



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

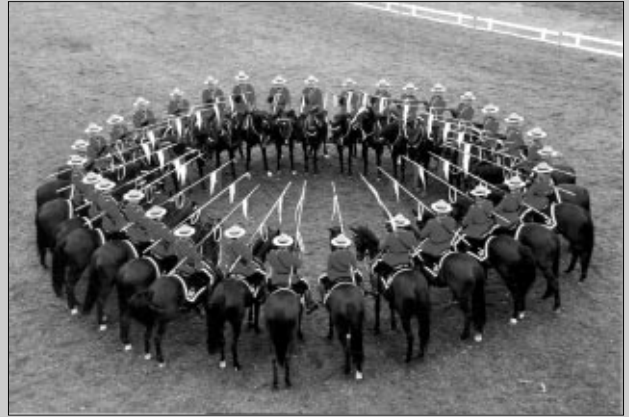
Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Gendarmerie royale
du Canada

Royal Canadian
Mounted Police



**Gendarmerie royale du Canada
Rapport sur les plans et les priorités
2007-2008**

L'honorable Stockwell Day, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique

TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre	7
Message du commissaire	9
Déclaration de la direction	11
SECTION I : SURVOL	
• Renseignements sommaires	13
• Notre raison d'être	13
• Notre mandat	13
• Ressources financières	13
• Ressources humaines	13
• Renseignements organisationnels	14
• Notre cadre stratégique	14
• Notre vision	14
• Nos valeurs fondamentales	15
• Nos quatre piliers	15
• Un engagement à offrir l'excellence en matière de service	15
• Nos philosophies	15
• Nos priorités stratégiques	16
• Nos objectifs stratégiques	16
• Nos stratégies de gestion	17
• Nos priorités en matière de gestion pour 2007-2008	17
• Notre structure de gestion	18
• Où nous trouver	19
• Notre cadre de fonctionnement	20
• Le contexte de la planification	20
• Services de police intégrés	20
• L'analyse de l'environnement	22
• Le processus de planification des activités de la GRC	22
• Discours du trône	22
• Budget 2006	23
• Facteurs externes touchant notre environnement opérationnel	23
• Événements majeurs à venir	24
• Parallèle entre les résultats de la GRC et ceux du gouvernement du Canada	24

SECTION II : ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

- Résumé des plans et des priorités stratégiques 25
 - Notre but stratégique 27
 - Résumé du but stratégique organisationnel 28
 - Nos priorités stratégiques 29
 - Crime organisé 30
 - Terrorisme 37
 - Jeunesse 44
 - Intégrité économique 50
 - Services aux communautés autochtones 55
- Notre architecture des activités de programme – Résultats stratégiques 60
- Nos résultats stratégiques 60
- Architecture des activités de programme 62
- Sommaire des résultats stratégiques de la GRC 63

SECTION III : INFORMATION ADDITIONNELLE

- Tableaux financiers et renseignements organisationnels 67

SECTION IV – AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

- Secteurs organisationnels 87
 - Gestion générale et contrôle (GGC) 87
 - Vérification interne, évaluation, révision de la gestion et assurance de la qualité 88
 - Planification et Politiques stratégiques 89
 - Gestion de l'information et Technologie de l'information 93
 - Secteur des ressources humaines 94

SECTION V : Centre des armes à feu Canada

- Centre des armes à feu Canada 99
- Tableaux financiers 110

SECTION VI : ANNEXE

- Autres informations sur le RPP 119
- Sigles et acronymes 119

MESSAGE DU MINISTRE



Le gouvernement du Canada s'est engagé auprès des Canadiens à protéger notre pays et à rendre nos collectivités sûres. Le Portefeuille de la sécurité publique joue un rôle central pour le respect de cette obligation à l'égard des Canadiens. À titre de ministre de la Sécurité publique, je suis heureux de remettre au Parlement ce Rapport sur les plans et les priorités pour 2007-2008 qui décrit les actions que nous prendrons pour protéger les familles canadiennes et pour construire un Canada meilleur, plus sûr et plus sécuritaire.

Au cours de la dernière année, le gouvernement du Canada a adopté des mesures concrètes pour accroître la sécurité frontalière, en armant les agents des services frontaliers et en embauchant d'autres personnes de sorte qu'aucun agent ne soit tenu de travailler seul à la frontière.

Nous avons adopté une approche équilibrée de lutte contre le crime, en ajoutant des agents de la GRC dans nos collectivités, en accordant plus de ressources à nos organismes chargés de l'application de la loi et en favorisant la prévention du crime. Simultanément, le gouvernement du Canada s'est employé à améliorer l'efficacité de notre système correctionnel, à élever notre niveau de préparation et à améliorer notre infrastructure de sécurité nationale tout en continuant de guetter les menaces terroristes.

Dans l'année qui vient, nous continuerons de nous employer à rendre le Canada encore plus sûr pour tous. Nous continuerons de nous attaquer au crime, et de nous protéger, à l'échelle nationale, contre les menaces de terrorisme. Nous continuerons de défendre nos frontières, de nous préparer à l'éventualité d'urgences et de prendre des mesures pour réduire le nombre de crimes commis avec des armes et d'autres crimes. Nous nous fonderons sur nos rapports avec nos amis et nos voisins de manière à protéger nos intérêts communs en matière de sécurité et de prospérité, d'une façon qui préserve cependant l'ouverture de notre société, à laquelle les Canadiens tiennent tant.

Le Rapport sur les plans et les priorités de chaque organisme du Portefeuille et du Ministère expose tout l'éventail de nos projets et de nos grandes activités pour les prochains mois. Au cours du dernier exercice, j'ai été témoin du dévouement et de la discipline des personnes qui travaillent au Portefeuille de la sécurité publique. Je suis convaincu qu'avec ces nouveaux plans et ces nouvelles priorités, de telles qualités continueront de définir nos actions, et que de grands progrès seront réalisés dans l'exécution de notre mandat collectif, c'est-à-dire, faire du Canada un pays plus sûr et plus sécuritaire.

L'honorable Stockwell Day, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique

MESSAGE DU COMMISSAIRE



La GRC poursuivra sa phase de transition au cours de l'exercice financier 2007-2008. Le gouvernement fédéral s'est engagé à consacrer des ressources additionnelles pour aider au maintien de la sûreté du Canada, et mon point de mire sera de satisfaire aux attentes des canadiens et

canadiennes tout en accomplissant notre mandat à tous les niveaux. Nous connaissons une période de croissance exceptionnelle et menons présentement une campagne assidue de recrutement qui se poursuivra en 2007-2008 et au-delà, pour nous permettre de satisfaire aux attentes du gouvernement, de nos partenaires de police contractuelle et surtout celles de toutes les personnes qui considèrent le Canada comme étant leur foyer.

Nous retenons des leçons importantes et, en tant qu'agence vouée à l'apprentissage continu, nous apportons les correctifs pertinents. Nous nous efforçons de gagner et de maintenir la confiance et le respect des canadiens et canadiennes en adoptant un sens d'appartenance, de responsabilité et d'imputabilité à tous les niveaux. Pour ce faire, je compte améliorer notre performance en utilisant le cadre de gestion du rendement chevronné de la GRC.

Un regard au-delà de 2007-2008

La GRC poursuivra son initiative de Plan de rendement du détachement / Plan de rendement de l'unité (PRD/PRU) en tant qu'élément essentiel de l'ensemble de son cadre de gestion du rendement. Le PRD/PRU est conçu pour améliorer la capacité des détachements et des unités de travail au niveau de la planification et de la gestion de leurs activités tout en peaufinant les exigences de rapports en place. L'outil PRD/PRU assurera : un alignement à tous les niveaux de l'organisation avec les priorités nationales de la GRC; une application rigoureuse des principes de gestion du rendement; et une consultation/dialogue avec les collectivités que nous desservons.

Nous continuerons en 2007-2008 la mise en œuvre des recommandations du rapport d'enquête sur les faits, de la commission O'Connor, et la direction des Enquêtes criminelles sur la sécurité nationale aura un rôle de premier plan à cet effet. Cette direction a été mise sur pied le 1er octobre 2006 et continuera d'assurer que les ressources d'enquête en matière de sécurité nationale et les tâches connexes fonctionneront en tandem et seront dirigées à partir d'une seule entité.

Le gouvernement fédéral a consenti au Budget 2006, des investissements importants pour l'avenir des services de police au Canada et a manifesté sa confiance dans la GRC par l'engagement de fonds pour la remise en état de l'Académie de la GRC à Regina et pour la restauration de la capacité opérationnelle stratégique des Services de police fédérale. Des efforts considérables sont mis en œuvre pour réaliser toutes les attentes émanant de ces décisions d'investissement.

Nous continuerons bien entendu de nous concentrer simultanément sur nos obligations dans le cadre de nos multiples ententes de services de police avec nos partenaires à l'échelle du pays. La force de notre corps de police est rehaussée par le fondement de nos nombreux hommes et femmes en service au sein de collectivités d'un océan à l'autre et à l'autre.

Finalement, nous poursuivrons notre transition d'intégration du Centre des armes à feu Canada (CAF) à la GRC. Aussi, dans ce rapport, un chapitre particulier est consacré au rapport sur les plans et activités du CAF.

Gérance responsable

C'est avec grande fierté que j'assume le rôle de commissaire durant cette période dans l'histoire de la GRC. Les principes de gérance responsable – des finances, de nos effectifs, et la confiance du public – continuent de nous guider dans tout ce que nous faisons. Durant mon terme, mon bût est d'assurer que la GRC demeure prête à affronter tous les défis présents et à venir. J'ai bon espoir qu'en 2007-2008 nous parviendrons encore à fournir un service hors pair pour la protection et la sécurité des personnes au Canada et des foyers.

Le Commissaire Beverley A. Busson

Déclaration de la direction

Rapport sur les plans et les priorités 2007-2008

Je sou mets, aux fins de dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2007-2008 de la Gendarmerie royale du Canada.

Le présent document a été préparé conformément aux principes de présentation des rapports énoncés dans le *Guide de préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2007-2008 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement* :

- Il est conforme aux exigences aux exigences précises de déclaration figurant dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor;
- Il repose sur les résultats stratégiques et l'architecture des activités de programmes du ministère qui ont été approuvés par le Conseil du Trésor;
- Il présente une information cohérente, complète, équilibrée et fiable;
- Il fournit une base pour la reddition de comptes à l'égard des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations qui lui sont confiées;
- Il rend compte de la situation financière en fonction des chiffres des dépenses prévues approuvées provenant du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Le Commissaire Beverley A. Busson

Date



SECTION I : SURVOL

RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES

Notre raison d'être

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) est le service de police national du Canada et relève du ministère de la Sécurité publique (Sécurité publique et Protection civile) qui a pour mission d'assurer la sécurité des Canadiens.

S'appuyant sur une riche histoire de plus de 130 ans de services aux Canadiens, la GRC a su s'adapter au changement afin de devenir une organisation policière moderne chargée d'exécuter la loi et de prévenir la criminalité au Canada.

Fiers de nos traditions et sûrs de pouvoir relever les défis des années à venir, nous nous engageons à maintenir la paix, à assurer le respect de la loi et à offrir un service de qualité, en collaboration avec les collectivités que nous servons. Nous sommes également responsables devant ces collectivités et nos partenaires de l'utilisation que nous faisons de l'argent des contribuables et des ressources du pays pour remplir notre mandat.

Notre mandat

Le mandat de la GRC repose sur l'autorité et les responsabilités qui lui sont conférées par l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*. Dans son expression la plus simple, il consiste à exécuter les lois, à prévenir la criminalité et à maintenir la paix, l'ordre et la sécurité au Canada et pour tous les Canadiens, et à protéger les dignitaires canadiens et étrangers au Canada et ailleurs dans le monde.

Sur le plan organisationnel, ce mandat complexe comprend les éléments suivants :

- prévenir la criminalité, enquêter sur les infractions et maintenir l'ordre;
- exécuter des lois dans des domaines aussi variés que la santé et la protection des recettes de l'État;
- contribuer à la sécurité nationale;
- protéger les représentants de l'État, les dignitaires en visite et les missions étrangères;
- offrir des services de soutien opérationnel essentiels à d'autres corps policiers et organismes d'application de la loi.

Ressources financières (*dépenses prévues, en millions de dollars*)*

2007-2008	2008-2009	2009-2010
3 975,4\$	3 916,4\$	3 927,4\$

Ressources humaines (*équivalents temps plein*)

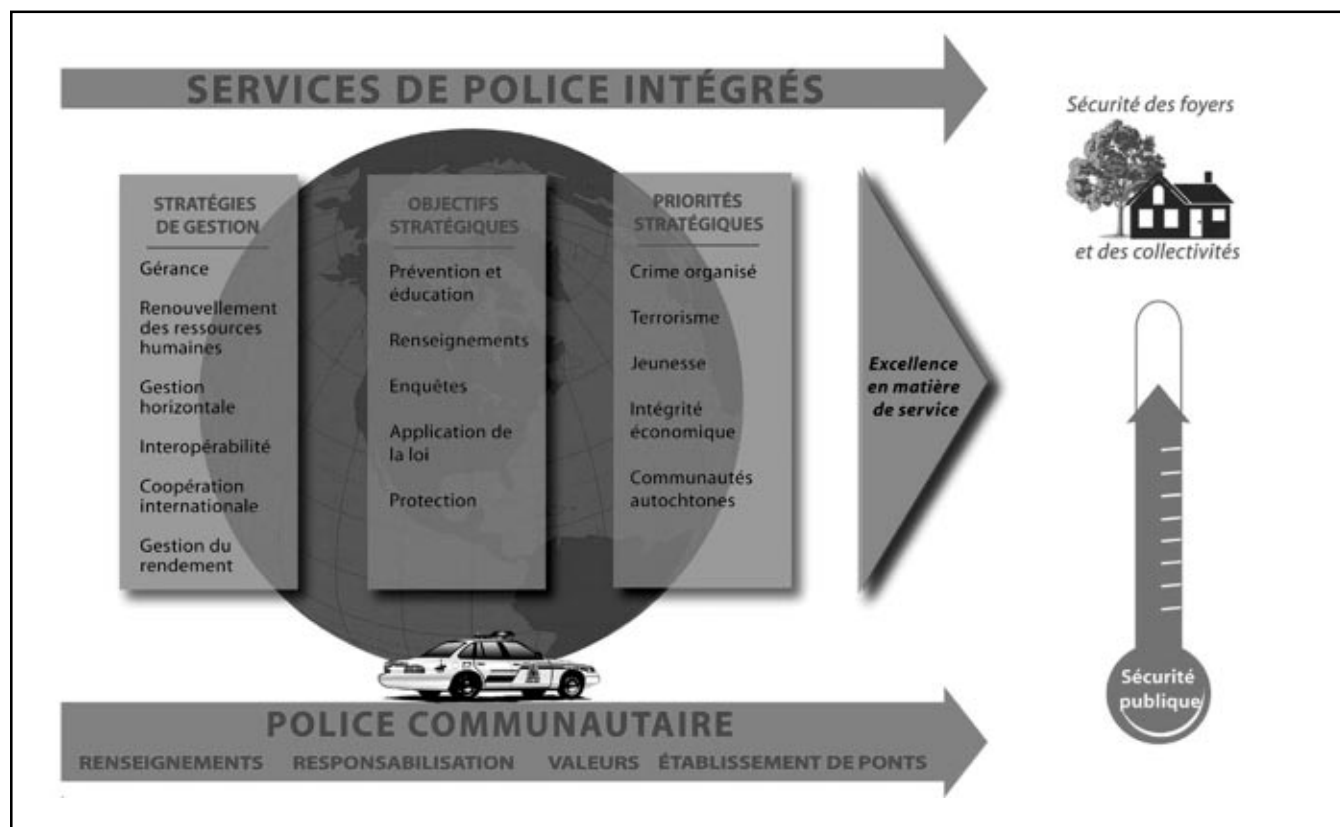
2007-2008	2008-2009	2009-2010
26 629	26 967	26 892

*Les dépenses prévues sont directement tirées du budget principal des dépenses et englobent les revenus disponibles et rajustements (voir le Tableau 1 de la Section III).

Renseignements organisationnels

Notre cadre stratégique

Le cadre stratégique de la GRC oriente les activités de tous les employés, en vue d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités. Nous aspirons à atteindre cet objectif en contribuant à accroître la sécurité publique. Au bout du compte, toutes nos activités organisationnelles devraient accroître la sécurité et le bien-être des Canadiens. Les éléments de notre cadre stratégique illustrent des philosophies et des activités qui nous permettent d'atteindre cet objectif.



Notre vision

La GRC est de plus en plus appelée à repenser son rôle à titre de service de police national. Elle doit envisager de nouvelles options, embrasser de nouveaux partenariats et encourager des démarches novatrices dans ses efforts en vue d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités au Canada.

L'avenir appartient à ceux qui font preuve de créativité et qui savent innover, anticiper le changement et prendre l'initiative. Voici ce à quoi s'engage la GRC :

- Être une organisation progressiste, proactive et innovatrice
- Offrir un service de la plus haute qualité grâce à un leadership dynamique, à la formation et à la technologie, de concert avec les diverses collectivités qu'elle sert

- Être responsable et efficace par le partage du processus décisionnel
- Assurer un milieu de travail sain qui favorise l'esprit d'équipe, la libre communication et le respect mutuel
- Promouvoir la sécurité des collectivités
- Faire preuve de leadership dans la recherche de l'excellence

En cette période trouble, la GRC vise à être reconnue dans le monde entier comme un « modèle d'excellence ».

Nos valeurs fondamentales

La GRC respecte et renforce l'importance des institutions démocratiques canadiennes et s'est engagée à cet égard. Dans un monde en constante évolution, les valeurs sont le fondement d'une gestion axée sur l'excellence. La GRC est guidée par les valeurs fondamentales suivantes :

- Responsabilisation
- Respect
- Professionnalisme
- Honnêteté
- Compassion
- Intégrité

En tant qu'organisation engagée à l'égard du mandat, de la vision et des valeurs fondamentales énoncés ci-dessus, la GRC applique de façon inhérente les principes du développement durable. Garantir et appuyer la sécurité des collectivités, assurer une prise de décisions efficace et la responsabilisation en matière de gestion des ressources, renforcer les capacités de l'organisation et mettre en œuvre des décisions opérationnelles et des processus de planification favorables au développement durable, voilà en quoi consiste la contribution de l'organisation à un avenir de stabilité sociale, de prospérité économique et d'intégrité environnementale.

Pour plus amples renseignements sur la mission, la vision et les valeurs de la GRC, visiter le : www.rcmp.gc.ca/about/mission_f.htm.

Nos quatre piliers, une fondation pour l'excellence

Tout ce que nous entreprenons pour être une organisation d'excellence guidée par une vision stratégique repose sur nos quatre piliers.

- **Le renseignement** : Nous devons compter sur des connaissances fondées pour mener à bien nos fonctions policières et la gestion quotidienne. Les renseignements pertinents, cruciaux et à jour venant de l'organisation elle-même et de l'extérieur permettent de guider nos activités
- **Les valeurs** : Vu que nous sommes des modèles pour les collectivités que nous servons, notre comportement et nos actions doivent en tout temps être axés sur le respect de nos valeurs fondamentales : l'intégrité, l'honnêteté, le professionnalisme, la compassion, le respect et la responsabilité

- **La responsabilisation** : Nous devons répondre de nos décisions et de nos actions. Le rendement de la GRC est guidé par sa responsabilité envers ses partenaires communautaires, d'autres organisations et différents ministères
- **Le partenariat** : Pour atteindre notre but d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités, nous devons tisser et entretenir des liens solides avec nos collègues, nos partenaires, d'autres organismes du gouvernement ou du domaine de l'application de la loi, et surtout, avec les collectivités que nous servons

Un engagement à offrir l'excellence en matière de service

La GRC s'engage à offrir l'excellence en matière de service aux membres des collectivités de l'ensemble du Canada et à ses partenaires du Canada et d'ailleurs dans le monde. Tout ce que nous faisons, nos activités opérationnelles, nos stratégies de gestion et nos priorités visent à honorer nos engagements.

Nos philosophies –

Services de police intégrés et police communautaire

Nos philosophies de services de police intégrés et de police communautaire sont fondamentales pour nous permettre d'atteindre l'excellence en matière de service et d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités. Notre capacité d'intégrer nos services à ceux d'autres organisations qui ont les mêmes priorités et objectifs que nous nous permet de tirer le maximum de nos ressources, de mieux comprendre les contextes locaux et internationaux et d'accroître notre capacité de réagir aux différentes situations. En deux mots, l'intégration augmente notre efficacité et notre efficience.

La vision d'intégration de la GRC repose sur la philosophie de la police communautaire, pierre angulaire de nos opérations depuis de nombreuses années. Guidés par cette philosophie, nous collaborons proactivement avec les collectivités afin de cerner les problèmes, de les classer par ordre de priorité puis de les résoudre. La police communautaire illustre une philosophie de partenariat entre la police et la collectivité afin de prévenir et de résoudre les problèmes qui nuisent à la sécurité des foyers et des collectivités. Une grande importance est accordée à la prévention de la criminalité et à la répression par une participation accrue de la population, une méthode coordonnée de résolution de problèmes, une planification améliorée et la consultation du public.

Nos priorités stratégiques

Nos priorités sont méticuleusement choisies à l'aide d'une analyse rigoureuse de l'environnement extérieur. La sélection des priorités nous permet de nous concentrer stratégiquement sur la sécurité publique. Chaque priorité est assortie d'une stratégie et d'un tableau de bord prospectif qui expose le résultat voulu et les objectifs qui doivent être atteints afin de l'obtenir. Chaque priorité est chapeautée par un sous-commissaire, qui dirige un groupe de travail, appelé Groupe de travail sur la priorité stratégique, dont les membres représentent les programmes associés à chaque objectif stratégique et qui veille par-dessus tout à la réussite de la stratégie.

En 2007-2008, nous continuerons de nous occuper des priorités stratégiques que sont le crime organisé, le terrorisme, la jeunesse, l'intégrité économique et les communautés autochtones.

Conformément à ce qui a été dit ci-dessus, chacune de nos stratégies comporte un résultat stratégique :

- **Crime organisé** : Réduire la menace et les répercussions du crime organisé
- **Terrorisme** : Réduire la menace d'activité terroriste au Canada et à l'étranger
- **Jeunesse** : Prévenir et réduire la victimisation et la criminalité chez les jeunes
- **Intégrité économique** : Favoriser la confiance dans l'intégrité économique du Canada en réduisant la criminalité
- **Communautés autochtones** : Créer des communautés autochtones plus sûres et en meilleure santé

Nos objectifs stratégiques

Les activités qui suivent sont des éléments cruciaux de nos fonctions policières.

- **Prévention et éducation** : Les membres de la GRC offrent des nombreux programmes conçus pour prévenir la criminalité dans nos communautés, par une intervention directe ou indirecte. Que ce soit par des rencontres dans les écoles ou des plans communautaires, les programmes de prévention de la criminalité s'attaquent aux causes premières des comportements sociaux ou criminels. Notre travail consiste en grande partie à réduire la crainte de la population face à la criminalité
- **Service du renseignement** : Nous recueillons de l'information que nous analysons pour produire des renseignements. Ces renseignements sont le fondement de nos décisions opérationnelles et administratives. Voilà l'essence de la philosophie du Modèle opérationnel
- **Enquêtes** : Nous enquêtons en vue de découvrir des faits et de déterminer quelles sont les mesures à prendre
- **Application de la loi** : L'application de la loi consiste en une série de mesures visant à assurer la sécurité publique et comprend, au besoin, le dépôt d'accusations et la prise de solutions de rechange
- **Protection** : Nous collaborons avec nos partenaires afin de contribuer à la sécurité des Canadiens et des communautés où ils vivent. Nous offrons une protection particulière aux personnes jouissant d'une protection internationale et aux Canadiens désignés (premier ministre, gouverneure générale du Canada, etc.), à leur résidence et aux ambassades, et nous assurons la sécurité du transport aérien

Nos stratégies de gestion

Les stratégies de gestion de la GRC nous permettent de nous assurer que nous menons nos priorités à bien, que nous gérons nos ressources efficacement et que nos démarches sont intégrées.

- **Intendance** : Nous gérons de façon efficace et efficiente toutes les ressources qui nous sont confiées
- **Renouvellement des ressources humaines** : Nous gérons efficacement nos ressources humaines en vue d'attirer les meilleures personnes, de les former et les garder en poste et ainsi conserver notre capacité opérationnelle
- **Gestion horizontale** : Nous ne devons pas travailler de manière cloisonnée. Nous adopterons une démarche interfonctionnelle pour nous assurer que nous gérons nos ressources de façon efficace et efficiente. Chacun profitera ainsi des connaissances des autres (p. ex., collaboration entre des spécialistes des ressources humaines, de la gestion générale, de la fonction de contrôleur et de la technologie de l'information)
- **Interopérabilité** : Nous nous assurerons de mettre la bonne information à la disposition des bonnes personnes, au bon moment, en prenant les mesures de sécurité qui s'imposent
- **Coopération internationale** : Nous favoriserons l'atteinte des objectifs de la politique étrangère du Canada et promouvoir la sécurité nationale et internationale en entretenant des liens solides avec nos partenaires de l'étranger et en maintenant notre capacité en matière de police internationale
- **Gestion du rendement** : Nous établirons des priorités, élaborerons des stratégies, fixerons des objectifs, évaluerons notre rendement et adapterons nos activités et nos modalités de façon à atteindre nos objectifs organisationnels

Nos priorités en matière de gestion pour 2007-2008

Grâce aux efforts déployés tant dans le secteur opérationnel qu'au soutien des opérations, la GRC continue de croître et de s'améliorer en tant qu'organisation policière axée sur l'excellence. Nous continuerons à améliorer notre rendement et notre capacité de répondre aux besoins auxquels nous nous sommes engagés de répondre dans trois domaines particuliers.

- **Renouvellement des ressources humaines** : Dans le dernier budget, le gouvernement fédéral a annoncé un grand nombre de nouvelles orientations policières; plusieurs gouvernements provinciaux ont également augmenté de façon considérable les fonds affectés à la prestation de services policiers. Ces engagements reflètent concrètement le travail exceptionnel des membres et des employés dévoués de la GRC au Canada. Pour répondre à la demande croissante de services, de même qu'aux défis posés par le nombre accru de départs à la retraite et l'environnement concurrentiel pour l'embauche de candidats et candidates compétents, la GRC a entrepris une campagne de recrutement dynamique dite « Opération recrutement »
- **Responsabilisation** : Le Parlement et les contribuables demandent que l'exécution des programmes et la prestation de services gouvernementaux se fassent dans le respect des règles d'éthiques et de transparence et fassent l'objet de rapports. En qualité de service policier national du Canada, la GRC doit adopter une norme de conduite élevée; elle doit être un modèle de comportement éthique et responsable en matière de gestion. En tant que leader de services policiers et de services de gestion axés sur l'excellence, la GRC doit veiller à intégrer le principe d'une saine gestion à sa culture organisationnelle
- **Gestion du rendement** : En septembre 2006, la GRC a mis en place des Plans de rendement des détachements (PRD) à l'échelle du pays. Cette initiative constitue une partie essentielle du cadre général de la gestion du rendement au sein de la GRC, conçu pour accroître la capacité de chaque détachement de planifier, d'évaluer et de gérer ses activités. Grâce au PRD, il sera plus facile de respecter les exigences actuelles en matière de compte rendu

Notre structure de gestion

La GRC est constituée sous le régime de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*. En vertu de cette loi, le **Commissaire**, sous la direction du ministre de la Sécurité publique (Sécurité publique et Protection civile), a pleine autorité sur la GRC et tout ce qui s’y rapporte.

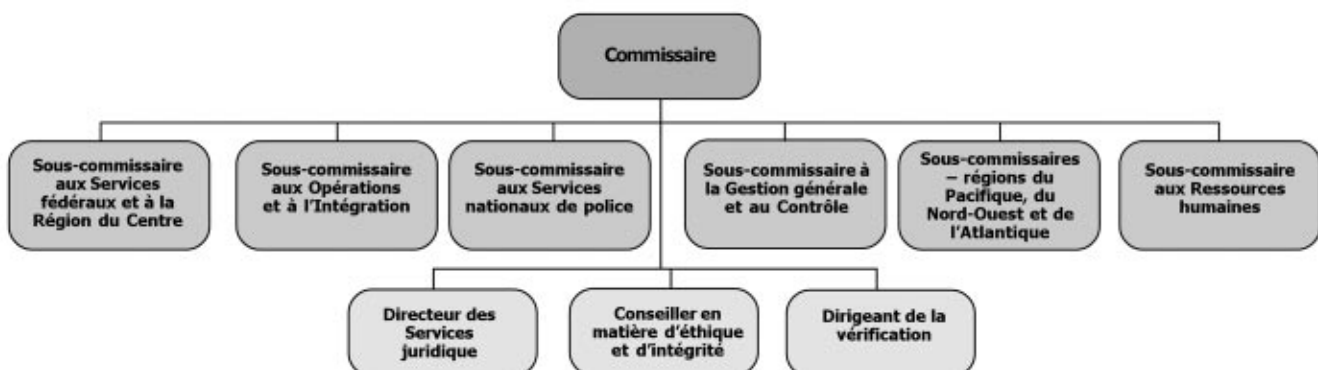
Voici les principaux éléments de notre structure de gestion :

- **Sous-commissaires – régions du Pacifique, du Nord-Ouest et de l’Atlantique** : Supervisent les opérations dans ces régions
- **Sous-commissaire aux Services fédéraux et à la Région du Centre** : Assure notre mandat en matière d’exécution des lois fédérales (regroupe les Opérations fédérales et internationales [OFI], les Services de police de protection et les opérations des divisions A, C et O)
- **Sous-commissaire aux Opérations et à l’Intégration** : Dirige l’intégration horizontale dans tous les domaines, y compris la stratégie, l’amélioration du rendement et les opérations (regroupe la Section des enquêtes relatives à la sécurité nationale (ESN), la Direction des renseignements criminels [DRC], Centre de coordination des préparatifs et des interventions opérationnelles (CCPIO), la Direction de la planification et des politiques stratégiques [DPPS], le Soutien aux opérations intégrées [SOI] et les Services de police communautaires, contractuels et autochtones [SPCCA])
- **Sous-commissaire aux Services nationaux de police** : Veille à la prestation de services de soutien opérationnel et de gestion de l’information de première ligne à la GRC, à la collectivité policière en général et aux groupes de la justice pénale (regroupe les Opérations techniques [OT],

le Collège canadien de police [CCP], le Service canadien de renseignements criminels [SCRC], le Service canadien de renseignements criminels (SCRC), les Services de laboratoire judiciaire [SLJ], les Services d’information et d’identité judiciaire [SIIJ], le Centre national de coordination contre l’exploitation des enfants [CNCEE], le Secteur du dirigeant principal de l’Information [DPI] et le Centre des armes à feu Canada (CAFC). [Un chapitre spécial est consacré au CAFC, à la fin du présent rapport. Les services de renseignements médico-légaux et les SIIJ ont été amalgamés en 2006 et forment désormais les Services de criminalistique et d’identification

- **Sous-commissaire à la Gestion générale et au Contrôle** : S’assure que la GRC continue de répondre aux normes gouvernementales en matière de responsabilisation, de gérance, de gestion fondée sur la valeur et les résultats, de transparence et de réceptivité accrues, de gestion du risque, de renouvellement des systèmes de contrôle et de développement durable
- **Sous-commissaire aux Ressources humaines** : Veille à élaborer des stratégies de gestion des ressources humaines qui permettent d’accroître le rendement et le succès de l’organisation, s’assure que les politiques et les processus de RH favorisent la préparation opérationnelle et aide à établir et à garder un effectif engagé à l’atteinte de l’excellence dans la prestation des services

Le **conseiller en matière d’éthique et d’intégrité**, le **directeur des Services juridiques** et le **dirigeant de la vérification** (qui a un statut d’observateur) sont également membres de l’Équipe de gestion supérieure.



Où nous trouver

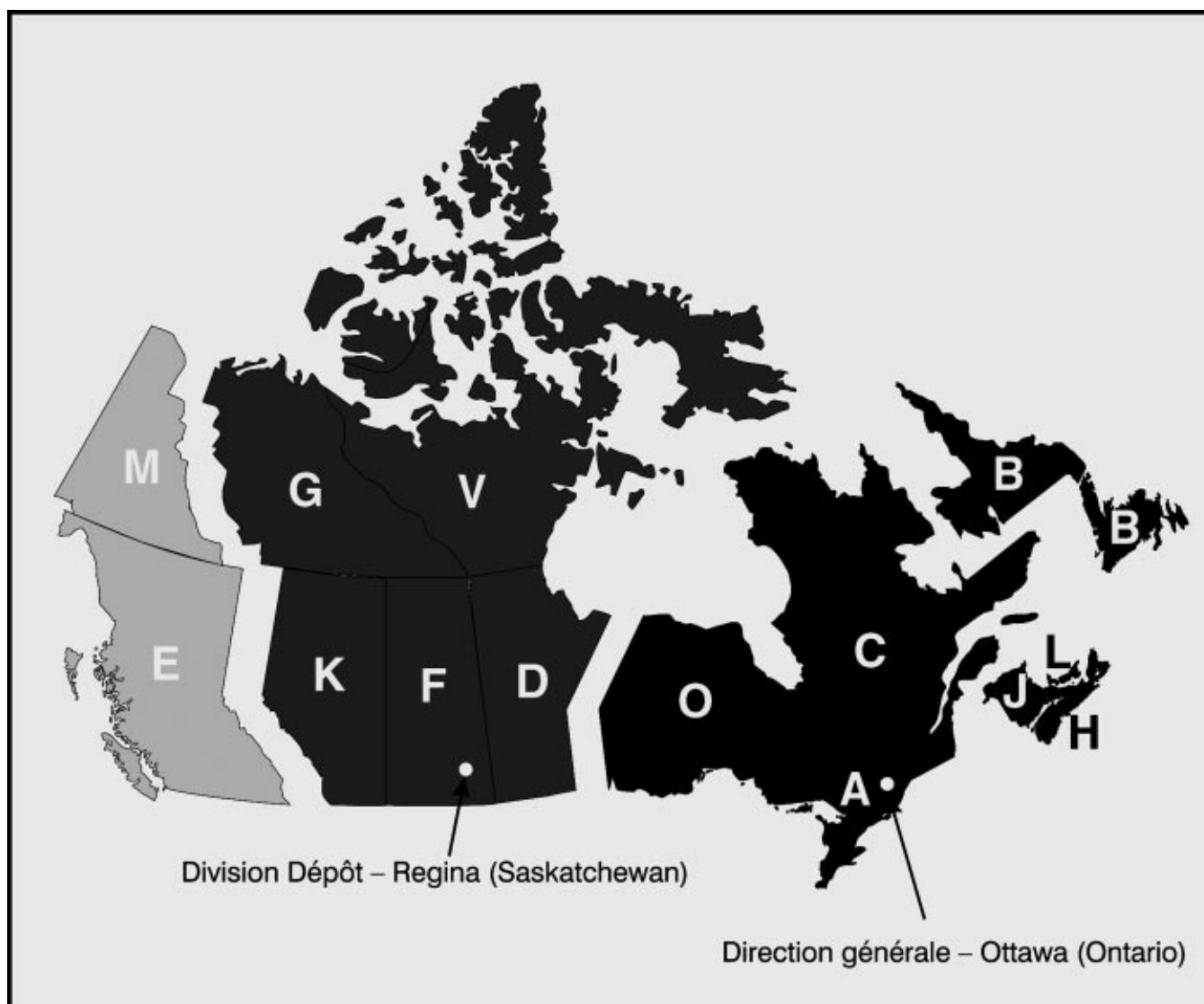
Pour remplir ses responsabilités, la GRC dispose d'un effectif de plus de 25 000 employés regroupant des membres réguliers, des membres civils et des employés de la fonction publique. Elle a aussi la chance de pouvoir compter sur plus de 75 000 bénévoles qui l'aident à offrir des services de qualité aux collectivités à l'échelle du Canada.

La GRC agit à titre de service de police national, fédéral, provincial et municipal, ce qui en fait une organisation unique au monde. Les hommes et les femmes qui la composent sont donc présents à peu près partout au Canada.

Travaillant à partir de plus de 750 détachements, nous offrons des services de police quotidiens dans plus de 200 municipalités ainsi que des services de police

provinciaux ou territoriaux partout sauf en Ontario et au Québec. Nous fournissons aussi des services à plus de 600 communautés autochtones ainsi qu'à quatre aéroports internationaux et à de nombreux aéroports plus petits.

La GRC est organisée en quatre régions et en 14 divisions. Sa direction générale se trouve à Ottawa et son école, ou la Division Dépôt, à Regina. Chaque division, désignée par une lettre, est gérée par un commandant. Les limites des divisions correspondent à peu près aux frontières provinciales, et les quartiers généraux divisionnaires sont situés dans les capitales provinciales ou territoriales (à l'exception de ceux des divisions A, C, E et O, situés respectivement à Ottawa, à Montréal, à Vancouver et à London).



Notre cadre de fonctionnement

Le contexte de la planification

Les plans et les priorités de la GRC ne sont pas élaborés en vase clos; plusieurs facteurs sont pris en considération. À la suite d'une analyse rigoureuse de l'environnement extérieur et de celui de l'organisation, il a été déterminé que les éléments suivants auraient la plus grande influence sur notre cycle de planification stratégique pour l'exercice 2007-2008 :

- a) Services de police intégrés
- b) Analyse de l'environnement
- c) Processus de planification des activités de la GRC
- d) Discours du Trône
- e) Budget de 2006
- f) Facteurs externes
- g) Événements majeurs

En tenant compte de ces éléments tout au long du processus de planification, nous sommes en mesure de définir les priorités stratégiques et de gestion qui nous permettront de nous concentrer sur l'accroissement de la sécurité publique, le développement durable et l'exploitation efficace et efficiente de notre organisation.

a) Services de police intégrés

Les services de police intégrés demeurent le fondement de tout ce que nous faisons à l'intérieur de notre cadre stratégique. Ils reposent sur la collaboration avec nos partenaires à tous les niveaux en vue de l'atteinte d'objectifs communs, appuyés par des valeurs et des priorités communes. Cette mondialisation de la sécurité publique et de la protection s'appuie sur les principes suivants :

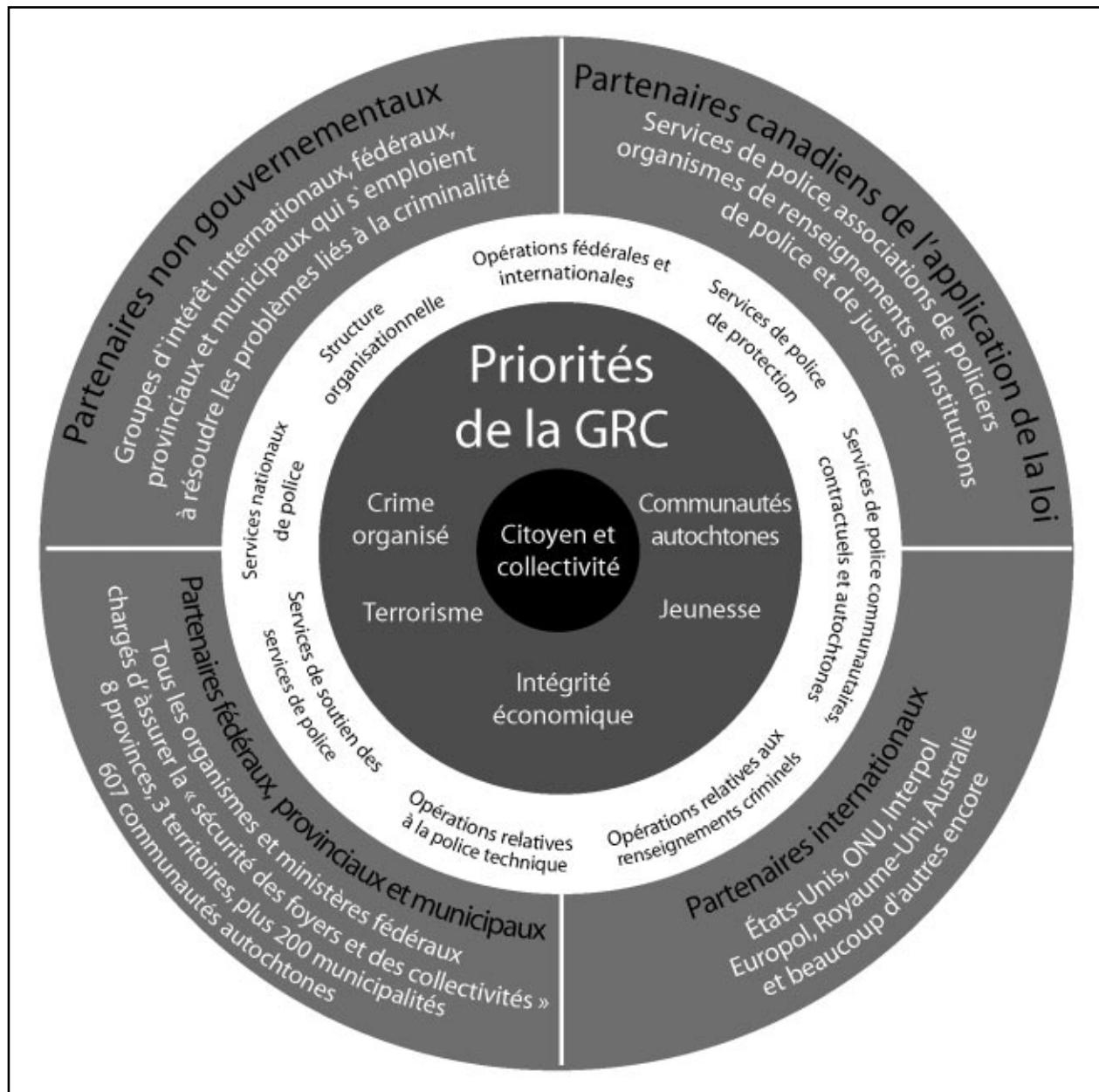
- Des priorités stratégiques communes – pour assurer que nous utilisons nos ressources pour atteindre des objectifs communs, en fondant nos actions sur les normes les plus élevées de transparence et de reddition de comptes
- La libre circulation des renseignements – à tous les niveaux, au sein des organisations et avec leurs partenaires
- L'interopérabilité des systèmes – pour assurer des communications en temps réel entre organisations, des deux côtés de la frontière, d'un pays à l'autre
- La prestation homogène des services – pour éliminer les chevauchements et le fractionnement
- Des économies d'échelle – pour maximiser nos efforts individuels et collectifs

L'an dernier, nous avons fait ressortir cinq grands défis à relever pour accroître l'intégration. Bien que nous ayons fait de grands progrès à cet égard, il nous reste beaucoup à faire pour atteindre notre objectif d'intégration et d'interopérabilité totales. Nos défis sont les suivants :

- Élaborer un cadre global pour orienter les efforts d'intégration à l'échelle internationale
- S'attaquer au manque d'interopérabilité entre organisations policières
- Perfectionner nos ressources humaines, technologiques et liées à l'infrastructure, de manière à combler les besoins présents et futurs;
- Modifier la culture susceptible d'entraver l'échange d'information entre nos institutions d'application de la loi et du renseignement
- Renforcer la confiance du public et accroître la compréhension à l'égard de ce que nous faisons.

Services de police intégrés

Le graphique ci-dessous illustre les différents éléments de notre philosophie de services de police intégrés, comme nos partenaires et les parties intéressées, nos activités de programme et nos priorités stratégiques.



b) Analyse de l'environnement

La GRC effectue une analyse rigoureuse de l'environnement afin de cerner les tendances et les nouveaux enjeux d'intérêt local, national et mondial. Cet examen minutieux aide nos cadres supérieurs à déterminer les principaux risques, défis et possibilités lors de l'établissement de nos priorités et de la planification de nos activités, afin d'assurer que l'organisation demeure efficace dans un contexte en évolution constante. Dans le rapport de l'an dernier, nous avons défini les principaux éléments qui touchent à la police, les répercussions qu'ils pourraient avoir sur notre organisation et les domaines où nous pouvons faire changer les choses. Les éléments clés sont, encore cette année, les suivants :

- Démographie
- Société
- Économie
- Politique et gouvernance
- Science et technologie
- Environnement
- Sûreté et sécurité publique

Dorénavant, nous préparons une analyse de l'environnement tous les trois ans et nous procédons chaque année à l'analyse ciblée d'un sujet d'intérêt qui est particulièrement important pour la GRC.

c) Processus de planification des activités de la GRC

La GRC est dotée d'un cycle de planification structuré. En débutant avec une analyse rigoureuse de l'environnement, nous choisissons ensuite nos priorités puis nous élaborons des stratégies qui s'y rattachent. La méthode des tableaux de bord prospectifs permet d'élaborer des stratégies et de les mettre en adéquation avec les autres stratégies de l'organisation. Les plans d'activités sont élaborés à l'échelle divisionnaire, puis regroupés par activité de programme. À l'automne 2006, à l'appui du processus de planification des activités, des Plans de rendement des détachements qui exposent des pratiques exemplaires en gestion du rendement ont été mis en œuvre afin de renforcer l'excellence des services que nous offrons aux collectivités.

Tous les plans d'activités renferment une analyse de l'environnement, une liste des risques et des stratégies qui visent à les atténuer, la liste des pressions non provisionnées, les initiatives correspondant aux objectifs cruciaux découlant des

priorités stratégiques, la description des initiatives soutenant la stratégie de la division ou de l'activité de programme et la classification de toutes les activités en fonction de l'architecture des activités de programme.

La Direction de la planification et des politiques stratégiques étudie les plans des divisions et des activités de programme pour s'assurer que la planification générale est conforme aux priorités opérationnelles. Les plans qui ne correspondent pas à la stratégie organisationnelle sont contestés et rectifiés.

Cette année, la GRC lance une nouvelle façon de relever les pressions. Dans le cadre de l'exercice visant à cerner les initiatives, projets ou activités non provisionnés, les planificateurs doivent signaler les ressources réaffectées, provenant d'autres initiatives, projets ou activités. Ainsi, en relevant les domaines provisionnés qui ne servent plus aux fins visées, on obtient un portrait plus réaliste des pressions exercées dans le secteur d'activité.

Ces pressions sont ensuite analysées et classées par ordre de priorité, en tenant compte de facteurs comme la sécurité publique, la conformité aux priorités gouvernementales, aux priorités de la GRC, la valeur de l'investissement, etc. Cette liste des activités par ordre de priorité est utile pour la répartition du budget.

d) Discours du Trône

Dans le discours du Trône du 4 avril 2006, l'une des priorités à l'égard desquelles le gouvernement s'est engagé est de s'attaquer au crime, notamment à la violence armée, aux gangs de rue et à la violence liée aux drogues.

L'engagement de s'attaquer au crime aura des incidences importantes sur la GRC. À cet égard, le gouvernement s'est engagé à proposer des modifications au *Code criminel*, notamment à alourdir les peines pour les délinquants violents et les récidivistes, en particulier ceux qui utilisent une arme à feu dans la perpétration d'une infraction. La GRC entend prévenir la criminalité en augmentant la présence policière dans les rues et en renforçant la sécurité aux frontières.

En outre, le gouvernement s'est engagé à travailler avec les provinces et les territoires pour aider les collectivités à offrir des perspectives d'avenir aux jeunes et à mettre fin au cycle de la violence qui détruit tant de vies et de collectivités.

e) Budget 2006

En accord avec les engagements pris dans le discours du Trône, le gouvernement a affecté des sommes importantes spécifiquement à la question de la lutte contre le crime.

Voici, en résumé, les annonces de financement important qui auront des répercussions sur la GRC :

- 161 millions de dollars pour l'embauche de 1 000 agents de la GRC et procureurs fédéraux supplémentaires qui s'occuperont de priorités en matière d'application de la loi telles les infractions liées aux drogues, la corruption et la sécurité frontalière (y compris la contrebande d'armes à feu)
- 37 millions de dollars attribué à la GRC pour qu'elle agrandisse son École nationale de formation (Division Dépôt) afin d'accueillir ces nouveaux agents et d'accroître sa capacité de former plus d'agents à l'avenir
- 20 millions de dollars aux collectivités pour prévenir la criminalité chez les jeunes en mettant l'accent sur les armes à feu, les gangs de rue et les infractions liées aux drogues
- 15 millions de dollars sur deux ans pour accroître la capacité de la GRC d'entrer, dans la banque de données, des échantillons d'ADN provenant d'un plus grand éventail de délinquants déclarés coupables
- 303 millions de dollars pour mettre en œuvre une stratégie frontalière visant à faciliter le passage rapide en Amérique du Nord des marchandises et de voyageurs présentant de faibles risques, tout en protégeant les Canadiens des menaces à leur sécurité
- 64 millions de dollars, au cours des deux prochaines années, au Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, à la GRC, à l'ASFC et au ministère de la Justice pour accroître la capacité existante de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes
- 9 millions de dollars, au cours des deux prochaines années, à la GRC pour financer l'Équipe intégrée de la police de la contrefaçon pour mener des enquêtes importantes sur la contrefaçon à Vancouver, à Toronto et à Montréal

f) Facteurs externes touchant notre environnement opérationnel

Défis pour les forces de l'ordre

- Du point de vue de la sécurité nationale et des services de police, les événements survenus le 11 septembre 2001 ont fait de la sécurité nationale une priorité en Amérique du Nord et entraîné des interventions face aux menaces internationales pendant que les États-Unis et leurs partenaires engageaient la guerre au terrorisme. Bien que le terrorisme soit la menace la plus pressante à l'échelle mondiale, la maladie, les guerres civiles et les catastrophes naturelles demeurent la principale menace à la sécurité de milliards de personnes
- Les groupes du crime organisé, qui sont de plus en plus aptes à s'adapter et à la fine pointe de la technologie, représentent un défi énorme pour les forces de l'ordre. La nature transnationale et de plus en plus diffuse des menaces a entraîné une plus grande collaboration entre les pays et une meilleure coordination de leurs démarches. En cette période d'incertitude, ces réalités poseront des difficultés à la GRC dans l'accomplissement de son mandat, qui consiste à assurer la sécurité des foyers et des collectivités
- Les données démographiques changeantes et les attentes de plus en plus élevées en matière de service créent constamment de nouveaux défis en matière de ressources humaines. Le recrutement doit demeurer une priorité pour la GRC, si cette dernière veut remplir ses obligations en matière de services de police
- Même si le monde entier accorde une grande importance à la sécurité et profite d'avancées scientifiques et technologiques, certaines tendances criminelles ont des répercussions significatives dans des secteurs particuliers. Il faut donc donner une impulsion aux stratégies qui y sont rattachées, notamment la hausse du vol d'identité, de la cybercriminalité et du commerce illicite des armes, l'expansion des marchés de pornographie juvénile, l'exploitation des failles des réseaux d'information et la complexité accrue des tactiques utilisées par les criminels

Survol

- Les nouvelles lois, politiques et priorités gouvernementales et les attentes de la police et du public, qui veulent un traitement et une analyse de plus en plus rigoureux des éléments de preuve médico-légaux, représentent des obstacles supplémentaires à la prestation d'un soutien opérationnel qui puisse s'adapter aux différentes situations.

g) Événements majeurs à venir

- De plus en plus, on demande à la GRC d'appuyer le rôle du Canada comme chef de file sur la scène internationale, notamment lorsque le Canada reçoit des dignitaires ou des délégations de l'étranger ou qu'on y tient des conférences, des assemblées ou d'autres événements publics majeurs d'envergure nationale et internationale.

Voici quelques exemples d'événements majeurs à venir :

- ▶ 2008 Sommet de la Francophonie in Quebec City, Quebec
- ▶ en 2008, le Sommet de la Francophonie à Québec (Québec)
- ▶ en 2008, la visite du pape à Québec (Québec)
- ▶ en 2010, les Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver et Whistler, en Colombie-Britannique

Parallèle entre les résultats de la GRC et ceux du gouvernement du Canada

La GRC aide directement au programme social du gouvernement du Canada, tout particulièrement en ce qui concerne le résultat de collectivités sûres. Le tableau qui suit montre le parallèle entre les résultats stratégiques visés par la GRC et celui du gouvernement fédéral en ce qui concerne des Collectivités sécuritaires et sécurisées.

Priorité du gouvernement du Canada	S'attaquer au crime
Résultats stratégiques de la GRC	Services de police fédéraux de qualité Services de police contractuels de qualité Services d'assurance de la qualité

Voir la Section II pour de plus amples renseignements sur les résultats stratégiques de la GRC.



SECTION II : ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Résumé des plans et des priorités stratégiques

Le milieu des services de police et de l'application de la loi continue d'évoluer à un rythme fou. Les Canadiens accordent une priorité accrue à la sécurité communautaire, personnelle et nationale, et la GRC joue un rôle important dans les efforts du gouvernement fédéral pour assurer à la population canadienne que toutes les mesures nécessaires seront prises pour protéger leurs foyers et leurs collectivités, aujourd'hui et dans les années à venir.

En collaboration avec ses partenaires des forces de l'ordre et avec les divers ordres de gouvernement au pays comme à l'étranger, la GRC continue de travailler activement à réaliser sa vision, qui consiste à intégrer les services de police pour tirer parti des ressources des divers intervenants concernés, et élaborer des stratégies communes et concerter les efforts de lutte contre la criminalité.

Forte de sa philosophie de police intégrée, la GRC est devenue une organisation extrêmement souple, capable de s'adapter tant au contexte canadien qu'à la réalité mondiale. Son succès est attribuable en grande partie à l'orientation stratégique claire établie à chacun de ses échelons et à sa capacité de gérer horizontalement toutes ses fonctions de manière à optimiser l'impact et l'efficacité de ses programmes et services. En effet, grâce au processus de planification intégrée en usage dans l'ensemble de l'organisation, les activités opérationnelles et administratives de la GRC sont de plus en plus interdépendantes et étroitement liées à ses priorités stratégiques.

En regroupant diverses fonctions relatives entre autres aux orientations stratégiques, aux opérations, aux finances et aux ressources humaines, notre cycle de planification intégrée resserre les liens entre la planification des activités, la planification stratégique et la prestation des programmes. Il permet ainsi de prévoir les ressources requises en fonction des besoins d'aujourd'hui et des attentes de demain, tout en rattachant efficacement la GRC au cycle de planification et de budgétisation fédéral.

La présente section résume les plans et les priorités stratégiques de l'organisation sous trois angles : celui du but stratégique global, celui des cinq grandes priorités stratégiques, puis celui des résultats stratégiques prévus en fonction de l'architecture des activités de programme (AAP).

Résumé des plans et des priorités stratégiques

SÉCURITÉ DES FOYERS ET DES COLLECTIVITÉS

<p>RÉSULTATS STRATÉGIQUES Services de police fédéraux de qualité – Assurer la sécurité des Canadiens et de leurs institutions à l'échelle nationale et internationale ainsi que celle des personnes jouissant d'une protection internationale et des autres dignitaires étrangers au moyen de la prévention, de la détection, des opérations, la criminalité organisée et d'autres activités criminelles axées sur le renseignement.</p> <p>Résultats clés : Incidence réduite du crime organisé, du terrorisme réduit, société et économie en sécurité.</p>	<p>RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Services de police contractuels de qualité – des collectivités canadiennes plus sûres et plus sûres grâce aux résultats clés de la prévention criminelle, de l'éducation, de l'exécution de la loi et des enquêtes.</p> <p>Résultats clés : Des services et des programmes de police de plus haute qualité, un nombre réduit de jeunes soupçonnés à des crimes graves, moins de victimes et d'autochtones plus sûres et plus sûres.</p>	<p>RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Services de soutien à la qualité des services de police – Soutien aux enquêtes des services de police et des organismes d'application de la loi canadiens à l'aide de renseignements critiques, de matériel, d'outils, de systèmes, de la technologie et de l'éducation afin d'optimiser la prestation de services et de programmes de police axés sur le renseignement.</p> <p>Résultats clés : Technologie de pointe en matière de services de police et de sécurité, évaluations complètes des renseignements et des menaces en temps réel, efficacité et efficacité accrues des services de police, outils scientifiques de haute qualité disponibles en temps opportun, techniques et technologie de gestion de l'information, possibilités d'apprentissage et de formation et soutien à l'apprentissage et à la formation de haute qualité.</p>	<p>8 Structure organisationnelle</p>
<p>RÉSULTATS STRATÉGIQUES 1.1 Criminalité transnationale 1.2 Drogues et crime organisé 1.3 Intégrité des frontières 1.4 Services de police internationaux 1.5 Opérations relatives à la sécurité internationale 1.6 Initiatives spéciales 1.7 Soutien des activités de programme</p>	<p>2 Services de police de protection</p> <p>2.1 Mission de protection 2.2 Événements majeurs 2.3 Initiatives spéciales 2.4 Soutien des activités de programme</p>	<p>3 Services de police contractuels, contractuels et autochtones</p> <p>3.1 Services de police provinciaux et territoriaux (SP) 3.2 Services de police municipaux (SM) 3.3 Services de police autochtones (SA) 3.4 Évaluations relatives à la police des transports 3.5 Direction des services de police contractuels, contractuels et autochtones 3.6 Initiatives spéciales 3.7 Soutien des activités de programme</p>	<p>4 Opérations relatives aux renseignements internes</p> <p>4.1 Renseignements sur le crime organisé 4.2 Analyse criminelle 4.3 Renseignement pour la sécurité nationale 4.4 Initiatives spéciales 4.5 Soutien des activités de programme</p>
<p>5 Opérations relatives à la police technique</p> <p>5.1 Services de tir 5.2 Science du comportement 5.3 Technologie de protection 5.4 Équipes techniques 5.5 Sécurité technique 5.6 Criminalité technologique 5.7 Sécurité matérielle 5.8 Initiatives spéciales 5.9 Soutien des activités de programme</p>	<p>6 Services de soutien aux services de police</p> <p>6.1 Centre national des opérations 6.2 Systèmes de données sur les opérations des services de police 6.3 Soutien opérationnel intégré 6.4 Programmes particuliers à la GRC 6.5 Initiatives spéciales 6.6 Soutien des activités de programme</p>	<p>7 Services nationaux de police</p> <p>7.1 Services des laboratoires judiciaires 7.2 Services d'information et d'analyse judiciaire 7.3 Collège canadien de police 7.4 Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants 7.5 SDC 7.6 Initiatives spéciales 7.7 Soutien des activités de programme</p>	<p>8 Structure organisationnelle</p> <p>8.1 Services opérationnels et d'analyse 8.2 Gestion générale et Contrôle 8.3 DPE 8.4 Direction stratégique 8.5 DPE 8.6 Initiatives spéciales 8.7 Soutien des activités de programme</p>



<p>CENTRE DES ARMES À FEU CANADA</p> <p>Les risques à la sécurité publique au Canada et à l'étranger dus à la présence d'armes à feu au Canada sont minimisés.</p>	
<p>9 Enregistrement, permis, infrastructure de soutien 9.1 Délivrance de permis et autres activités 9.2 Enregistrement</p>	<p>10 Politiques, réglementation, communication et intégration 10.1 Gouvernance et Services de soutien</p>

Notre but stratégique

Nous avons pour but stratégique d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités du Canada. Pour y arriver, nous persévérons dans nos efforts pour devenir un modèle d'excellence et nous nous employons à réaliser nos priorités stratégiques au moyen d'une approche responsable, rigoureuse, fondée sur les renseignements, guidée par des valeurs claires et axée sur la collaboration. Nous tâchons notamment de protéger les familles et les collectivités canadiennes en renforçant le système juridique.

Pour nous assurer que nous continuons de progresser vers notre but stratégique, nous surveillerons notre rendement au moyen des indicateurs suivants :

- Les perceptions des Canadiens quant à l'importance de la contribution de la GRC à la sécurité des foyers et des collectivités
- Le degré de satisfaction des Canadiens en ce qui concerne la contribution de la GRC à la sécurité des foyers et des collectivités
- La mesure dans laquelle les Canadiens estiment que les services de la GRC sont importants pour le Canada
- La mesure dans laquelle les Canadiens estiment que la GRC met l'accent sur la qualité du service
- La mesure dans laquelle les Canadiens estiment que la GRC contribue de manière importante à réduire l'incidence du crime organisé au Canada
- La mesure dans laquelle les Canadiens estiment que la GRC contribue de manière importante à réduire la menace d'activité terroriste au Canada
- La mesure dans laquelle les Canadiens estiment que la GRC contribue de manière importante à améliorer la santé et la sécurité des collectivités autochtones
- La mesure dans laquelle les Canadiens estiment que la GRC contribue de manière importante à prévenir et à réduire la criminalité chez les jeunes
- La mesure dans laquelle les Canadiens estiment que la GRC contribue de manière importante à réduire l'incidence de la criminalité économique au Canada

La carte de stratégie et le tableau qui suivent font état du résultat stratégique global, des objectifs et des principaux objectifs de rendement visés pour l'exercice 2007-2008.



Résumé du but stratégique organisationnel

But stratégique	Énoncé du résultat	Priorités stratégiques connexes	Taux de Principaux objectifs de rendement	Dépenses prévues (en millions de dollars)*		
				2007-2008	2008-2009	2009-2010
Sécurité des foyers et des collectivités	Pour assurer la sécurité des foyers et des collectivités, travailler à réaliser nos priorités stratégiques au moyen d'une approche responsable, rigoureuse, fondée sur les renseignements, guidée par des valeurs claires et axée sur la collaboration.	<ul style="list-style-type: none"> Le crime organisé Le terrorisme Les jeunes L'intégrité économique Les collectivités autochtones 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir le taux de consensus de 97 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC contribue de façon importante à la sécurité des foyers et des collectivités Maintenir le taux de satisfaction de 87 % chez les Canadiens en ce qui concerne la contribution de la GRC à la sécurité des foyers et des collectivités Maintenir le taux de consensus de 98 % chez les Canadiens sur le fait que les services de la GRC sont importants pour le Canada Maintenir le taux de consensus de 90 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC met l'accent sur la qualité du service Maintenir le taux de consensus de 89 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC contribue de manière importante à réduire l'incidence du crime organisé au Canada 	3 894,9\$	3 829,4\$	3 831,6\$
		Résultats stratégiques connexes		ÉTP prévus		
		<ul style="list-style-type: none"> Services de police fédéraux de qualité Services de police contractuels de qualité Service de soutien de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir le taux de consensus de 84 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC contribue de manière importante à réduire la menace d'activité terroriste au Canada Maintenir le taux de consensus de 80 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC contribue de manière importante à améliorer la santé et la sécurité des collectivités autochtones Maintenir le taux de consensus de 84 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC contribue de manière importante à prévenir et à réduire la criminalité chez les jeunes Maintenir le taux de consensus de 86 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC contribue de manière importante à réduire l'incidence de la criminalité économique au Canada 	26 732	26 906	27 038

*Les dépenses prévues sont tirées directement du Budget principal des dépenses et comprennent les revenus disponibles (voir le tableau 1 de la section III).

Nos priorités stratégiques

Nous déterminons avec soin nos priorités stratégiques après une analyse rigoureuse de l'environnement externe en vue d'appuyer la réalisation de notre but stratégique global. Cet exercice nous permet d'aborder de manière stratégique l'amélioration de la sécurité publique. Chaque priorité est assortie d'une stratégie distincte et a pour champion un sous-commissaire. Celui-ci dirige ce qu'on appelle le « groupe de travail sur la priorité stratégique » (GTPS), qui représente les activités de programme relatives à chaque objectif stratégique et qui veille au succès de la stratégie établie pour la priorité.

Nous avons mis sur pied les GTPS pour améliorer notre capacité à collaborer entre secteurs ainsi qu'avec d'autres ministères et organismes dans une optique de gestion horizontale intégrée. Cette façon de procéder permet à la GRC d'aller au-delà des structures de gestion traditionnelles axées sur les activités de programme. Il en résulte une collaboration et une efficacité accrues dans les domaines qui ne relèvent pas exclusivement de la GRC.

Il existe cinq GTPS, soit un pour chaque priorité stratégique nationale. Chaque GTPS veille à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie relative à la priorité :

- **Crime organisé** – sous-commissaire, Services fédéraux et Région du Centre
- **Terrorisme** – sous-commissaire, Opérations et Intégration
- **Jeunesse** – sous-commissaire, Région de l'Atlantique
- **Intégrité économique** – sous-commissaire, Services nationaux de police
- **Collectivités autochtones** – sous-commissaire, Région du Nord-Ouest

Les membres des GTPS représentent des secteurs tels que les Ressources humaines (RH), la Direction des affaires publiques et des services de communication (DAPSC), Gestion générale et Contrôle (GG et C), la Direction des renseignements criminels (DRC), Enquêtes relatives à la sécurité nationale (ESN), les Opérations fédérales et internationales (OFI), les Services nationaux de police (SNP), les Services de police communautaires, contractuels et autochtones (SPCCA) et la Direction de la planification et des politiques stratégiques (DPPS).

Les GTPS se réunissent une fois par trimestre. Nous prévoyons qu'ils prendront une dimension de plus en plus interorganisationnelle au fur et à mesure que d'autres intervenants clés, y compris des ministères et organismes du gouvernement du Canada et des partenaires externes et internationaux, seront invités à échanger des idées, à proposer des initiatives et à fournir des ressources en vue d'atteindre des objectifs communs. À l'heure actuelle, sept ministères et organismes fédéraux participent aux GTPS en qualité de partenaires.

Nos priorités stratégiques orientent les activités opérationnelles de toute l'organisation dans le but d'accroître la sécurité publique. Le reste de la présente section porte sur les plans, les objectifs et les principaux objectifs de rendement liés à nos cinq priorités stratégiques.

Priorité stratégique : Crime organisé

Réduire la menace et l'incidence du crime organisé

Pourquoi il s'agit d'une priorité

- Le gouvernement maintient ses priorités en matière de sécurité et de protection du public, qui consistent entre autres à assurer la solidité des institutions et de l'économie nationales et internationales, ainsi qu'à mettre l'accent sur les villes et les collectivités du Canada
- Selon les données actuelles, les activités criminelles génèrent les recettes annuelles suivantes à l'échelle mondiale :
 - ▶ de 100 à 300 G\$ pour le narcotrafic
 - ▶ de 10 à 12 G\$ pour le déversement de produits toxiques ou dangereux
 - ▶ 9 G\$ pour le vol de voitures aux États-Unis et en Europe
 - ▶ 7 G\$ pour le passage de clandestins
 - ▶ de 1 à 20 G\$ pour le vol de propriété intellectuelle (piratage de vidéos, de logiciels ou d'autres produits)
- Le commerce mondial de biens piratés est évalué à 450 G\$US (soit 5 à 7 % de la valeur totale du commerce international)
- Le crime organisé prend un caractère de plus en plus transnational; les innovations en matière de TI facilitent les crimes contre la propriété intellectuelle – le vol d'identité – pertes de 2 G\$ aux États-Unis seulement; augmentation de 900 % du volume de billets contrefaits en circulation au cours de la dernière décennie
- Tendance chez les groupes criminels organisés à cibler des fonctionnaires en vue de les corrompre
- Le narcotrafic demeure la principale source de revenus de la plupart des groupes du crime organisé; on reconnaît qu'une partie des profits tirés de la vente de drogues peut finir entre les mains de groupes terroristes ou rebelles participant eux aussi, directement ou indirectement, au narcotrafic
- Il existe des liens directs et indirects entre la production, la distribution et la consommation de substances réglementées et d'autres activités criminelles
- La toxicomanie nuit individuellement et collectivement aux Canadiens sur les plans physique, émotionnel, économique et social
- Le crime organisé produit un effet d'entraînement – la toxicomanie coûte plus de 120 G\$ par année aux pays de l'OCDE (répression, poursuites judiciaires, incarcération, prévention, traitement, soins de santé et pertes financières)
- Les ports maritimes constituent l'un des principaux points d'entrée pour la contrebande de drogues illicites, de tabac, d'alcool et d'armes à feu
- Le nombre de personnes en déplacement s'élève à plus de 174 millions, soit plus du double d'il y a 35 ans; les déplacements illégaux deviennent de plus en plus nombreux – on estime que les entrées illégales aux États-Unis, au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande se chiffrent à 500 000 par année; entre 800 000 et 4 millions de personnes traversent clandestinement les frontières internationales
- Le crime organisé joue un rôle important dans le trafic d'armes légères, et le risque qu'il se tourne vers le trafic d'armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN) augmente progressivement
- Il y a 600 millions d'armes légères en circulation dans le monde

(Sources : Analyse de l'environnement de la GRC – 2004; Rapport annuel du SCRC sur le crime organisé au Canada – 2004; Rapport annuel sur le crime organisé au Canada – 2005; centres de décision de la GRC; discours du Trône – octobre 2004)

Aperçu

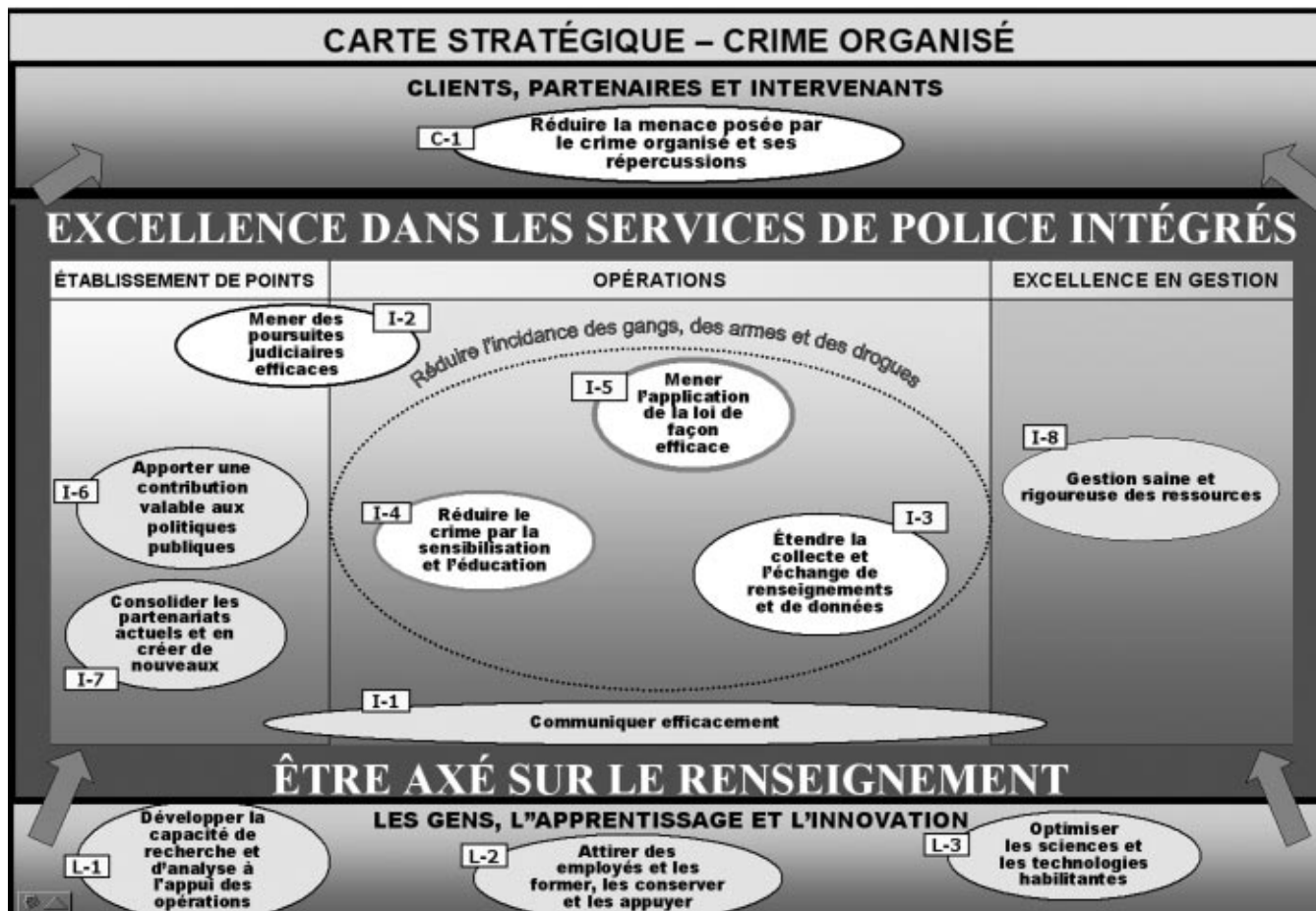
Le crime organisé constitue une menace grave à long terme pour nos institutions, notre société, notre économie et notre qualité de vie. La priorité stratégique de la GRC à cet égard consiste à réduire la menace et l'incidence du crime organisé. Pour combattre la prolifération des organisations criminelles et démanteler ou perturber leurs structures et sous-groupes, il faut absolument améliorer la coordination, l'échange et l'utilisation des renseignements criminels. Ces renseignements appuient l'intégration des services de police, l'élaboration de plans et de stratégies en matière d'application de la loi ainsi que le lancement d'initiatives pour faire connaître les répercussions et l'ampleur du crime organisé.

À l'aide du bassin de renseignements constitué par la GRC, les services opérationnels joueront un rôle directeur dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans opérationnels tactiques fondés sur le renseignement, en partenariat avec d'autres services de police et d'application de la loi, afin de produire le résultat stratégique visé, à savoir la réduction de la menace et de l'incidence du crime organisé. La GRC poursuivra son programme dynamique pour la collecte proactive de renseignements utilisables qui appuieront directement les activités de répression. L'initiative consistera à déployer des équipes de collecte de renseignements pour prêter main-forte aux ressources actuellement consacrées à des fonctions de répression. Il s'agit d'une application pratique du principe des services de police axés sur le renseignement qui a déjà donné de bons résultats dans la lutte contre le crime organisé lors des essais effectués jusqu'à maintenant.

Plans et priorités

Voici les plans et les priorités clés qui ont été établis pour la prochaine année afin de guider la GRC dans ses efforts pour réduire la menace et l'incidence du crime organisé au Canada :

- Réduire l'offre et la demande de drogues illicites au Canada
- Diminuer l'approvisionnement en drogues là où les efforts de réduction de la demande ont le plus de chances de succès
- Mener des enquêtes efficaces – accroître notre aptitude et notre capacité à enquêter efficacement sur le crime organisé
- Réduire le crime par la sensibilisation et l'éducation
- S'appuyer sur des renseignements pour l'établissement de priorités et la prise de décisions efficaces
- De concert avec des partenaires, effectuer une analyse globale des menaces et des risques
- Élargir la collecte et l'échange d'information et de renseignements criminels; favoriser une contribution accrue; trouver de nouvelles sources d'information; recueillir des données sur les nouveaux secteurs d'intérêt; assurer l'échange de données balistiques sur les armes à feu entre le Canada et les États-Unis
- Renforcer les partenariats actuels et en établir de nouveaux, au Canada comme à l'étranger
- Contribuer à l'élaboration des politiques publiques dès ses premières étapes
- Appuyer les organismes d'application de la loi et les tribunaux canadiens dans la lutte contre le crime organisé en fournissant des renseignements à jour sur les antécédents criminels
- Contribuer à la lutte contre le crime organisé en offrant des cours avancés, des séminaires spécialisés et d'autres possibilités d'apprentissage aux membres de la GRC, d'autres services de police canadiens ou internationaux et d'organismes partenaires
- Effectuer des recherches tant appliquées que théoriques, contribuer à l'analyse de l'environnement, faire des analyses stratégiques, élaborer des politiques et donner des conseils en la matière, concevoir des programmes, surveiller et évaluer les politiques et les programmes
- Renforcer la collectivité canadienne du renseignement en appuyant le Système automatisé de renseignements criminels (SARC) du SCRC, base de données servant à l'échange de renseignements sur le crime organisé et les autres formes de criminalité grave ayant une incidence au Canada
- Soutenir la collectivité policière canadienne en participant au plan de collecte nationale intégrée, menée par le Service canadien de renseignements criminels (SCRC), et en contribuant à la préparation de l'évaluation nationale de la menace présentée par le crime organisé et les autres crimes graves au Canada



Priorité stratégique (continue) : Crime organisé

Résultat stratégique	Principaux objectifs de rendement	Activités de programme complémentaires (AAP)*	Dépenses prévues (en M\$)**		
			2007-2008	2008-2009	2009-2010
<ul style="list-style-type: none"> Réduire la menace et l'incidence du crime organisé. 	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter de 10 % le pourcentage d'intervenants (75 %) et de partenaires (50 %) qui estiment que la GRC communique efficacement ce qu'elle fait et pourquoi elle le fait Maintenir le consensus entre les intervenants (91 %) et les partenaires (86 %) voulant que la GRC soit un précieux allié dans la réduction de la menace et de l'incidence du crime organisé 	1 – Opérations fédérales et internationales 3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones	796,4\$	783,7\$	793,0\$
Objectifs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> Accroître de 10 % le pourcentage d'intervenants qui estiment que la GRC fournit des renseignements exacts et complets sur ses programmes et services Obtenir un taux de consensus de 85 % chez les intervenants et les partenaires sur le fait que la GRC est un précieux allié dans la réduction de la menace et de l'incidence du crime organisé Tripler le nombre de partenaires externes qui participent aux travaux du GTPS Obtenir un taux de consensus de 85 % chez les intervenants sur le fait que la GRC fournit des avis éclairés pour l'élaboration de politiques publiques sur le crime organisé Le nombre de comités directeurs provinciaux en place pour mettre en œuvre les évaluations intégrées des menaces provinciales Le nombre de divisions ayant intégré le concept d'équipe de reconnaissance Le pourcentage de clients, partenaires et intervenants qui sont d'avis que la GRC est un précieux allié dans la prévention et la réduction de la criminalité Le nombre de services de collecte de renseignements criminels de la GRC au pays dans lesquels le SARC est mis en place' 	4 – Renseignements criminels 5 – Police technique 7 – Services nationaux de police	91,5\$	92,6\$	93,7\$
<ul style="list-style-type: none"> Communiquer efficacement Gérer les ressources de manière saine et rigoureuse Axer les activités sur les renseignements Élargir la collecte et l'échange d'information et de renseignements Permettre le renforcement des partenariats actuels et la création de nouveaux partenariats Fournir des avis éclairés pour l'élaboration de politiques publiques Assurer la qualité et l'intégrité des données Améliorer la planification et la gestion du rendement Mener des enquêtes efficaces Réduire le crime par la sensibilisation et l'éducation Renforcer les capacités opérationnelles, de recherche, d'élaboration de politiques et d'analyse Attirer des employés, les former, les conserver et les appuyer Optimiser le recours aux sciences et technologies habilitantes 		Activités de programme complémentaires (AAP)*	ETP prévus		
			2007-2008	2008-2009	2009-2010
		1 – Opérations fédérales et internationales 3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones 4 – Renseignements criminels 5 – Police technique 7 – Services nationaux de police	4 526	4 782	4 872
		3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones	13 572	13 572	13 572
		4 – Renseignements criminels	597	611	623
		5 – Police technique	1 121	1 148	1 165
		7 – Services nationaux de police	1 286	1 286	1 258

* Principaux secteurs responsables de la mise en œuvre de la priorité stratégique, conformément à l'AAP.

** Affectations en fonction des activités de programme et non des priorités stratégiques. Chiffres tirés directement des dépenses prévues contenues dans le Budget principal des dépenses (voir le tableau 1 de la section III). Les dépenses prévues pour l'activité de programme Structure organisationnelle ont été réparties entre toutes les activités de programme, conformément aux lignes directrices du SCT sur la préparation du Budget principal des dépenses.

Plans et priorités stratégiques

Les activités, sous-activités et sous-sous-activités de programme suivantes appuient la priorité du crime organisé :

Activités de l'AAP

- 1 – Opérations fédérales et internationales
- 3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones
- 4 – Renseignements criminels
- 5 – Police technique
- 7 – Services nationaux de police

Sous-activités de l'AAP

- 1.1 – Criminalité financière : Contribuer à la sécurité de l'économie canadienne et chercher à protéger les Canadiens et leurs gouvernements contre les crimes financiers commis par des groupes du crime organisé et d'autres intervenants
- 1.2 – Drogues et Crime organisé : Mettre l'accent sur la lutte contre le crime organisé et sur la protection des Canadiens contre les troubles sociaux et économiques liés aux drogues; tâcher de réduire l'offre et la demande de drogues illicites au moyen d'une approche intégrée comprenant des services de prévention, de sensibilisation, de répression, de consultation, de traitement et de réadaptation
- 1.3 – Intégrité des frontières : Se charger des fonctions policières relatives aux frontières du Canada et de l'exécution de plus de 250 lois fédérales dans divers domaines
- 1.4 – Police internationale : Améliorer la collaboration internationale entre la GRC et les organismes de police et d'application de la loi étrangers, du point de vue tant stratégique que tactique
- 3.1 – Police provinciale ou territoriale : Fournir des services de police à huit provinces et à trois territoires au moyen d'ententes sur le partage des coûts de ces services
- 3.2 – Police municipale : Fournir des services de police à diverses municipalités dans sept provinces au moyen d'ententes sur le partage des coûts de ces services
- 4.1 – Renseignements criminels : Évaluer, surveiller et coordonner les renseignements sur toutes les formes de crime organisé ou de criminalité grave
- 5.6 – Criminalité technologique : Servir de centre de décision pour la prestation de services de soutien au

personnel de la GRC en ce qui concerne les perquisitions, les saisies et les analyses judiciaires relatives aux ordinateurs

7.1 – Services de laboratoire judiciaire : Effectuer l'analyse scientifique des éléments de preuve recueillis sur les lieux de crime, présenter des preuves médico-légales en cour et faire des recherches en vue d'élaborer des méthodes et des techniques judiciaires de pointe

7.2 – Services d'information et d'identité judiciaire : Participer à un système national d'échange de renseignements sur les casiers judiciaires et les empreintes digitales, entre autres, avec des organismes d'application de la loi canadiens et internationaux

7.3 – Collège canadien de police : Offrir de la formation avancée et spécialisée sur la gestion policière et les enquêtes relatives au crime organisé à tous les services de police canadiens

7.5 – Service canadien de renseignements criminels : Réunit les personnes intéressées au Canada à la collecte de renseignements criminels qui servent à l'évaluation de la menace que pose le crime organisé et d'autres crimes graves; fournit une évaluation des capacités, des intentions et des limitations des criminels et des organisations criminelles et met l'accent sur les faiblesses afin de permettre aux forces de l'ordre de s'infiltrer dans les organisations criminelles et de les neutraliser dès que possible

Sous-sous-activités de l'AAP

- 1.1.1 Infractions commerciales : Réduire, contrôler et prévenir les crimes liés aux affaires et la criminalité en col blanc
- 1.1.2 Produits de la criminalité : Superviser la contribution de la GRC à l'Initiative intégrée pour le contrôle des produits de la criminalité et la lutte contre le recyclage d'argent; déceler, restreindre et confisquer les biens illicites ou non déclarés accumulés au moyen d'activités criminelles
- 1.1.3 Recyclage d'argent : Enquêter sur les principaux groupes du crime organisé actifs au Canada et tenter des poursuites judiciaires contre eux; éliminer les incitatifs financiers que présentent les activités criminelles
- 1.1.4 Équipes intégrées de la police des marchés financiers : Équipes à gestion mixte qui enquêtent sur les cas les plus graves de fraude dans les entreprises et les marchés financiers

1.2.1 Crime organisé : Réduire la menace que posent les groupes du crime organisé et l'incidence de leurs activités en démantelant ou en perturbant leurs structures

1.2.3 Protection des sources et des témoins : Gérer les programmes visant les sources humaines et la protection des sources et des témoins

1.2.6 Unités mixtes d'enquête sur le crime organisé : Groupes intégrés réunissant des membres de divers organismes et ministères qui enquêtent sur les activités d'organisations criminelles dans le but de les perturber, de les démanteler et d'intenter des poursuites judiciaires

1.2.7 Sensibilisation aux drogues : Travailler à réduire la toxicomanie et à la prévenir par l'éducation, la sensibilisation et le traitement

1.2.9 Lutte antidrogue : Contribuer à la réduction de l'offre et de la demande de drogues illicites en perturbant les organisations criminelles responsables de leur importation, de leur production et de leur approvisionnement au Canada; perturber les voies d'approvisionnement et empêcher la production et la distribution de drogues illicites; réduire la demande de drogue ainsi que la toxicomanie par la prévention, la sensibilisation du public et le soutien de la justice alternative

1.3.1 Exécution des lois fédérales : Assurer l'application de plus de 250 lois fédérales touchant divers domaines, notamment les crimes contre l'environnement et la faune, les ports et les aéroports, la protection des consommateurs, la sécurité publique et les pertes financières pour le gouvernement fédéral

1.3.2 Immigration et Passeports : Enquêter sur les infractions à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, à la *Loi sur la citoyenneté* et au *Code criminel* ayant trait à la citoyenneté canadienne, au passeport canadien, à la fraude, à la falsification et aux complots

1.3.3. Douanes et Accise : En partenariat avec les clients, les partenaires et la collectivité, appliquer, au Canada et dans les zones non contrôlées situées le long de la frontière canado-américaine, les lois régissant la circulation internationale des marchandises, la fabrication, la distribution ou la possession illégales de produits de contrebande (dont le tabac et les spiritueux) et le trafic illicite de produits de haute technologie ou de biens stratégiques, ainsi que les règlements qui imposent des barrières non tarifaires à la circulation internationale de marchandises, telles que des exigences de permis

1.3.4 Équipes intégrées de la police des frontières : Équipes multiorganismes d'application de la loi visant à harmoniser les efforts déployés par le Canada et les États-Unis pour cibler les activités criminelles transfrontalières

1.3.5 Sûreté maritime : Mettre en œuvre une approche intégrée et stratégique visant à prévenir, à décourager et à déceler les activités illicites et l'entrée de marchandises ou de personnes non autorisées pouvant menacer la sécurité du Canada, des États-Unis et de la collectivité internationale

1.3.6 Surveillance côtière/aéroportuaire : Réduire la circulation de produits de contrebande par voie aérienne ou maritime et relever les activités qui menacent la sécurité nationale grâce à l'information et à la collaboration obtenues auprès du public, de groupes communautaires, du secteur privé et d'autres organismes

3.1.4 Infractions commerciales : Mener des enquêtes sur les infractions commerciales, y compris les infractions en matière de faillite, de valeurs mobilières et de fiscalité, les fraudes touchant le commerce et les entreprises, la contrefaçon, la corruption de fonctionnaires et la criminalité en col blanc

3.1.5 Renseignements criminels : Faire des recherches et des analyses pour déceler des activités criminelles (crime organisé, etc.); produire, recueillir et analyser des renseignements et les diffuser aux services de police reconnus pour contribuer aux enquêtes; apporter un appui aux enquêtes criminelles importantes proposées ou entreprises par les groupes opérationnels; participer à l'établissement de priorités en matière de service stratégique du renseignement et à la mise en œuvre de priorités tactiques

Plans et priorités stratégiques

5.6.1 Soutien technologique judiciaire : Effectuer des perquisitions en vue de la saisie et de l'analyse d'éléments de preuve électroniques à l'appui d'enquêtes criminelles.

7.1.1 Contrefaçon et Documents : Faire l'analyse judiciaire de documents de voyage, de billets de banque et de cartes de paiement suspects pour en déterminer l'authenticité

7.1.9 Systèmes intégrés d'identification balistique : Miser sur la technologie pour établir des liens entre les armes à feu récupérées par la police et les crimes sous enquête par l'examen judiciaire de balles et de douilles

7.2.5 Équipe nationale de soutien à l'application de la Loi sur les armes (ENSALA) : Appuyer les organismes policiers de première ligne au Canada et à l'étranger dans la collecte d'éléments de preuve servant à poursuivre les personnes qui participent au trafic illégal et à l'utilisation criminelle d'armes à feu, en offrant entre autres un soutien aux enquêtes, de la formation et des conférences, une aide en matière d'analyse, des témoignages d'experts, des services d'identification d'armes à feu, des services de dépistage et des services de liaison avec les organismes policiers canadiens et étrangers

Principaux partenaires

Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC); ministère de la Justice; Transports Canada (TC); Agence des services frontaliers du Canada (ASFC); Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA); ministère des Finances; Santé Canada; Banque du Canada; Industrie Canada; Patrimoine canadien; Service correctionnel du Canada (SCC); Citoyenneté et Immigration Canada (CIC); Affaires étrangères et Commerce international Canada (AECIC); ministère de la Défense nationale (MDN); Organisation des États américains (OEA); Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD); communautés des Premières nations; Police civile de la Force des Nations Unies (UNCIVPOL); US Immigration and Naturalization Services (USINS); Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE); Direction de la gestion juricomptable; Direction de la gestion des biens saisis; Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS); secteur privé (Association des banquiers canadiens, lignes aériennes internationales, etc.); comité sur le crime organisé de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP); Association internationale des chefs de police (IACP); comité sur le crime organisé, organismes canadiens et étrangers d'application de la loi; organismes municipaux, provinciaux et territoriaux responsables de la santé, de l'éducation et des services correctionnels

Priorité stratégique : Terrorisme

Réduire la menace d'activité terroriste criminelle au Canada et à l'étranger

Pourquoi il s'agit d'une priorité

- À l'automne 2006, le gouvernement du Canada a réaffirmé son engagement de lutter contre le crime en choisissant, comme priorité, la criminalité et la sécurité nationale. Il entend s'y prendre au moyen de dispositions législatives sévères, de l'ajout de policiers et de poursuivants et d'une sécurité frontalière accrue. Le programme de sécurité nationale de la GRC est au cœur même de cet objectif
- Au moins 50 organisations terroristes sont présentes dans une certaine mesure au Canada et participent à une gamme d'activités comme la levée de fonds (argent envoyé à l'étranger pour financer des activités terroristes), l'acquisition d'armes, le trafic de marchandises et la traite de personnes
- Le Canada est le cinquième pays sur la liste des pays ciblés par Al Q'aeda, après nos alliés occidentaux
- Le SCRS a affirmé qu'une attaque terroriste pourrait être menée en sol canadien
- Une attaque terroriste réussie au Canada aurait de graves conséquences aux plans économiques, sociaux et politiques
- La Sécurité nationale est au fait du phénomène de radicalisation – qui souvent touche les enfants et les adolescents d'immigrants et de croyants convertis. Ces jeunes adoptent des idées extrémistes et éventuellement s'engagent dans des activités terroristes
- Le gouvernement compte toujours parmi ses priorités la sécurité et la protection du public; l'engagement à tirer parti du succès de la Frontière intelligente; le renforcement de la sécurité continentale; le rehaussement de notre visibilité à l'échelle internationale
- La menace du terrorisme demeure importante – sondage Voice of the People par Gallup
- Cette menace comprend les actes d'intervenants étatiques ou non étatiques; les armes de destruction massive; les attaques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN); les attentats-suicides, qui font des morts, dévastent les infrastructures économiques et créent un climat de peur
- L'environnement mondial de sécurité est en transition – la violence imprévisible et les menaces de sources tant naturelles qu'artificielles fragilisent la stabilité mondiale
- Les menaces qui traversent les frontières et peuvent compromettre l'intégrité des nations et la santé des citoyens continuent de soulever les principaux problèmes de sécurité; de nombreuses menaces sont de nature transnationale; elles proviennent de sources de plus en plus diffuses, sont difficiles à définir et ont une composition de plus en plus internationale
- La perturbation des groupes terroristes se poursuit, mais les réseaux demeurent actifs – selon les experts, 30 à 40 groupes terroristes affiliés à Al-Qaïda seraient présents dans 60 pays; 18 000 « diplômés » de camps de formation demeurent actifs
- Environ 85 % des échanges commerciaux du Canada se font avec les États-Unis; plus de 300 000 personnes traversent la frontière chaque jour
- Chaque année, 3 700 gros navires transportant passagers et marchandises et près de 3,5 M de conteneurs passent par les ports canadiens, dont bon nombre reçoivent une forme quelconque d'envois internationaux – tous sont potentiellement vulnérables

(Sources : Le rendement du Canada, 2004; discours du Trône d'octobre 2004; centres de décision de la GRC; sondage international Voice of the People; Analyse de l'environnement de la GRC, 2004)

Plans et priorités stratégiques

Aperçu

La sécurité nationale est un élément essentiel de toute démocratie. Elle fournit la base au bien-être des citoyens et permet aux gens de participer pleinement au travail, à la vie familiale, à l'observation de rites religieux et aux activités de loisir sans crainte, et sans faire l'objet d'intimidation. Le terrorisme mine ce fondement de la vie démocratique.

Les menaces terroristes au pays viennent principalement de petits groupes de gens motivés par une idéologie et qui, bien souvent, s'identifient ou se rattachent assez vaguement à des groupes terroristes internationaux, tel qu'Al Q'aeda.

De plus en plus les terroristes se servent de technologies de l'information, comme l'Internet, pour diffuser leur propagande, recruter et former de nouveaux membres, obtenir du financement pour leurs activités, recueillir des renseignements, planifier les activités et communiquer entre eux.

Les terroristes n'ont plus besoin de se réunir; ils tentent plutôt de recruter des partisans à leur cause de façon anonyme et de planifier les attaques au moyen de rencontres en ligne sur les sites de bavardage. D'ailleurs, cette façon de faire constitue leur grande vulnérabilité.

Les communications électroniques et l'utilisation de l'Internet constituent des éléments essentiels pour faire enquête sur les menaces posées à la sécurité nationale. Les forces de l'ordre, dont la GRC, doivent donc unir leurs efforts pour demeurer à la fine point de la technologie.

Vu la mondialisation du terrorisme, des enquêtes criminelles sont menées à l'échelle internationale. La GRC est donc appelée à collaborer avec ses partenaires internationaux dans les principales enquêtes sur le terrorisme. Conformément au principe de la centralisation, l'échange de renseignements avec les partenaires internationaux doit être coordonné par le service des ESN à la Direction générale de la GRC.

Dans sa recommandation figurant au « Rapport sur les événements concernant Maher Arar » le juge O'Connor dit que la GRC « devrait maintenir sa pratique actuelle de surveillance contrôlée des enquêtes relatives à la sécurité ». La coordination centralisée constitue un excellent moyen d'assurer la conformité et la reddition de compte et permet de reconnaître le caractère délicat et les répercussions de ces enquêtes au pays.

La GRC a déjà commencé à mettre en application les recommandations du juge O'Connor et travaillera de concert avec le gouvernement fédéral à la mise en œuvre de toutes les recommandations. Parmi celles-ci il y a : une coordination centrale accrue et un suivi des enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale; une formation qui reflète davantage le contexte actuel de menace à la sécurité publique; la sensibilisation des collectivités aux menaces à la sécurité nationale et la diffusion de directives claires sur l'échange de renseignements.

La priorité stratégique de la GRC en matière de terrorisme demeure axée sur la réduction de la menace d'activité terroriste criminelle au Canada et à l'étranger. Pour atteindre cet objectif, nous miserons sur l'intégration et le renseignement, notamment en faisant partie de comités et de groupes de travail interministériels et canado-américains ayant pour but d'améliorer la sûreté des transports, l'intégrité des frontières et l'échange d'information et de renseignements dans une optique de sécurité nationale. À l'échelle internationale, nous avons cherché à connaître les pratiques exemplaires en usage et à améliorer l'échange de renseignements en participant activement au groupe Lyon-Rome de lutte contre le crime et le terrorisme du G8.

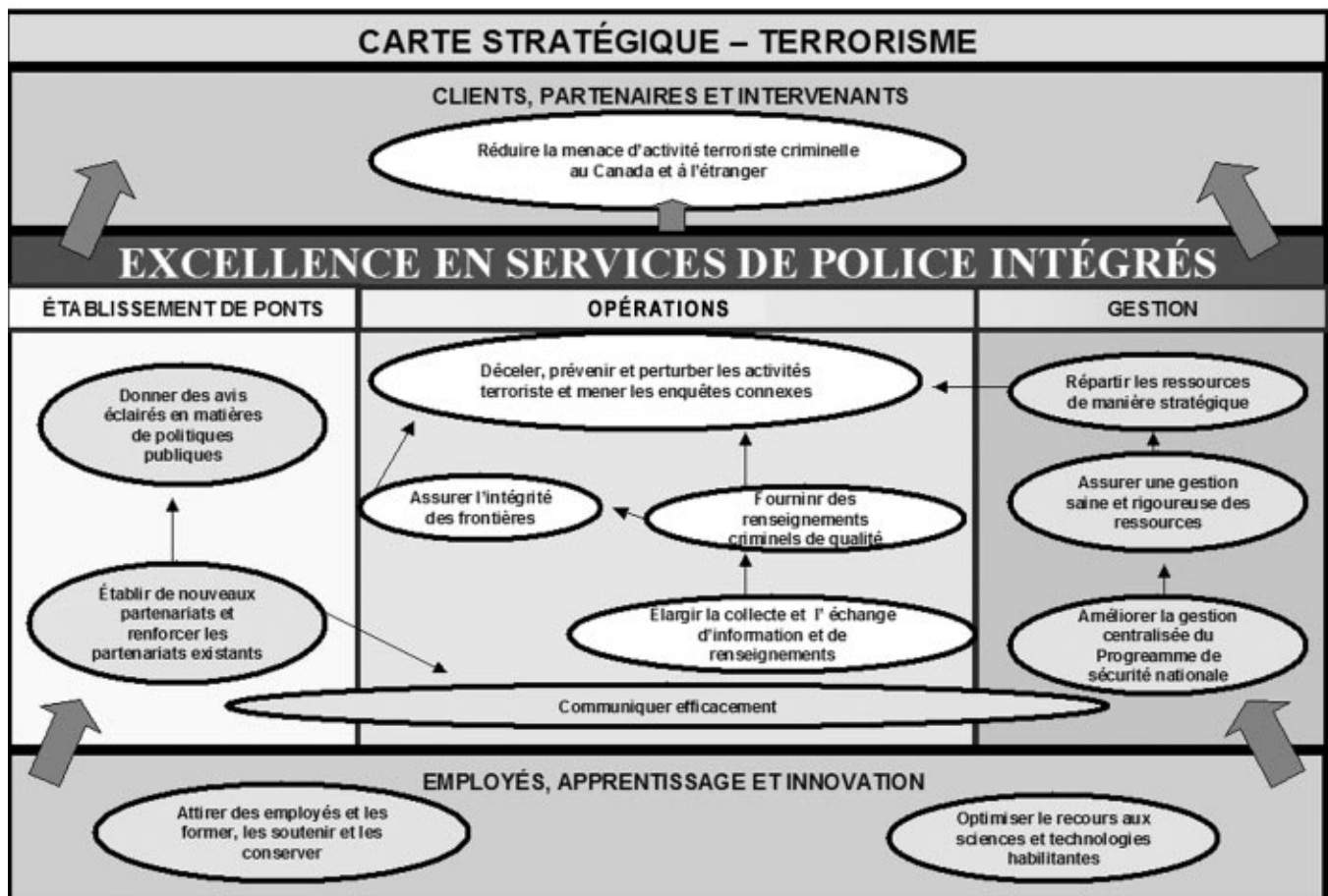
Plans et priorités

Voici les plans et les priorités clés qui ont été établis pour la prochaine année afin de guider la GRC dans ses efforts pour réduire la menace d'activité terroriste en empêchant les groupes terroristes de sévir au Canada ou ailleurs dans le monde :

- Exercer une surveillance centralisée des enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale; cette surveillance centralisée vise à créer une structure de gouvernance pour ce type d'enquêtes compte tenu des réalités du contexte actuel. Pour paraphraser l'observation faite par le juge O'Connor dans la Partie I de son rapport, la centralisation sera utile pour appuyer l'efficacité et la légitimité des enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale. Elle permet d'assurer que l'information pertinente est communiquée à l'interne, aide à cerner les tendances et facilite la communication de renseignements au ministre de la Sécurité publique, au besoin. La centralisation permet également de s'assurer que les personnes qui participent aux enquêtes criminelles relatives à la sécurité publique adhèrent au mandat de la GRC, suivent les directives et politiques ministérielles, respectent les libertés individuelles et échangent des renseignements de façon appropriée

Plans et priorités stratégiques

- Donner une formation améliorée en matière de sécurité nationale pour assurer la conformité aux normes d'enquête (gestion des grands dossiers), et satisfaire aux exigences du juge O'Connor énoncées dans la partie I du Rapport, à celles des particuliers et de la GRC
- Continuer à mettre en œuvre et à améliorer le Programme de sensibilisation sur la sécurité nationale et à améliorer les relations avec la Table ronde transculturelle sur la sécurité
- Contribuer collectivement à la sécurité nationale en protégeant les Canadiens contre le terrorisme, le crime organisé et toute autre forme de criminalité à la frontière, tout en assurant la circulation sûre et efficace des personnes et des marchandises à l'échelle internationale
- Participer, avec les partenaires, à une évaluation de la menace et des risques
- Élaborer des plans de préparation en cas d'urgence et des plans de continuité des activités efficaces, suivant une étude et une prise de conscience de l'infrastructure critique
- Moderniser le Centre national des opérations pour assurer un soutien efficace aux enquêtes criminelles sur les activités terroristes au Canada et à l'étranger
- Appuyer les enquêtes relatives à la sécurité nationale en offrant une formation efficace aux directeurs sur les interventions en cas d'incidents et appuyer le Centre national des opérations
- Assurer l'intégrité des frontières – collaboration avec des partenaires afin de créer des « frontières intelligentes »; empêcher l'entrée de personnes qui présentent une menace terroriste
- Mettre en œuvre des programmes nationaux pour la détection, la prévention et la perturbation des activités terroristes ainsi que pour les enquêtes connexes
- Renforcer les partenariats actuels et en créer de nouveaux, à l'échelle tant nationale qu'internationale
- Contribuer aux politiques publiques – accroître la participation de la GRC dès les premières étapes de leur élaboration



Priorité stratégique (continue) : Terrorisme

Résultat stratégique	Principaux objectifs de rendement	Activités de programme complémentaires (AAP)*	Dépenses prévues (en M\$)**			
			2007-2008	2008-2009	2009-2010	
<ul style="list-style-type: none"> Réduire la menace d'activité terroriste criminelle au Canada et à l'étranger 	<ul style="list-style-type: none"> Perturber avec succès les activités du nombre prévu de cibles terroristes importantes en 2007-2008 Accroître de cinq le nombre de nouveaux groupes ou organismes partenaires avec lesquels on échange de l'information Mener à bien 100 % des projets ou enquêtes visant des cibles terroristes clés Maintenir le pourcentage d'intervenants ou de partenaires qui considèrent la GRC comme un précieux allié dans la réduction de la menace et de l'incidence du terrorisme Maintenir à 80 % le pourcentage d'intervenants qui estiment que la GRC fournit des avis éclairés pour l'élaboration de politiques publiques en matière de terrorisme Obtenir un taux de conformité de 100 % pour les enquêtes coordonnées ou contrôlées de manière centralisée selon la politique sur la sécurité nationale 	1 – Opérations fédérales et internationales 2 – Police de protection 3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones 4 – Renseignements criminels 5 – Police technique 6 – Services de soutien 7 – Services nationaux de police	796,4\$	783,7\$	793,0\$	
		129,0\$ 2 378,6\$ 91,5\$ 198,8\$ 72,1\$ 158,0\$	141,4\$	2 345,9\$	92,6\$	194,8\$
Objectifs stratégiques		Activités de programme complémentaires (AAP)*	ETP prévus			
<ul style="list-style-type: none"> Communiquer efficacement Assurer l'intégrité frontalière Assurer l'intégrité des frontières Déceler, prévenir et perturber les activités terroristes et mener les enquêtes connexes Renforcer les partenariats actuels et en créer de nouveaux Fournir des avis éclairés pour l'élaboration de politiques publiques Améliorer la gestion coordonnée ou contrôlée de manière centralisée du Programme de sécurité nationale Attirer des employés, les former, les conserver et les appuyer Optimiser le recours aux sciences et technologies habilitantes 			2007-2008	2008-2009	2009-2010	
			1 – Opérations fédérales et internationales 2 – Police de protection 3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones 4 – Renseignements criminels 5 – Police technique 6 – Services de soutien 7 – Services nationaux de police	4 526	4 782	4 872
			765	765	765	
			13 572	13 572	13 572	
			597	611	623	
			1 121	1 148	1 165	
			325	325	325	
			1 286	1 286	1 258	

*Principaux secteurs responsables de la mise en œuvre de la priorité stratégique, conformément à l'AAP.

** Affectations en fonction des activités de programme et non des priorités stratégiques. Chiffres tirés directement des dépenses prévues contenues dans le Budget principal des dépenses (voir le tableau 1 de la section III). Les dépenses prévues pour l'activité de programme Structure organisationnelle ont été réparties entre toutes les activités de programme, conformément aux lignes directrices du SCT sur la préparation du Budget principal des dépenses.

Les activités, sous-activités et sous-sous-activités de programme suivantes appuient la priorité du terrorisme :

Activités de l'AAP

- 1 – Opérations fédérales et internationales
- 2 – Police de protection
- 3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones
- 4 – Renseignements criminels
- 5 – Police technique
- 6 – Services de soutien
- 7 – Services nationaux de police

Sous-activités de l'AAP

- 1.1 – Criminalité financière : Contribuer à la sécurité de l'économie canadienne et chercher à protéger les Canadiens et leurs gouvernements contre les crimes financiers commis par des groupes du crime organisé et d'autres intervenants
- 1.2 – Drogues et Crime organisé : Mettre l'accent sur la lutte contre le crime organisé et protéger les Canadiens contre les troubles sociaux et économiques liés aux drogues; tâcher de réduire l'offre et la demande de drogues illicites au moyen d'une approche intégrée comprenant des services de prévention, de sensibilisation, de répression, de consultation, de traitement et de réadaptation
- 1.3 – Intégrité des frontières : Se charger des fonctions policières relatives aux frontières du Canada et de l'exécution de plus de 250 lois fédérales
- 1.4 – Police internationale : Améliorer la collaboration internationale entre la GRC et les organismes de police et d'application de la loi étrangers, du point de vue tant stratégique que tactique
- 1.5 – Opérations relatives à la sécurité nationale : Veiller aux activités opérationnelles relevant du mandat de la GRC à l'égard des infractions criminelles liées à la sécurité en vertu de la *Loi sur les infractions en matière de sécurité*
- 2.1 – Missions de protection : Protéger les hauts fonctionnaires canadiens et les dignitaires étrangers qui résident ou séjournent au Canada, y compris les résidences officielles et les endroits désignés
- 2.2 – Événements majeurs – Assurer la sécurité aux conférences du sommet menées par le gouvernement et à d'autres événements et visites à grand retentissement

3.6 – Initiatives spéciales : Initiatives à l'appui de la sécurité publique et de l'antiterrorisme (SPAT)

4.3 – Renseignement pour la sécurité nationale : Évaluer, coordonner et surveiller toutes les enquêtes criminelles et tous les renseignements liés à la sécurité nationale, à l'échelle tant nationale qu'internationale

4.4 – Initiatives spéciales : Initiatives à l'appui de la sécurité publique et de l'antiterrorisme (SPAT), telles que le ciblage du financement des activités terroristes, les évaluations de la menace, les EISN et les composantes des EIPF qui se chargent des analyses relatives à la sécurité nationale

5. 2 – Élaborer et utiliser des outils et techniques fondés sur les sciences du comportement comme le Système d'analyse des liens entre les crimes de violence (SALCV), la polygraphie et le profilage, par ailleurs, gérer et tenir le registre national des délinquants sexuels

5.6 – Criminalité technologique : Servir de centre de décision pour la prestation de services de soutien au personnel de la GRC en ce qui concerne les perquisitions, les saisies et les analyses judiciaires relatives aux ordinateurs (enquêtes basées sur Internet, recherche et développement d'utilitaires d'informatique judiciaire, assistance en informatique judiciaire à d'autres organismes ou services de police reconnus au Canada et à l'étranger, etc.)

6.1 – Centre national des opérations : Point de centralisation des communications de la GRC. Comprend un environnement multimédia pleinement intégré et informatisé qui facilite la coordination centralisée lors des situations de crise. Comprend également un centre de compte rendu perfectionné pour appuyer les cadres supérieurs de la GRC ainsi que les missions de protection et les activités de police criminelle d'un océan à l'autre

7.1 – Services de laboratoire judiciaire : Effectuer l'analyse scientifique des éléments de preuve recueillis sur les lieux de crime, présenter des preuves médico-légales en cour et faire des recherches en vue d'élaborer des méthodes et des techniques judiciaires de pointe

7.2 – Services d'information et d'identité judiciaire : Participer à un système national d'échange de renseignements sur les casiers judiciaires et les empreintes digitales, entre autres, avec des organismes d'application de la loi canadiens et internationaux

Plans et priorités stratégiques

Sous-sous-activités de l'AAP

1.1.2 – Produits de la criminalité : Superviser la contribution de la GRC à l'Initiative intégrée pour le contrôle des produits de la criminalité et la lutte contre le recyclage d'argent, qui est coordonnée par le Ministre de la Sécurité publique

1.3.2 – Immigration et Passeports : Enquêter sur les infractions aux lois portant sur la citoyenneté canadienne, le passeport canadien, la fraude, la falsification et les complots

1.3.3 – Douanes et Accise – Appliquer, au Canada et dans les zones non contrôlées situées le long de la frontière canado-américaine, les lois régissant la circulation internationale des marchandises, la fabrication, la distribution ou la possession illégales de produits de contrebande (dont le tabac et les spiritueux) et le trafic illicite de produits de haute technologie ou de biens stratégiques, ainsi que les règlements qui imposent des barrières non tarifaires à la circulation internationale de marchandises, telles que des exigences de permis

1.3.4 – Équipes intégrées de la police des frontières : Équipes multiorganismes d'application de la loi visant à harmoniser les efforts déployés pour prévenir, décourager et déceler les activités illicites et l'entrée de marchandises ou de personnes non autorisées pouvant menacer la sécurité du Canada, des États-Unis et de la collectivité internationale

1.3.5 – Sûreté maritime : Mettre en œuvre une approche intégrée et stratégique visant à prévenir, à décourager et à déceler les activités illicites et l'entrée de marchandises ou de personnes non autorisées pouvant menacer la sécurité du Canada, des États-Unis et de la collectivité internationale

1.4.1 – Opérations internationales : Par l'intermédiaire des agents de liaison, fournir soutien et assistance aux organismes canadiens d'application de la loi pour la prévention et la détection des infractions aux lois fédérales canadiennes

1.4.2 – Interpol : Se concentrer sur les activités d'application de la loi ayant des répercussions internationales, et ce, dans tous les secteurs d'activité criminelle

1.6.1 – Équipes intégrées de la sécurité nationale : Améliorer la capacité collective de contrer les menaces à la sécurité nationale par l'augmentation de la capacité de collecte, de diffusion et d'analyse de renseignements en ce qui a trait aux cibles qui menacent la sécurité nationale

2.1.1 – Police de protection assurant des services généraux – Activités liées à la protection de missions étrangères désignées et de cibles stratégiques notamment les ambassades, les hauts-commissariats, les consulats, la colline du Parlement, la Cour suprême et la Cour fédérale.

2.1.2 – Sécurité de personnages de marque (VIP) – Activités liées à la protection de personnes jouissant d'une protection internationale (PPI) en visite au Canada, de personnes désignées par le Ministre et de hauts fonctionnaires canadiens, notamment des juges de la Cour suprême, de la Cour fédérale et de la Cour de l'impôt

2.1.3 – Détails concernant la protection du premier ministre – Activités liées à la protection du premier ministre, de son conjoint ou de sa conjointe et de sa famille ainsi que de leurs domiciles officiels et personnels

2.1.4 – Programme de protection des transporteurs aériens canadiens (PPTAC) : Veiller à l'administration du PPTAC, y compris le centre de décision, le service central des voyages, la formation centralisée et l'exécution du Programme par les sections divisionnaires

2.1.5 – Détails concernant la protection de la gouverneure générale – Activités liées à la protection de la gouverneure général, de son conjoint et de sa famille ainsi que de leurs domiciles officiels et personnels

2.2.1 – Événements majeurs – Événements financés par le fonds de prévoyance établi pour les conférences au sommet menées par le gouvernement ou provenant d'autres sources. Les événements de ce type comprennent ceux qui ne sont pas financés par les services votés, comme le sommet du G8, les jeux olympiques, etc.

2.2.2 – Visites et activités importantes – Activités telles que les visites de la reine, de PPI, de VIP et d'autres personnages de marque. Les Divisions doivent financer leur participation à ces activités à même leur budget

3.6.17 – Interventions en cas d'incident chimique, biologique, radiologique ou nucléaire (CBRN) : S'assurer que la GRC est en mesure d'intervenir en cas de menaces et d'incidents CBRN en donnant à ses membres les renseignements, les outils et la formation nécessaires

5.2.4 – Soutien aux sciences du comportement – Les établissements de profils criminels et de profils géographiques évaluent la menace et les risques connexes que posent des particuliers en examinant la dynamique de leurs relations

5.6.1 – Soutien technologique judiciaire : Effectuer des perquisitions en vue de la saisie et de l'analyse d'éléments de preuve électroniques à l'appui des enquêtes criminelles

7.1.1 – Contrefaçons et Documents : Faire l'analyse judiciaire de documents de voyage, de billets de banque et de cartes de paiement suspects pour en déterminer l'authenticité

7.3.2 – École des sciences policières du Collège canadien de police : Former et agréer tous les policiers-techniciens des explosifs, les enquêteurs et les techniciens en polygraphie canadiens; établir la norme *de facto* pour la formation des policiers canadiens en matière d'identité judiciaire

Principaux partenaires

Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC); Bureau du Conseil privé (BCP); ministère de la Justice; Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS); Centre de la sécurité des télécommunications (CST); Citoyenneté et Immigration Canada (CIC); Agence des services frontaliers du Canada (ASFC); Transports Canada; Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA); Association canadienne des chefs de police (ACCP); ministère de la Défense nationale (MDN); Affaires étrangères et Commerce international Canada (AECIC); US Coast Guard; US Customs and Border Protection/Office of Border Patrol (US CBP/BP); US Immigration and Customs Enforcement (US ICE); US Department of Justice (Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives [ATF]); US Drug Enforcement Administration (DEA); Interpol; Europol; groupes d'experts de haut niveau du P8 sur le crime organisé transnational; Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) de l'Organisation des États américains (OEA); Association internationale des chefs de police (IACP) et organismes homologues aux États-Unis, en Angleterre et en Australie; groupe de travail du G8 sur l'application des lois relatives au terrorisme, Ressources naturelles Canada (RNCan), le Centre intégré d'évaluation des menaces (CIEM), Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC)

Priorité stratégique : Jeunesse

Prévenir et réduire la victimisation et la criminalité chez les jeunes

Pourquoi il s'agit d'une priorité

- Les priorités gouvernementales et les politiques sociales continuent d'englober les enfants, les fournisseurs de soins et les personnes âgées, la sécurité et la protection du public, la prévention de la criminalité, l'intervention et la déjudiciarisation en cas d'actes criminels, ainsi que la formation et l'innovation
- Hausse du taux d'éclatement des familles – un enfant sur quatre subit une séparation parentale avant l'âge de dix ans; 19 % habitent avec un seul parent, le plus souvent leur mère; les enfants qui ont vécu une séparation ou un divorce sont plus susceptibles de se séparer à l'âge adulte
- Le taux de pauvreté chez les enfants s'est maintenu à environ 15 % depuis trois décennies – un million d'enfants (un sur six) grandissent dans la pauvreté
- Pauvreté parmi les enfants de nouveaux immigrants (arrivés au Canada depuis dix ans ou moins) – plus du double des taux nationaux
- Augmentation de 92 % de la clientèle des banques alimentaires au cours de la dernière décennie, dont 42 % seraient des enfants; enfants sans foyer
- Un rapport de l'UNICEF sur la pauvreté des enfants classe le Canada 17^e parmi 23 pays développés pour ce qui est du bien-être des enfants
- Les enfants de familles à faible revenu présentent des taux plus élevés de problèmes de santé, d'hyperactivité et de retard dans le développement du vocabulaire – les programmes de développement des jeunes enfants, de congés parentaux et familiaux et de garderies permettraient de compenser les désavantages économiques associés à des résultats inférieurs sur le plan de la santé
- Les avancées technologiques continuent d'accroître la production et la disponibilité de la pornographie juvénile au Canada et à l'échelle internationale
- Des réseaux criminels sont apparus sur Internet afin d'échanger de la pornographie juvénile et d'apprendre des autres
- Selon une étude menée au Canada, 94 % des jeunes Canadiens ont accès à l'Internet à la maison; 37 % y ont leur propre ordinateur muni d'un service Internet et 22 % ont leur propre caméra Web
- Le nombre d'affaires de pornographie juvénile (possession, fabrication et distribution) signalées aux É.-U. a quadruplé entre 1998 et 2003; selon le MJ des É.-U., un enfant sur cinq (entre 10 et 17 ans) reçoit des sollicitations sexuelles non désirées en ligne
- Un grand nombre de réseaux internationaux de pédophiles ont fait leur apparition sur Internet
- Les profits annuels dérivés de la pornographie juvénile dans le monde s'élèveraient à quelque 24 G\$

(Sources : Analyse de l'environnement de la GRC, 2004; Rapport annuel sur le crime organisé au Canada – 2004 du SCRC; Rapport annuel sur le crime organisé au Canada – 2005 du SCRC; Le rendement du Canada 2004; Discours du Trône d'octobre 2004; Stratégie nationale de la GRC sur la jeunesse)

Aperçu

Il est reconnu au pays comme à l'étranger que la disparité économique peut accroître le potentiel de criminalité.

Au Canada, près de 20 % des enfants vivent dans des ménages à faible revenu. Ces enfants courent deux fois plus de risques de connaître la violence et plus de trois fois plus de risques de vivre avec un parent dépressif.

Pour s'attaquer efficacement à la victimisation et à la criminalité chez les jeunes, les policiers doivent assumer de plus en plus des rôles non traditionnels. Pour ce faire, nous devons tirer parti de ce que nous avons appris sur la prévention de la criminalité et les facteurs en cause et adapter nos services en conséquence. Le développement social, les causes profondes, le mieux-être communautaire et la résolution de problèmes constituent les pierres angulaires de notre travail à l'appui de la priorité stratégique Jeunesse.

Plans et priorités

La stratégie de la GRC sur la jeunesse demeure axée sur la prévention et la réduction de la victimisation et de la criminalité chez les jeunes grâce à la mise en œuvre d'une gamme complète de mesures qui cadrent avec la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, qui visent les causes profondes et qui renforcent les capacités communautaires.

Cette approche repose sur la prévention de la criminalité par le développement social et exige l'établissement de liens solides avec des partenaires dans la communauté, y compris les écoles et les organismes d'assistance sociale ou de services aux jeunes. L'intervention précoce grâce à des programmes éducatifs et préventifs ciblant les jeunes à risque et le recours à des stratégies de déjudiciarisation et de justice réparatrice doivent être conjugués à des programmes communautaires diversifiés de prévention de la criminalité, de liaison auprès des écoles et de sensibilisation aux dangers de la drogue.

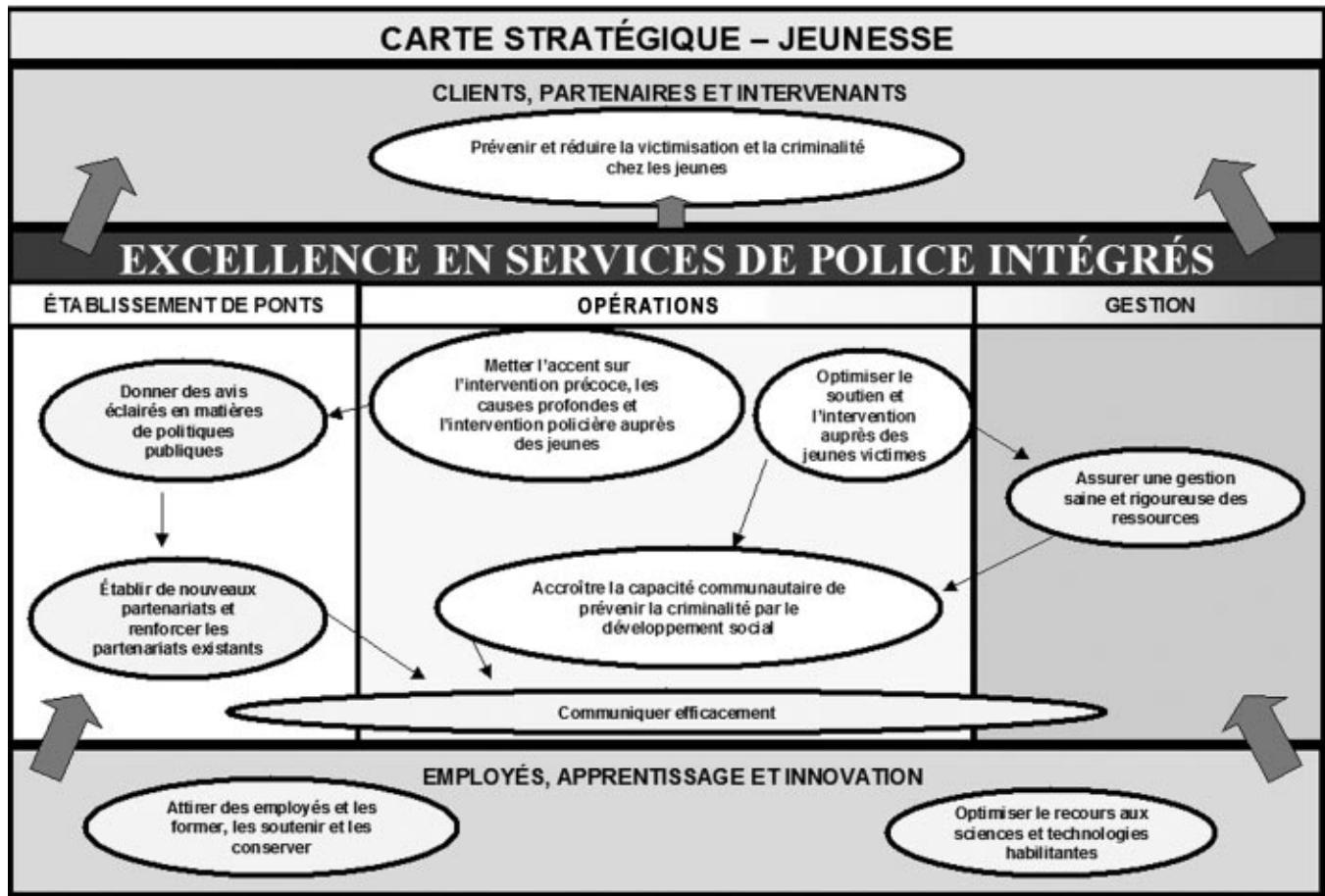
La mise en œuvre des changements liés à la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, en collaboration avec nos partenaires dans les provinces et les territoires, exigera que nous adoptions une approche souple tout en utilisant les nouveaux outils législatifs pour atteindre nos objectifs.

Nous devons aussi continuer de consulter les jeunes et de les faire participer afin d'élaborer des politiques et des programmes de prévention plus efficaces.

Les plans et les priorités présentés ci-dessous visent à guider les efforts déployés par la GRC pour réduire la victimisation et la criminalité chez les jeunes.

Voici nos principaux plans et priorités pour la prochaine année :

- Prévenir la criminalité chez les jeunes en s'attaquant aux causes profondes et en répondant aux besoins des jeunes, particulièrement de ceux qui sont à risque
- Appuyer la priorité stratégique, Jeunesse, en élaborant des exercices génériques, dans le cadre du Plan d'action pour les situations d'urgence en milieu scolaire, qui seront distribués à l'échelle du pays
- Optimiser l'intervention auprès des jeunes contrevenants en mettant l'accent sur l'intervention précoce, les conséquences concrètes, la justice réparatrice et l'engagement communautaire
- Miser sur la capacité communautaire de prévenir la criminalité et de recourir à la justice réparatrice en faisant participer les communautés, particulièrement les jeunes et les organismes de services aux jeunes, et en offrant une expertise et un leadership en matière de résolution de problèmes par la communauté; stratégies de prévention et d'intervention
- Accroître la protection des enfants sur Internet et la recherche des personnes qui utilisent la technologie aux fins d'exploitation sexuelle des enfants
- Donner des avis éclairés en matière de politiques publiques
- Prévenir la criminalité chez les jeunes canadiens en offrant aux policiers des cours pertinents et d'autres possibilités d'apprentissage
- Diffuser à l'interne et à l'externe de l'information sur les bonnes pratiques policières auprès des jeunes et sur les avantages de la prévention de la criminalité par le développement social



Priorité stratégique (continue) : Jeunesse

Résultat stratégique	Principaux objectifs de rendement	Activités de programme complémentaires (AAP)*	Dépenses prévues (en M\$)**		
			2007-2008	2008-2009	2009-2010
<ul style="list-style-type: none"> Prévenir et réduire la victimisation et la criminalité chez les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> Porter à 59 % le pourcentage d'intervenants qui estiment que la GRC communique efficacement ce qu'elle fait et pourquoi elle le fait Porter à 72 % le pourcentage d'intervenants qui estiment que la GRC fournit des renseignements exacts et complets sur ses programmes et services 	1 – Opérations fédérales et internationales 3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones 5 – Police technique 7 – Services nationaux de police	796,4\$	783,7\$	793,0\$
Objectifs stratégiques					
<ul style="list-style-type: none"> Communiquer efficacement Assurer une gestion saine et rigoureuse des ressources Accroître la capacité communautaire de prévenir la criminalité par le développement social Renforcer les partenariats existants et en établir de nouveaux Contribuer aux politiques publiques et assurer l'élaboration de politiques judicieuses Optimiser le soutien et l'intervention auprès des jeunes victimes Mettre l'accent sur l'intervention précoce, les causes profondes et l'intervention policière auprès des jeunes Attirer des employés et les former, les soutenir et les conserver Optimiser les sciences et les technologies habilitantes 	<ul style="list-style-type: none"> Porter à 60 % le pourcentage de clients, à 67 % le pourcentage de partenaires et à 85 % le pourcentage d'intervenants qui estiment que la GRC est un précieux allié dans la prévention et la réduction de la victimisation et de la criminalité chez les jeunes Accroître de quatre le nombre de partenaires externes qui participent au groupe de travail sur la priorité stratégique Porter à 80 % le pourcentage d'intervenants qui estiment que la GRC fournit des avis éclairés pour l'élaboration de politiques publiques sur des questions touchant les jeunes Nombre de jeunes blessés gravement ou tués dans des accidents de véhicules automobile. Viser une réduction de 6 % du nombre de base de 96-01 	Activités de programme complémentaires (AAP)* 1 – Opérations fédérales et internationales 3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones 5 – Police technique 7 – Services nationaux de police	ETP prévus		
			2007-2008	2008-2009	2009-2010
		1 – Opérations fédérales et internationales 3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones 5 – Police technique 7 – Services nationaux de police	4 526	4 782	4 872
		3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones 5 – Police technique 7 – Services nationaux de police	13 572	13 572	13 572
		5 – Police technique 7 – Services nationaux de police	1 121	1 148	1 165
		7 – Services nationaux de police	1 286	1 286	1 258

*Principaux secteurs responsables de la mise en œuvre de la priorité stratégique, conformément l'AAP

** Affectations en fonction de l'activité de programme et non de la priorité stratégique. Chiffres tirés directement des dépenses prévues contenues dans le Budget principal des dépenses (voir le tableau 1 de la section III). Les dépenses prévues pour l'activité de programme Structure organisationnelle ont été réparties entre toutes les activités de programme, conformément aux lignes directrices du SCT sur la préparation du Budget principal des dépenses.

Plans et priorités stratégiques

La priorité Jeunesse est appuyée par les activités, sous-activités et sous-sous-activités de programme suivantes :

Activités de l'AAP

- 1 – Opérations fédérales et internationales
- 3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones
- 5 – Police technique
- 7 – Services nationaux de police

Sous-activités de l'AAP

1.2 Drogue et crime organisé – Mettre l'accent sur la lutte contre le crime organisé et protéger les Canadiens contre les troubles sociaux et économiques liés aux drogues; s'efforcer de réduire l'offre et la demande de drogues illicites au moyen d'une approche intégrée axée sur la prévention, la sensibilisation, la répression, les conseils, le traitement et la réadaptation

1.3 Intégrité des frontières – Être responsable des questions liées à l'exécution des lois relatives aux frontières du Canada et de l'application de plus de 250 lois fédérales

3.5 Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones – Élaborer et mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des modèles d'application de la loi; responsable des politiques sur la prévention de la criminalité, de l'intervention et des services aux victimes, ainsi que des questions relatives aux accords de services de police; recherche et développement; sécurité routière; normes en matière de gestion des incidents critiques et politiques sur les jeunes

5.2 Sciences du comportement – Élaborer et utiliser des outils et des techniques d'enquête fondés sur les sciences du comportement comme le Système d'analyse des liens entre les crimes de violence (SALCV), la polygraphie et le profilage, par ailleurs, gérer et tenir le Registre national des délinquants sexuels

7.4 Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants et services nationaux de recherche des enfants disparus – Mener des enquêtes, coordonner les enquêtes et la diffusion de renseignements entre les services de police nationaux et internationaux; élaborer des approches opérationnelles, des politiques et une formation normalisées et participer à l'élaboration, à l'évaluation et à la diffusion de produits du renseignement, de

recherche, de pratiques exemplaires et d'outils utiles dans les enquêtes sur des enfants disparus et sur l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet

Sous-sous-activités de l'AAP

1.2.1 Crime organisé – Réduire la menace que posent les groupes du crime organisé et l'incidence de leurs activités en démantelant ou en désorganisant leurs structures

1.2.6 Groupes intégrés d'enquête sur le crime organisé – Groupes formés d'employés de divers services et ministères qui enquêtent sur les activités du crime organisé afin de les perturber et de les démanteler, et d'intenter des poursuites judiciaires

1.2.9 Lutte antidrogue – Contribuer à la réduction de l'offre et de la demande de drogues illicites en perturbant les organisations criminelles qui importent, produisent et vendent des drogues illicites au Canada; perturber les voies d'approvisionnement et empêcher la production et la distribution de drogues illicites; réduire la demande de drogue et la toxicomanie par la prévention, la sensibilisation du public et le soutien de la justice alternative

1.3.2 Immigration et Passeports – Enquêter sur les infractions aux lois relatives à la citoyenneté, canadienne, notamment les infractions en matière de passeports canadiens et les fraudes, les contrefaçons et les complots

1.3.3. Douanes et Accise - Appliquer, au Canada et dans les zones non contrôlées situées le long de la frontière canado-américaine, les lois régissant la circulation internationale des marchandises, la fabrication, la distribution ou la possession illégales de produits de contrebande (dont le tabac et les spiritueux) et le trafic illicite de produits de haute technologie ou de biens stratégiques, ainsi que les règlements qui imposent des barrières non tarifaires à la circulation internationale de marchandises, telles que des exigences de permis.

3.5.2 Programmes communautaires et programmes pour la jeunesse – Élaborer et mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des initiatives en matière de prévention de la criminalité, d'intervention et de services d'aide aux victimes; contribuer à une compréhension commune de la participation des jeunes à des actes criminels afin de prévenir et de réduire la victimisation et la criminalité chez les jeunes

5.2.3 Registre des délinquants sexuels – Élaborer et mettre en œuvre le Registre national des délinquants sexuels

7.3.2 École des sciences policières du Collège canadien de police – Offrir aux policiers canadiens une formation afin qu'ils soient en mesure d'enquêter sur l'exploitation des enfants sur Internet ou par ordinateur, et de la réprimer

Principaux partenaires

Ministère de la Justice; Sécurité publique et Protection civile Canada; Centre national de prévention du crime; Santé Canada; Développement des ressources humaines Canada (ministère du Développement social); ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien; Patrimoine canadien; Agence des services frontaliers du Canada; Citoyenneté et Immigration Canada; Industrie Canada; Affaires étrangères Canada; organismes provinciaux; communautés; organisations nationales et internationales de services aux enfants et aux jeunes; Interpol; services d'aide aux victimes; autres services de police; secteur de l'éducation

Priorité stratégique : Intégrité économique

Favoriser l'intégrité économique du Canada en réduisant la criminalité

Pourquoi il s'agit d'une priorité

- La criminalité économique connaît une hausse et a une incidence sur les économies canadienne et mondiale
- Selon un sondage Ipsos-Reid effectué en février 2005, 80 % des adultes canadiens considèrent le vol d'identité comme un problème grave et 17 % disent connaître quelqu'un qui en a été victime
- À la fin de 2004 et au début de 2005, plus de 23 000 cartouches de cigarettes illégales ont été saisies en Ontario
- 37 % des multinationales ont subi des fraudes économiques importantes
- Profitant de la mondialisation et des nouvelles technologies, les criminels ont recours à des méthodes de plus en plus perfectionnées et transnationales afin de déjouer les techniques d'enquête et de poursuite traditionnelles utilisées par les organismes d'application de la loi
- L'impact mondial des produits contrefaits est passé de 100 M\$US en 1992 à plus de 600 G\$US en 2004
- La Chine est la source des deux tiers des produits piratés
- 80 % des marchandises de contrefaçon au Canada proviennent de la région Asie-Pacifique
- Selon l'Organisation mondiale de la Santé, 10 % des médicaments dans le monde sont contrefaits
- Au Canada, le blanchiment d'argent est un problème de l'ordre de plusieurs milliards de dollars
- Le blanchiment d'argent représente de 2 à 5 % du PIB mondial
- Selon le Fonds monétaire international, le blanchiment d'argent représente chaque année dans le monde de 887 G\$US à 2,2 T\$US
- Le coût direct des crimes contre la propriété intellectuelle au Canada se situerait entre 10 et 13 G\$ chaque année
- On trouve au Canada une gamme croissante de produits contrefaits pouvant se révéler dangereux, p. ex. produits pharmaceutiques et électriques
- Le faux-monnayage est en hausse au Canada
- La fraude sous toutes ses formes progresse depuis 2001
- Au Canada, la fraude par cartes de crédit connaît une hausse constante depuis 1990 – en 2005, elle a entraîné des pertes de 290 M\$
- La fraude par cartes de débit prend de l'ampleur et représentait 42 % des vols d'identité en 2003
- Les pertes liées à la fraude par cartes de débit se chiffraient à 70 M\$ en 2005

(Sources : Analyse de l'environnement de la GRC, 2005; Dossier spécial : crimes économiques; Rapport annuel sur le crime organisé au Canada – 2004 du SCRC; Rapport annuel sur le crime organisé au Canada – 2005 du SCRC; centres de décision de la GRC)

Aperçu

L'intégrité économique renvoie à la confiance qu'accordent les consommateurs et les investisseurs aux systèmes financiers, monétaires et commerciaux du Canada. Une économie sûre encourage les consommateurs et les investisseurs à transiger, à investir et à épargner. La GRC favorisera l'intégrité économique du Canada en réduisant la criminalité, et ce, afin d'appuyer le bien-être économique et social de tous les Canadiens.

Les questions liées à l'intégrité économique s'étendent au-delà de la criminalité financière et touchent de nombreux domaines — produits contrefaits et fausse monnaie, fraude industrielle, vol de propriété intellectuelle et usurpation d'identité. Ces problèmes peuvent avoir une incidence sur l'économie globale du Canada en compromettant la confiance, à l'échelle nationale et internationale, à l'égard des marchés et des institutions de notre pays.

Plans et priorités

Les plans et priorités énoncés ci-dessous visent à guider les efforts déployés par la GRC pour favoriser l'intégrité économique du Canada en réduisant la criminalité.

Voici nos principaux plans et priorités pour la prochaine année :

- Prévenir, déceler et décourager l'activité criminelle qui porte atteinte à l'économie du Canada
- Faire mieux connaître les crimes qui touchent l'économie du Canada
- Sensibiliser les Canadiens aux différentes formes de criminalité économique et aux mesures qu'ils peuvent prendre pour se protéger



Priorité stratégique (continue) : Intégrité économique

Résultat stratégique	Principaux objectifs de rendement	Activités de programme complémentaires (AAP)*	Dépenses prévues (en M\$)**		
			2007-2008	2008-2009	2009-2010
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la confiance dans l'intégrité économique du Canada en réduisant la criminalité 	<ul style="list-style-type: none"> Porter à 85 % le pourcentage des particuliers qui auront reçu de l'information et qui auront modifié leur comportement ou sont disposés à le faire Porter à 85 % le pourcentage des entreprises privées et des organismes publics qui auront reçu de l'information et qui auront modifié leurs politiques ou sont disposés à le faire 	1 – Opérations fédérales et internationales 3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones 4 – Renseignements criminels 5 – Police technique 7 – Services nationaux de police	796,4\$	783,7\$	793,0\$
Objectifs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> Porter à 15 % le pourcentage de saisie de fausse monnaie Améliorer le taux d'affaires classées en ce qui a trait aux infractions de fraude (fixer des points repères) Accroître le nombre d'accusations portées à la suite d'enquêtes menées par l'Équipe intégrée de la police des marchés (fixer des points repères) Porter à 72 % le pourcentage des employés qui se disent satisfaits des outils mis à leur disposition pour faire leur travail 	Activités de programme complémentaires (AAP)*	ETP prévus		
<ul style="list-style-type: none"> Communiquer efficacement Assurer une gestion saine et rigoureuse des ressources Exécuter la loi avec efficacité Renforcer les partenariats existants et en établir de nouveaux Contribuer aux politiques publiques et assurer l'élaboration de politiques judiciaires Voir l'incidence de la criminalité sur les marchés boursiers Voir l'incidence de la criminalité sur les systèmes financiers Voir l'incidence de la criminalité sur les systèmes monétaires S'appuyer sur les renseignements Attirer des employés et les former, les soutenir et les conserver Fournir des technologies, une infrastructure et de l'équipement habilitants 		1 – Opérations fédérales et internationales 3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones 4 – Renseignements criminels 5 – Police technique 7 – Services nationaux de police	2007-2008	2008-2009	2009-2010
			4 526	4 782	4 872
			13 572	13 572	13 572
			597	611	623
			1 121	1 148	1 165
			1 286	1 286	1 258

* Principaux secteurs responsables de la mise en œuvre de la priorité stratégique, conformément l'AAP

** Affectations en fonction de l'activité de programme et non de la priorité stratégique. Chiffres tirés directement des dépenses prévues contenues dans le Budget principal des dépenses (voir le tableau 1 de la section III). Les dépenses prévues pour l'activité de programme Structure organisationnelle ont été réparties entre toutes les activités de programme, conformément aux lignes directrices du SCT sur la préparation du Budget principal des dépenses.

La priorité stratégique Intégrité économique est appuyée par les activités, sous-activités et sous-sous-activités de programme suivantes :

Activités de l'AAP

- 1 – Opérations fédérales et internationales
- 3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones
- 4 – Renseignements criminels
- 5 – Police technique
- 7 – Services nationaux de police

Sous-activités de l'AAP

- 1.1 Criminalité financière – Contribuer à la sécurité de l'économie canadienne et chercher à protéger les Canadiens et leurs gouvernements contre les crimes financiers
- 1.2 Drogue et crime organisé – Mettre l'accent sur la lutte contre le crime organisé et protéger les Canadiens contre les troubles sociaux et économiques liés aux drogues; s'efforcer de réduire l'offre et la demande de drogues illicites au moyen d'une approche intégrée axée sur la prévention, la sensibilisation, la répression, les conseils, le traitement et la réadaptation
- 1.3 Intégrité des frontières : Être responsable des questions liées à l'exécution des lois relatives aux frontières du Canada et de l'application de plus de 250 lois fédérales dans divers secteurs. Assurer l'administration et l'exécution efficaces des lois et des programmes relatifs à l'immigration et à la citoyenneté au Canada. Établir des partenariats avec des intervenants dans toutes les sphères de la société canadienne afin d'offrir la meilleure intervention policière possible, que ce soit en enquêtant sur des infractions criminelles, en aidant les ministères fédéraux, en informant et en consultant le public, et en mettant en œuvre la police sélective
- 3.1 Police provinciale/territoriale – Fournir des services de police à huit provinces et à trois territoires selon des ententes de partage des coûts
- 3.2 Police municipale – Fournir des services de police à diverses municipalités dans sept provinces selon des ententes de partage des coûts
- 4.1 Renseignements criminels – Évaluer, contrôler et coordonner les renseignements sur le crime organisé et sur toutes les activités criminelles graves

5.6 Criminalité technologique – Agir comme centre de décision pour le soutien fourni au personnel de la GRC en matière d'examen, de saisie et d'analyse judiciaire d'ordinateurs, ce qui comprend les enquêtes Internet, la recherche et l'élaboration d'outils en informatique judiciaire et l'aide en informatique judiciaire offerte à d'autres organismes et services de police reconnus nationaux et internationaux

7.1 Services de laboratoire judiciaire – Effectuer l'analyse scientifique d'éléments de preuve provenant de lieux de crime, présenter des preuves médico-légales devant les tribunaux, et faire des recherches et élaborer des méthodes et techniques judiciaires nouvelles et avancées

7.3 Collège canadien de police – Offrir une formation avancée et spécialisée en matière de gestion policière et d'enquêtes sur le crime organisé à tous les services de police canadiens

Sous-sous-activités de l'AAP

- 1.1.1 Infractions commerciales – Réduire, contrôler et prévenir les crimes liés aux affaires et la criminalité en col blanc
- 1.1.2 Produits de la criminalité – Superviser la contribution de la GRC à l'Initiative intégrée pour le contrôle des produits de la criminalité relativement au recyclage d'argent; déceler, restreindre et confisquer les biens illicites ou non déclarés accumulés au moyen d'activités criminelles
- 1.1.3 Blanchiment d'argent – Enquêter sur les principaux groupes du crime organisé actifs au Canada et intenter des poursuites judiciaires contre eux; éliminer les incitatifs financiers liés aux activités criminelles
- 1.1.4 Police intégrée des marchés – Équipes intégrées qui enquêtent sur les cas les plus graves de fraudes affectant les marchés boursiers canadiens
- 1.2.1 Crime organisé – Réduire la menace que posent les groupes du crime organisé et l'incidence de leurs activités en démantelant ou en désorganisant leurs structures
- 1.2.6 Groupes intégrés d'enquête sur le crime organisé – Groupes formés d'employés de divers services et ministères qui enquêtent sur les activités du crime organisé afin de les perturber et de les démanteler, et d'intenter des poursuites judiciaires

Plans et priorités stratégiques

1.2.9 Lutte antidrogue – Contribuer à la réduction de l’offre et de la demande de drogues illicites en perturbant les organisations criminelles qui importent, produisent et vendent des drogues illicites au Canada; perturber les voies d’approvisionnement et empêcher la production et la distribution de drogues illicites; réduire la demande de drogue et la toxicomanie par la prévention, la sensibilisation du public et le soutien de la justice alternative

1.3.1 Exécution des lois fédérales – Assurer l’application de plus de 250 lois fédérales touchant divers domaines, notamment les crimes contre l’environnement et la faune, les ports et les aéroports, la protection des consommateurs, la sécurité publique et les pertes financières subies par le gouvernement fédéral

1.3.3. Douanes et Accise : Appliquer, au Canada et dans les zones non contrôlées situées le long de la frontière canado-américaine, les lois régissant la circulation internationale des marchandises, la fabrication, la distribution ou la possession illégales de produits de contrebande (dont le tabac et les spiritueux) et le trafic illicite de produits de haute technologie ou de biens stratégiques, ainsi que les règlements qui imposent des barrières non tarifaires à la circulation internationale de marchandises, telles que des exigences de permis.

3.1.4 Infractions commerciales – Mener des enquêtes sur les infractions commerciales, y compris les faillites frauduleuses, les fraudes en valeurs mobilières, les fraudes fiscales, industrielles et commerciales, la contrefaçon, la corruption de fonctionnaires et la criminalité en col blanc

3.1.5 Renseignements criminels – Faire des recherches et des analyses pour déceler des activités criminelles (p. ex. crime organisé); élaborer, recueillir et analyser des renseignements et les diffuser aux services de police reconnus pour les aider dans leurs enquêtes; appuyer les enquêtes criminelles importantes proposées ou entreprises par les groupes opérationnels; participer à cerner les priorités stratégiques en matière de renseignement et mettre en œuvre des priorités tactiques

5.6.1 Soutien technologique judiciaire – Effectuer des perquisitions et saisir et analyser des éléments de preuve électroniques afin d’appuyer les enquêtes criminelles

7.1.1 Contrefaçon et documents – Faire l’analyse judiciaire de documents de voyage, de devises et de cartes de paiement suspects pour en déterminer l’authenticité

Principaux partenaires

Sécurité publique et Protection civile Canada; Agence des services frontaliers du Canada; Transports Canada; Agence du revenu du Canada; Finances; Santé; Banque du Canada; Industrie Canada; Patrimoine canadien; Citoyenneté et Immigration Canada; Affaires étrangères Canada; Service d’immigration et de naturalisation des É.-U. (USINS); Centre d’analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE); Direction de la gestion juricomptable; Direction de la gestion des biens saisis; Service canadien du renseignement de sécurité; secteur privé (p. ex. Association des banquiers canadiens); organismes municipaux, provinciaux et territoriaux responsables de la santé, de l’éducation et des services correctionnels; organismes canadiens et étrangers d’application de la loi

Priorité stratégique : Services aux communautés autochtones

Contribuer au bien-être et à la sécurité des communautés autochtones

Pourquoi il s'agit d'une priorité

- La GRC a signé 97 ententes communautaires tripartites (fédérales/provinciales/Premières nations) en vertu desquelles elle protège plus de 190 communautés autochtones
- La GRC fournit des services à 544 communautés autochtones
- Le gouvernement continue de mettre l'accent sur les questions autochtones : développement à long terme, indicateurs de la qualité de vie pour les Autochtones et bulletin sur les questions autochtones
- Le profil statistique des communautés autochtones continue de ressembler davantage à celui des pays pauvres qu'à celui du reste de la population canadienne en ce qui a trait aux principaux indicateurs sociaux (comme la santé, l'espérance de vie, le revenu disponible et le niveau de scolarité)
- La population autochtone ne représente qu'une faible proportion de la population canadienne, mais une importante proportion de la population dans certaines provinces et certains territoires [au Nunavut, les Inuits forment 85 % de la population globale; les Autochtones représentent 51 % de la population des Territoires du Nord-Ouest, près d'un quart (23 %) de la population du Yukon et environ 14 % de la population du Manitoba et de la Saskatchewan]
- La population autochtone est plus jeune et s'accroît plus vite que la population non autochtone; les enfants de moins de 14 ans forment le tiers de la population autochtone, comparativement à 19 % dans le reste de la population; les jeunes autochtones constituent un groupe vulnérable
- De jeunes autochtones âgés actuellement de moins de 15 ans intégreront le marché du travail dans les 10 à 15 prochaines années; au Manitoba et en Saskatchewan, ces jeunes pourraient représenter le quart des nouveaux arrivants sur le marché du travail
- Le taux de chômage demeure plus élevé chez les Autochtones que chez le reste de la population canadienne; les jeunes autochtones (15-24 ans) sont deux fois plus susceptibles d'être sans emploi; ils font partie d'une population de sans-abris de plus en plus diversifiée
- Les Autochtones sont surreprésentés au sein du système judiciaire; ils représentent environ 18 % de la population carcérale dans les établissements fédéraux, mais ne représentent que 3,3 % de la population canadienne
- Explosion démographique : de nombreux jeunes Autochtones sont recrutés par des groupes du crime organisé et des bandes de souche autochtone, ce qui a un effet profond sur les activités des bandes, les taux d'incarcération ainsi que plusieurs autres répercussions sociales importantes
- Des revendications territoriales, des poursuites et des griefs non résolus créent un climat d'agitation dans les communautés autochtones, comme l'occupation continue du projet immobilier Douglas Creek Estates près de Caledonia en Ontario

(Sources : Analyse de l'environnement de la GRC, 2004; Le rendement du Canada 2004; Le rendement du Canada 2005, Rapport annuel du SCRC sur le crime organisé au Canada 2004, Rapport annuel du SCRC sur le crime organisé au Canada 2005; Discours du Trône d'octobre 2004; centres de décision de la GRC)

Plans et priorités stratégiques

Aperçu

La GRC fournit des services aux communautés autochtones à l'échelle du pays depuis de nombreuses années et a réussi à établir des relations fructueuses avec les communautés autochtones qui relèvent de ses sphères de compétence.

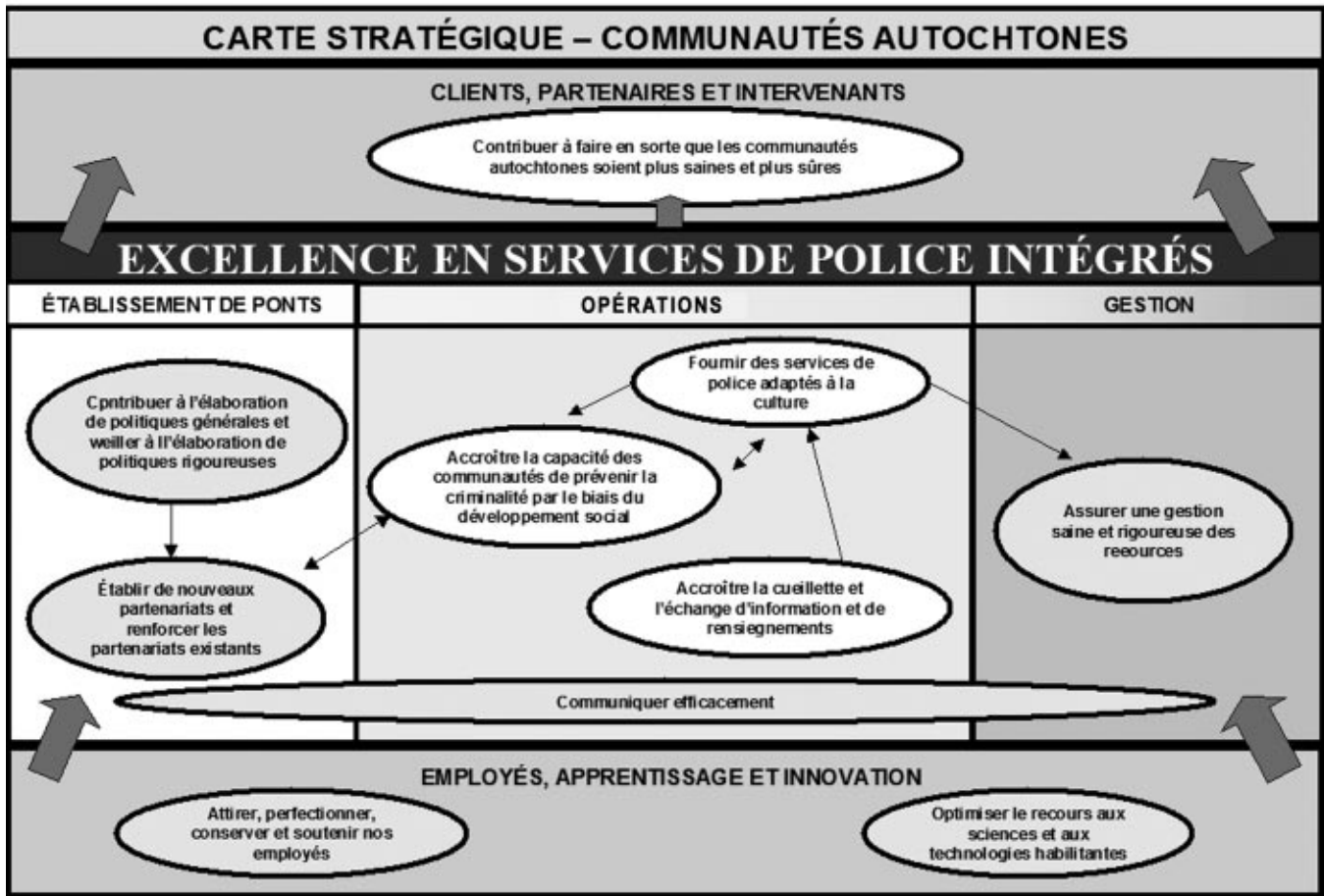
Conformément à la priorité du gouvernement du Canada visant à renforcer ces communautés, la GRC s'est engagée à cibler davantage ce secteur de services en abordant les divers défis auxquels les Autochtones font face à l'intérieur et à l'extérieur des réserves.

La priorité stratégique de la GRC que constituent les communautés autochtones continue d'être axée sur « des communautés autochtones plus saines et plus sûres ». La Police opérationnelle continuera d'élaborer des stratégies, des plans et des programmes axés adaptés aux réalités culturelles et à les mettre en œuvre afin de répondre aux besoins particuliers des peuples autochtones vivant en régions urbaines et rurales ainsi que dans le Nord. Le maintien du recours aux techniques et aux méthodes de la justice réparatrice, s'il y a lieu, fera partie intégrante de cette approche. Celle-ci nous permettra de collaborer avec les communautés afin de les aider à se rétablir et à affronter leurs problèmes au moyen de pratiques de la justice traditionnelle autochtone, plutôt qu'en ayant recours aux sanctions pénales officielles ou à l'incarcération.

Plans et priorités

Les plans et priorités suivants ont été établis afin d'aider la GRC à faire en sorte que les communautés autochtones soient plus saines et plus sûres. Pour la prochaine année, les principaux plans et priorités sont les suivants :

- Fournir des services de police adaptés aux réalités culturelles
- Développer la capacité des communautés de prévenir la criminalité par le biais du développement social
- Dresser un plan souple, venant compléter le plan en cas de pandémie, pour s'assurer que les agents de police seront en mesure de respecter les engagements des services policiers dans le contexte d'une pandémie (Centre de coordination des préparatifs et des interventions opérationnelles)
- Contribuer à l'élaboration de politiques générales et assurer l'élaboration de politiques rigoureuses
- Créer de nouveaux partenariats et renforcer les partenariats existants
- Communiquer efficacement avec les partenaires et intervenants internes/externes
- Développer la capacité au chapitre de l'expertise et des ressources, tout en appuyant les employés



Priorité stratégique continue : Communautés autochtones

Résultat stratégique	Principaux objectifs de rendement	Activités de programme complémentaires (AAP)*	Dépenses prévues (en M\$)**		
			2007-2008	2008-2009	2009-2010
<ul style="list-style-type: none"> Contribuer à faire en sorte que les communautés autochtones soient plus saines et plus sûres 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir à 82 % le pourcentage de clients de la Police contractuelle qui estiment que leur organisation/ communauté jouit d'une bonne relation de travail avec la GRC Porter à 75 % le pourcentage de clients de la Police contractuelle qui considèrent que la GRC contribue de façon significative au développement durable de leur communauté 	1 – Opérations fédérales et internationales 3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones 7 – Services nationaux de police	796,4	783,7	793,0
Objectifs stratégiques			2 378,6\$	2 345,9\$	2 328,1\$
<ul style="list-style-type: none"> Communiquer efficacement Gestion saine et rigoureuse des ressources Accroître la capacité des communautés de prévenir la criminalité par le biais du développement social Créer de nouveaux partenariats et renforcer les partenariats existants Contribuer à l'élaboration de politiques générales et assurer l'élaboration de politiques rigoureuses Fournir des services de police adaptés à la culture Accroître la collecte et l'échange d'information et de renseignements Attirer, perfectionner, conserver et soutenir nos employés Optimiser le recours aux sciences et aux technologies habilitantes 	<ul style="list-style-type: none"> Porter à 55 % le pourcentage d'intervenants convaincus que la GRC se consacre avec succès aux priorités policières locales Porter à 66 % le pourcentage d'intervenants et à 59 % le pourcentage de partenaires qui conviennent que la GRC fait connaître ses activités ainsi que leur but Porter à 72 % le pourcentage d'intervenants qui conviennent que la GRC fournit des renseignements exacts et complets sur ses programmes et ses services Porter à 80 % le pourcentage d'intervenants/de partenaires qui conviennent que la GRC contribue à faire en sorte que les communautés autochtones soient plus saines et plus sûres Augmenter le nombre de partenaires externes qui participent au Groupe de travail sur la priorité stratégique Porter à 80 % le pourcentage d'intervenants qui conviennent que la GRC contribue de façon significative à l'élaboration de politiques générales sur les questions touchant les communautés autochtones 	Activités de programme complémentaires (AAP)* 1 – Opérations fédérales et internationales 3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones 7 – Services nationaux de police	ETP prévus		
			2007-2008	2008-2009	2009-2010
		1 – Opérations fédérales et internationales	4 526	4 782	4 872
		3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones	13 572	13 572	13 572
		7 – Services nationaux de police	1 286	1 286	1 258

*Principaux secteurs responsables de la mise en œuvre de la priorité stratégique, conformément à l'AAP

** Affectations en fonction des activités de programme et non de la priorité stratégique. Chiffres tirés directement des dépenses prévues contenues dans le Budget principal des dépenses (voir le tableau 1 de la section III). Les dépenses prévues pour l'activité de programme Structure organisationnelle ont été réparties entre toutes les activités de programme, conformément aux lignes directrices du SCT sur la préparation du Budget principal des dépenses.

La priorité Communautés autochtones est appuyée par les activités, sous-activités et sous-sous-activités de programmes suivantes :

Activité de l'AAP

1- Opérations fédérales et internationales

3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones

7- Services nationaux de police

Sous-activités de l'AAP

1.2 Drogues et crime organisé – Mettre l'accent sur la lutte contre le crime organisé et protéger les Canadiens contre les troubles sociaux et économiques liés aux drogues

1.3.3 – Douanes et Accise –Appliquer, au Canada et dans les zones non contrôlées situées le long de la frontière canado-américaine, les lois régissant la circulation internationale des marchandises, la fabrication, la distribution ou la possession illégales de produits de contrebande (dont le tabac et les spiritueux) et le trafic illicite de produits de haute technologie ou de biens stratégiques, ainsi que les règlements qui imposent des barrières non tarifaires à la circulation internationale de marchandises, telles que des exigences de permis.

3.3 Police autochtone : Fournir des services de police à des communautés autochtones dans huit provinces et deux territoires en vertu d'accords de services de police à frais partagés

3.5 Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones : Élaborer et mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des modèles d'application de la loi; responsable des politiques sur la prévention de la criminalité, de l'intervention et des services aux victimes, des accords de services de police, de la recherche et du développement de modèles, d'outils et de technologies d'application de la loi, de la sécurité routière, des normes sur les incidents critiques et des politiques axées sur la jeunesse

5.2 Sciences du comportement – Élaborer et utiliser des outils et des techniques d'enquête fondés sur les sciences du comportement comme le Système d'analyse des liens entre les crimes de violence (SALCV), la polygraphie et le profilage, par ailleurs, gérer et tenir le Registre national des délinquants sexuels

7.3 Collège canadien de police : Offrir aux cadres et aux enquêteurs une formation axée sur les besoins particuliers des policiers qui fournissent des services aux communautés autochtones.

Sous-sous-activités de l'AAP

1.2.1 Crime organisé – Réduire la menace et l'incidence du crime organisé en luttant contre la prolifération des organisations criminelles et en démantelant ou en perturbant leurs structures et en échangeant les renseignements.

1.2.7 –Sensibilisation aux drogues – Tâcher de réduire l'offre et la demande de drogues illicites au moyen d'une approche comprenant des services de prévention, de sensibilisation et de traitement. Le programme coordonne et contrôle des programmes clés, comme le Programme de sensibilisation aux dangers de la drogue, Les drogues en milieu de travail et La drogue et le sport

3.5.1 – Soutien à la police autochtone : Élaborer et mettre en œuvre des politiques et des initiatives pour la prestation de services de police aux communautés autochtones

5.2.3 Registre des délinquants sexuels – Élaborer et mettre en œuvre le Registre national des délinquants sexuels

Principaux partenaires

Communautés et dirigeants autochtones; organismes autochtones nationaux; Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC); ministère de la Justice (Jus); Service correctionnel du Canada (SCC); Bureau de l'interlocuteur auprès des Métis et des Indiens non-inscrits; ministère des Pêches et des Océans (MPO); CIC; Santé Canada; Patrimoine canadien; Développement des ressources humaines Canada (ministère du Développement social); procureurs généraux des provinces; autorités sanitaires des provinces et des territoires, Sécurité publique et protection civile Canada (SPPCC), Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), Agence du revenu du Canada (ARC)

Notre architecture des activités de programme – Résultats stratégiques

Selon notre Architecture des activités de programme (AAP), trois résultats stratégiques permettent de réaliser nos cinq priorités stratégiques et d'atteindre notre objectif stratégique d'assurer la « sécurité des foyers et des collectivités » pour tous les Canadiens.

Nos résultats stratégiques :

- Des services de police fédéraux de qualité
- Des services de police contractuels de qualité
- Des services de soutien de qualité

Notre Architecture des activités de programme (AAP) appuie nos trois résultats stratégiques et comprend dix activités de programme, avec l'ajout du Centre des armes à feu Canada, à savoir :

- 1 – Opérations fédérales et internationales
- 2 – Police de protection
- 3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones
- 4 – Renseignements criminels
- 5 – Police technique
- 6 – Services de soutien
- 7 – Services nationaux de police
- 8 – Structure organisationnelle
- 9 – Enregistrement, délivrance des permis et infrastructure d'appui (CAFC)
- 10 – Politiques, règlements, communication et intégration du Portefeuille (CAFC)

Ces activités de programme comprennent 55 sous-activités.

Nos résultats stratégiques

Le premier résultat stratégique, des **services de police fédéraux de qualité**, est défini de la façon suivante :

- Assurer la sécurité et la protection des Canadiens et de leurs institutions à l'échelle nationale et internationale ainsi que celle des personnes jouissant d'une protection internationale et des autres dignitaires étrangers, et ce, par des mesures de prévention, de détection, d'enquête et d'application de la loi basées sur le renseignement, prises contre les terroristes, les organisations criminelles et toute autre activité criminelle.

Les résultats escomptés qui y sont liés :

- Réduction de l'incidence du crime organisé
- Réduction de la menace terroriste
- Protection et sécurité de la société

Le résultat Services de police fédéraux de qualité est directement appuyé par deux activités de programme, Opérations fédérales et internationales et Police de protection.

Les Opérations fédérales et internationales fournissent des services de police, d'application de la loi, d'enquête et de protection au gouvernement fédéral, à ses ministères, organismes et à tous les Canadiens, ainsi que des services de police internationale et de maintien de la paix.

La Police de protection dirige la planification, la mise en œuvre, l'administration et le contrôle du Programme de sécurité préventive de la GRC, y compris la protection des dignitaires, la sécurité lors d'événements majeurs et initiatives spéciales, y compris les sommets de nature internationale dirigés par le Premier ministre, et veille à la sécurité des transports aériens.

Le deuxième résultat stratégique, des **services de police contractuels de qualité**, se définit comme suit :

- Des collectivités canadiennes plus saines et plus sûres grâce à la prévention de la criminalité, à l'éducation, à l'intervention, à l'exécution de la loi et aux enquêtes

Les principaux résultats escomptés qui y sont rattachés sont les suivants :

- Des programmes/services de police de haute qualité
- Réduction du nombre de jeunes touchés par la criminalité, à la fois comme victimes et comme contrevenants
- Des communautés autochtones plus saines et plus sûres

Le résultat Services de police contractuels de qualité est directement appuyé par une seule activité de programme – Services de police communautaires, contractuels et autochtones.

Les Services de police communautaires, contractuels et autochtones contribuent à assurer la sécurité des foyers et des collectivités en fournissant des services de police adaptées à la réalité culturelle de diverses communautés dans huit provinces (à l'exception de l'Ontario et du Québec) et trois territoires en vertu d'accords de services de police à frais partagés conclus avec les administrations fédérale, provinciales, territoriales, municipales et autochtones.

Le troisième résultat stratégique, des **services de soutien de qualité**, est défini de la façon suivante :

- Soutien aux enquêtes des services de police et des organismes canadiens d'application de la loi en fournissant des renseignements, du matériel, des outils, des systèmes, de la technologie et de la formation afin d'optimiser la prestation proactive de programmes et de services basés sur le renseignement.

Les résultats escomptés qui y sont liés :

- Technologie de pointe en matière de services de police et de sécurité
- Évaluations exhaustives et en temps réel des renseignements et des menaces
- Efficacité accrue des services de police
- Outils scientifiques, techniques et technologie de gestion de l'information de haute qualité disponibles en temps opportun
- Possibilités de formation et d'apprentissage et soutien de haute qualité

Le résultat Services de soutien de qualité est appuyé directement par quatre activités de programme, Renseignements criminels, Police technique, Services de soutien et Services nationaux de police.

Les Renseignements criminels sont un programme national de gestion de l'information et des renseignements criminels qui permet de dépister et de prévenir les crimes liés aux organisations criminelles et les crimes graves constituant une menace à la sécurité au Canada ou à l'étranger, lorsque ces crimes sont susceptibles d'avoir des répercussions sur le Canada.

La Police technique fournit des politiques, des conseils et des services de gestion pour prévoir, rechercher, développer et mettre à la disposition des membres de première ligne et des partenaires l'expertise et les outils nécessaires pour prévenir et enquêter sur la criminalité, appliquer la loi, lutter contre le terrorisme et travailler dans un environnement sûr et sécuritaire.

Les Services de soutien appuient le rôle de la GRC en tant qu'organisation policière.

Les Services nationaux de police contribuent à assurer la sécurité des foyers et des collectivités du Canada par l'analyse judiciaire de preuves criminelles, de l'information sur les casiers judiciaires, des services d'identité judiciaire, un soutien technologique, de meilleures possibilités d'apprentissage et la coordination de l'information et des renseignements criminels communiqués aux organismes d'application de la loi et de justice pénale.

La Structure organisationnelle appuie toutes les activités de programme en fournissant les services administratifs dont l'organisation a besoin pour être efficace. Ainsi, elle contribue de façon indirecte aux trois résultats stratégiques et favorise l'atteinte de notre objectif stratégique d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités.

Architecture des activités de programme

SÉCURITÉ DES FOYERS ET DES COLLECTIVITÉS

<p>RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Services de police fédéraux de qualité – Assurer la sécurité des Canadiens et de leurs institutions à l'échelle nationale et internationale ainsi que celle des personnes jouissant d'une protection internationale et des autres dignitaires étrangers au moyen de l'application des lois contre le terrorisme, la criminalité organisée et d'autres activités criminelles axées sur le renseignement.</p> <p>Résultats clés : incidence réduite du crime organisé, menace terroriste réduite, société et économie en sécurité.</p>	<p>RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Services de police contractuels de qualité – des collectivités canadiennes plus saines et plus sûres grâce aux résultats clés de la prévention criminelle, de l'éducation, de l'adoption de la loi et des enquêtes.</p> <p>Résultats clés : Des services et des programmes de police de la police fédérale, un impact positif de la police fédérale sur les crimes en tant que victimes ou autochtones plus sûres et plus saines.</p>	<p>RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Services de soutien à la qualité des services de police – Soutien aux enquêtes des services de police et des organismes d'application de la loi canadiens à l'aide de renseignements critiques, de matériel, d'outils, de systèmes, de la technologie et de l'éducation afin d'optimiser la prestation de services et de programmes de police axés sur le renseignement.</p> <p>Résultats clés : technologie de pointe en matière de services de police et de sécurité, évaluations complètes des renseignements et des menaces en temps réel, efficacité et efficacité accrues des services de police, outils scientifiques de haute qualité disponibles en temps opportun, techniques et technologie de gestion de l'information, possibilités d'apprentissage et de formation et soutien à l'apprentissage et à la formation de haute qualité.</p>	<p>PRIOKITÉS STRATÉGIQUES</p> <p>Crise organisée</p> <p>Terrorisme</p> <p>Communautés autochtones</p> <p>Jeunesse</p> <p>Équité économique</p>				
				<p>1 Opérations fédérales et internationales</p> <p>1.1 Criminalité transnationale</p> <p>1.2 Drogues et crime organisé</p> <p>1.3 Intégrité des frontières</p> <p>1.4 Services de police internationaux</p> <p>1.5 Opérations relatives à la sécurité nationale</p> <p>1.6 Initiatives spéciales</p> <p>1.7 Soutien des activités de programme</p>	<p>2 Services de police de protection</p> <p>2.1 Mission de protection</p> <p>2.2 Événements régionaux</p> <p>2.3 Initiatives spéciales</p> <p>2.4 Soutien des activités de programme</p>	<p>3 Services de police contractuels, contractuels et autochtones</p> <p>3.1 Services de police provinciaux et territoriaux (SPC)</p> <p>3.2 Services de police municipaux (SPM)</p> <p>3.3 Services de police autochtones (SPA)</p> <p>3.4 Échanges relatifs à la police des transports</p> <p>3.5 Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones</p> <p>3.6 Initiatives spéciales</p> <p>3.7 Soutien des activités de programme</p>	<p>4 Opérations relatives aux renseignements criminels</p> <p>4.1 Renseignements sur le crime organisé</p> <p>4.2 Analyse d'intelligence</p> <p>4.3 Renseignements pour la sécurité nationale</p> <p>4.4 Initiatives spéciales</p> <p>4.5 Soutien des activités de programme</p>
<p>Activités de programme</p> <p>Sous-activités de programme</p>	<p>9 Enregistrement, permis, infrastructure de soutien</p> <p>9.1 Délivrance de permis et autres activités</p> <p>9.2 Enregistrement</p>	<p>10 Politiques, réglementation, communication et intégration</p> <p>10.1 Gouvernance et Services de soutien</p>					



CENTRE DES ARMES À FEU CANADA

Les risques à la sécurité publique au Canada et à l'étranger dus à la présence d'armes à feu au Canada sont minimisés.

9 Enregistrement, permis, infrastructure de soutien

9.1 Délivrance de permis et autres activités

9.2 Enregistrement

10 Politiques, réglementation, communication et intégration

10.1 Gouvernance et Services de soutien

Sommaire des résultats stratégiques de la GRC selon l'Architecture des activités de programme

Résultat stratégique	Énoncé du résultat	Principaux objectifs de rendement	Activités de programme complémentaires (AAP)*	Dépenses prévues (en M\$)**		
				2007-2008	2008-2009	2009-2010
Services de police fédéraux de qualité	Assurer la sécurité et la protection des Canadiens et de leurs institutions à l'échelle nationale et internationale ainsi que celle des personnes jouissant d'une protection internationale et des autres dignitaires étrangers et ce, par des mesures de prévention, de détection, d'enquête et d'application de la loi basées sur le renseignement, prises contre les terroristes, les organisations criminelles et toute autre activité criminelle	<ul style="list-style-type: none"> Taux de consensus de 85 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC contribue de façon significative/ atteint son objectif stratégique de réduire la menace et l'incidence du crime organisé Taux de consensus de 84 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC contribue de façon significative/ atteint son objectif stratégique de réduire la menace du terrorisme Taux de consensus de 85 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC joue un rôle important dans la réduction de l'incidence de la délinquance économique 	1 – Opérations fédérales et internationales	796,4\$	783,7\$	793,0\$
			2 – Police de protection	129,0\$	141,4\$	151,0\$
			Activités de programme complémentaires	ETP prévus		
				2007-2008	2008-2009	2009-2010
			1 – Opérations fédérales et internationales	4 526	4 782	4 872
			2 – Police de protection	765	765	765

* Principaux secteurs responsables de la mise en œuvre de la priorité stratégique, conformément à l'AAP

** Affectations en fonction des activités de programme et non des priorités stratégiques. Chiffres tirés directement des dépenses prévues contenues dans le Budget principal des dépenses (voir le tableau 1 de la section III). Les dépenses prévues pour l'activité de programme Structure organisationnelle ont été réparties entre toutes les activités de programme, conformément aux lignes directrices du SCT sur la préparation du Budget principal des dépenses.

Sommaire des résultats stratégiques de la GRC selon l'Architecture des activités de programme

Résultat stratégique	Énoncé du résultat	Principaux objectifs de rendement	Activités de programme complémentaires (AAP)*	Dépenses prévues (en M\$)**		
				2007-2008	2008-2009	2009-2010
Services de police contractuels de qualité	Des collectivités canadiennes plus saines et plus sûres grâce aux résultats de la prévention criminelle, de l'éducation, de l'exécution de la loi et des enquêtes	<ul style="list-style-type: none"> Taux de consensus de 80 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC contribue de façon significative/atteint son objectif stratégique de rendre les communautés autochtones plus saines et plus sûres Taux de consensus de 84 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC contribue de façon significative/atteint son objectif stratégique de prévenir et de réduire la criminalité chez les jeunes, à la fois comme victimes et contrevenants 	3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones	2 378,6\$	2 345,9\$	2 328,1\$
			Activités de programme complémentaires (AAP)*	ETP prévus		
				2007-2008	2008-2009	2009-2010
			3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones	13 572	13 572	13 572

* Principaux secteurs responsables de la mise en œuvre de la priorité stratégique, conformément à l'AAP.

** Affectations en fonction des activités de programme et non des priorités stratégiques. Chiffres tirés directement des dépenses prévues contenues dans le Budget principal des dépenses (voir le tableau i de la section III). Les dépenses prévues pour l'activité de programme Structure organisationnelle ont été réparties entre toutes les activités de programme, conformément aux lignes directrices du SCT sur la préparation du Budget principal des dépenses.

Sommaire des résultats stratégiques de la GRC selon l'Architecture des activités de programme

Résultat stratégique	Énoncé du résultat	Principaux objectifs de rendement	Activités de programme complémentaires (AAP)*	Dépenses prévues (en M\$)**		
				2007-2008	2008-2009	2009-2010
Services de soutien de qualité	Soutien aux enquêtes des services de police et aux organismes canadiens d'application de la loi en fournissant des renseignements, du matériel, des outils, des systèmes, de la technologie et de la formation afin d'optimiser la prestation proactive de programmes et de services basés sur le renseignement	<ul style="list-style-type: none"> Taux de satisfaction de 75 % chez les partenaires concernant la contribution et la collaboration de la GRC Taux de satisfaction de 75 % chez les intervenants concernant la ponctualité et la qualité des interventions de la GRC Taux de satisfaction de 75 % chez les intervenants sur le fait que la GRC établit des protocoles appropriés pour assurer une intervention intégrée et rapide dans les situations en évolution Taux de satisfaction de 75 % chez les intervenants concernant l'efficacité de la technologie et des techniques d'enquête de la GRC Taux de satisfaction de 75 % chez les intervenants concernant l'exactitude et le caractère exhaustif de l'information et des renseignements de la GRC Taux de satisfaction de 75 % chez les intervenants concernant le soutien et les services fournis par la GRC aux clients de la GI-TI Taux de satisfaction de 75 % chez les intervenants sur le fait que la GRC est un chef de file dans l'élaboration de solutions de GI-TI aux fins d'interopérabilité 	4 – Renseignements criminels	91,5\$	92,6\$	93,7\$
			5 – Police technique	198,8\$	194,8\$	195,7\$
			6 – Services de soutien	72,1\$	71,7\$	71,2\$
			7 – Services nationaux de police	158,0\$	149,9\$	149,3\$
			Activités de programme complémentaires	ETP prévus		
				2007-2008	2008-2009	2009-2010
			4 – Renseignements criminels	597	611	623
			5 – Police technique	1 121	1 148	1 165
			6 – Services de soutien	325	325	325
			7 – Services nationaux de police	1 286	1 286	1 258

* Principaux secteurs responsables de la mise en œuvre de la priorité stratégique, conformément à l'AAP.

** Affectations en fonction des activités de programme et non des priorités stratégiques. Chiffres tirés directement des dépenses prévues contenues dans le Budget principal des dépenses (voir le tableau 1 de la section III). Les dépenses prévues pour l'activité de programme Structure organisationnelle ont été réparties entre toutes les activités de programme, conformément aux lignes directrices du SCT sur la préparation du Budget principal des dépenses.



SECTION III : INFORMATION ADDITIONNELLE

Ressources par activité de programme

2007-2008										
(en milliers de dollars)	Budgetaire						Non budgétaire	Total pour le Budget principal	Rajustements (dépenses prévues non indiquées dans le Budget principal)	Total des dépenses prévues
	Fonction- nement	Immobi- lisations	Subventions et contributions	Brut	Revenus disponibles	Net				
Opérations fédérales et internationales	646 951	38 457	0	685 408	(623)	684 785	0	684 785	111 020	795 805
Services de police de protection	106 850	5 534	0	112 384	(138)	112 246	0	112 246	16 670	128 916
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	2 151 569	183 467	0	2 335 036	(1 396 972)	938 064	0	938 064	43 622	981 686
Opérations relatives aux renseignements criminels	81 677	3 820	0	85 497	(69)	85 428	0	85 428	6 003	91 431
Opérations relatives à la police technique	167 109	20 130	0	187 239	(242)	186 997	0	186 997	11 599	198 596
Soutien des services de police	67 980	2 739	0	70 719	(69)	70 650	0	70 650	1 385	72 035
Services nationaux de police	133 087	10 582	386	144 055	(4 673)	139 382	0	139 382	13 924	153 306
Enregistrement, délivrance des permis et Infrastructure de soutien	54 046	0	12 450	66 496	0	66 496	0	66 496	0	66 496
Politiques, Règlements, Communication et Intégration du portefeuille	3 663	0	250	3 913	0	3 913	0	3 913	0	3 913
Pensions aux termes de la Loi sur la continuation des pensions de la GRC			23 000	23 000	0	23 000	0	23 000		23 000
Indemnisation des membres de la GRC pour blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions			55 821	55 821	0	55 821	0	55 821		55 821
Palements au titre d'indemnisation des accidentés du travail aux survivants des membres de la GRC tués dans l'exercice de leurs fonctions			1 535	1 535	0	1 535	0	1 535		1 535
Pensions aux familles des membres de la GRC qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions			100	100	0	100	0	100		100
Association internationale des chefs de police			2	2	0	2	0	2		2
Association des anciens de la GRC			2	2	0	2	0	2		2
Total	3 412 932	264 729	93 546	3 771 207	(1 402 786)	2 368 421	0	2 368 421	204 222	2 572 643

Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère et équivalents temps plein

(en millions de dollars)	*Prévisions des dépenses 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses prévues 2008-2009	Dépenses prévues 2009-2010
Opérations fédérales et internationales	592,9	685,4	638,8	631,8
Services de police de protection	105,1	112,4	112,5	112,2
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	2 083,4	2 334,9	2 321,0	2 312,0
Opérations relatives aux renseignements criminels	70,3	85,5	84,5	84,4
Opérations relatives à la police technique	174,2	187,2	181,8	181,3
Soutien des services de police	68,5	70,7	70,8	70,7
Services nationaux de police	149,7	144,1	143,2	136,7
Enregistrement, délivrance de permis et soutien à l'infrastructure	0,0	66,5	75,1	75,1
Politiques, Règlements, Communication et Intégration du portefeuille	0,0	3,9	5,3	5,3
Pensions en vertu de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la GRC</i>	23,0	23,0	23,0	23,0
Indemnisation des membres de la GRC pour blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions	48,8	55,8	62,2	71,0
Paiements aux survivants des membres de la GRC tués dans l'exercice de leurs fonctions	1,6	1,6	1,6	1,6
Pensions aux familles des membres de la GRC qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions	0,1	0,1	0,1	0,1
Dépenses budgétaires (brutes) du Budget principal des dépenses	3 317,7	3 771,1	3 720,0	3 705,3
Moins : Revenus disponibles	1 240,0	1 402,8	1 422,9	1 419,2
Total du Budget principal des dépenses	2 077,7	2 368,4	2 297,1	2 286,2
Rajustements :				
Économies en approvisionnement				
Opérations fédérales et internationales	(1,4)	0,0	0,0	0,0
Services de police de protection	(0,3)	0,0	0,0	0,0
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	(4,8)	0,0	0,0	0,0
Opérations relatives aux renseignements criminels	(0,2)	0,0	0,0	0,0
Opérations relatives à la police technique	(0,5)	0,0	0,0	0,0
Soutien des services de police	(0,2)	0,0	0,0	0,0
Services nationaux de police	(0,4)	0,0	0,0	0,0

Budget supplémentaire des dépenses				
Report du Budget de fonctionnement	92,5	0,0	0,0	0,0
Transfert du Centre des armes à feu Canada pour le contrôle et la supervision du Centre, à la suite de la restructuration	63,8	0,0	0,0	0,0
Indemnité pour rajustements salariaux	52,2	0,0	0,0	0,0
Transfert de l'Agence canadienne de développement international – Financement des activités de maintien de la paix et des opérations de paix par la police internationale dans des pays en conflit ou menacés de l'être et dans des états défailants et fragiles	36,2	0,0	0,0	0,0
Financement pour la réfection des immeubles et l'expansion de l'école de formation de la GRC et pour les améliorations à l'encadrement sur le terrain et au programme de recrutement	32,3	0,0	0,0	0,0
Fonds pour les manques à gagner liés aux coûts de la prestation de services de police contractuels	29,2	0,0	0,0	0,0
Financement des services de police communautaires des Premières nations	25,7	0,0	0,0	0,0
Report de fonds – Financement pour compléter la construction d'installations de formation au Centre polygone Connaught et acheter de l'équipement pour les opérations de détachement et les programmes d'entraînement	14,5	0,0	0,0	0,0
Fonds pour soutenir la lutte contre le blanchiment des produits de la criminalité et les activités terroristes conformément à la <i>Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes</i>	9,9	0,0	0,0	0,0
Réinvestissement des recettes provenant de la vente ou du transfert de biens immobiliers	2,7	0,0	0,0	0,0
Financement pour l'évaluation, la gestion et l'assainissement des sites fédéraux contaminés	2,0	0,0	0,0	0,0
Transfert de la Défense nationale – pour les initiatives de sécurité publique	1,4	0,0	0,0	0,0
Initiatives de sécurité publique – Mise en œuvre d'initiatives visant à accroître la sécurité des personnes voyageant par train, par service de transport en commun des centres urbains et par traversier	0,7	0,0	0,0	0,0
Réinvestissement des redevances de la propriété intellectuelle	0,3	0,0	0,0	0,0
Transfert de la Défense nationale – pour investir dans les projets de coordination des opérations de sauvetage	0,3	0,0	0,0	0,0
Transfert au Programme de diversification de l'économie de l'Ouest – contribution au centre-patrimoine de la police montée	(2,5)	0,0	0,0	0,0
Restrictions budgétaires	(3,0)	0,0	0,0	0,0
Réforme du registre des armes d'épaule – coût net au gouvernement – réduction des services votés	(10,0)	0,0	(10,0)	(10,0)
Financement de postes additionnels de policiers et de procureurs fédéraux axés sur les priorités d'application de la loi – les drogues, la corruption et la sécurité frontalière	18,4	112,3	140,2	164,0
Fonds pour la vérification de casiers judiciaires liés aux demandes de pardon				
Fonds pour indemniser les membres de la GRC blessés dans l'exercice de leurs fonctions	10,0	0,0	0,0	0,0
Fonds pour les services de police communautaires des Premières nations	1,5	0,0	0,0	0,0
Report de fonds – déménagement de la Direction générale au 3000, chemin Merivale, à Ottawa	(29,4)	0,0	0,0	0,0

Information additionnelle

Report de fonds – Aménagement de la nouvelle Direction générale au 3000, chemin Merivale	(0,8)	0,0	0,0	0,0
Transfert du Centre des armes à feu Canada – pour contrôle et la surveillance du Centre par suite de la restructuration	19,9	0,0	0,0	0,0
Transfert à Affaires étrangères et Commerce international – Pour le soutien de membres de la Gendarmerie royale du Canada postés à l'étranger	(0,2)	0,0	0,0	0,0
Coûts de location et d'aménagement liés au déménagement de la Direction générale au 3000, chemin Merivale, à Ottawa	0,0	34,6	0,0	0,0
Vérification interne – Transfert du crédit voté 10 du CT	0,0	0,8	0,0	0,0
Après l'affaire Powley – gestion des droits des Métis	0,0	0,7	0,0	0,0
Stratégie nationale de lutte contre la contrefaçon	0,0	4,3	3,5	3,5
Banque nationale de données génétiques	0,0	10,3	4,7	4,7
Convention des NU contre la corruption	0,0	5,0	5,0	5,0
Réforme du registre des armes d'épaule – coût net au gouvernement – modification législative **	0,0	0,0	(21,0)	(21,0)
Politique sur la sécurité nationale – Identification en temps réel (ITR)	0,0	22,2	25,4	10,2
Renforcement de l'application – Budget 2003 – Équipes intégrées de la police des marchés (EIPM)	0,0	0,0	21,3	21,3
Protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet	0,0	0,0	0,0	6,6
Olympiques de Vancouver – Sécurité	0,0	13,9	27,3	37,8
Budget annoncé				
<i>Autre :</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
Crédit 15 du CT	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des rajustements	360,0	204,2	196,4	222,1
Total des dépenses prévues	2 437,7	2 572,6	2 493,5	2 508,2
Moins : Revenus non disponibles	75,2	107,5	127,8	127,8
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	194,6	209,2	205,8	204,0
Coût net du Programme	2 557,1	2 674,3	2 571,5	2 584,5
Équivalents temps plein	25 188,0	26 629,0	26 967,0	26 892,0

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice. Le nombre d'ETP correspond aux ETP utilisés.

** Cette réduction dépend de l'adoption du projet de loi C-21 *Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur les armes à feu.*

Tableau 2 – Postes votés et législatifs indiqués dans le Budget principal

Poste voté ou législatif (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2007-2008	Budget principal des dépenses 2006-2007
45 Dépenses de fonctionnement	1 626 438	1 396 661
50 Dépenses en capital	264 729	261 071
55 Subventions et contributions	70 546	50 846
(S) Pensions et autres avantages sociaux des employés – membres de la GRC	323 891	290 111
(S) Contributions aux avantages sociaux des employés	59 817	55 969
(S) Pensions en vertu de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la GRC</i>	23 000	23 000
Total pour le ministère	2 368 421	2 077 658

Tableau 3 – Services reçus à titre gracieux

(en millions de dollars)	2007-2008
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	60,6
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (sauf les fonds renouvelables)	145,2
Indemnisation aux victimes d'accidents du travail assurée par Ressources humaines et Développement social Canada	0,5
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice	3,0
Coût net pour le ministère pour l'exercice 2007-2008	209,2

Tableau 4 : Sommaire des dépenses d'immobilisation par activité de programme

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses prévues 2008-2009	Dépenses prévues 2009-2010
Application de la loi				
<input type="checkbox"/> Opérations fédérales et internationales	44,2	44,1	42,7	43,1
<input type="checkbox"/> Services de police de protection	7,3	5,5	5,7	6,1
<input type="checkbox"/> Services de police communautaires, contractuels et autochtones	167,8	183,5	179,0	178,8
<input type="checkbox"/> Opérations relatives aux renseignements criminels	3,9	4,3	4,5	4,6
<input type="checkbox"/> Opérations relatives à la police technique	19,4	20,6	15,5	16,1
<input type="checkbox"/> Soutien des services de police	5,8	2,7	2,8	3,0
<input type="checkbox"/> Services nationaux de police	9,6	10,6	9,8	10,0
Total	258,1	271,3	259,9	261,9

Tableau 5 : Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles
Revenus disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions de revenus 2006-2007	Dépenses prévus 2007-2008	Dépenses prévus 2008-2009	Dépenses prévus 2009-2010
<input type="checkbox"/> Services				
Opérations fédérales et internationales	0,6	0,0	0,0	0,0
Services de police de protection	0,1	0,0	0,0	0,0
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	1 235,2	1 394,8	1 415,0	1 411,2
Opérations relatives aux renseignements criminels	0,1	0,0	0,0	0,0
Opérations relatives à la police technique	0,2	0,0	0,0	0,0
Soutien des services de police	0,1	0,0	0,0	0,0
Services nationaux de police	3,7	4,5	4,5	4,5
	<u>1 240,0</u>	<u>1 399,3</u>	<u>1 419,5</u>	<u>1 415,7</u>
<input type="checkbox"/> Frais de service				
Opérations fédérales et internationales	0,0	0,6	0,6	0,6
Services de police de protection	0,0	0,1	0,1	0,1
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	0,0	2,1	2,1	2,1
Opérations relatives aux renseignements criminels	0,0	0,1	0,1	0,1
Opérations relatives à la police technique	0,0	0,2	0,2	0,2
Soutien des services de police	0,0	0,1	0,1	0,1
Services nationaux de police	3,7	0,2	0,0	0,0
	<u>3,7</u>	<u>3,5</u>	<u>3,3</u>	<u>3,3</u>
Total des revenus disponibles	1 243,7	1 402,8	1 422,8	1 419,0

Revenus non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions de revenus 2006-2007	Dépenses prévus 2007-2008	Dépenses prévus 2008-2009	Dépenses prévus 2009-2010
<input type="checkbox"/> Privilèges, licences et permis	17.6	13.2	33.5	33.5
<input type="checkbox"/> Remboursement de dépenses d'années antérieures	4.0	4.5	4.5	4.5
<input type="checkbox"/> Rendement des investissements	0.0	0.1	0.1	0.1
<input type="checkbox"/> Divers	4.9	4.5	4.5	4.5
<input type="checkbox"/> Régime d'avantages des employés – recouvrements non disponibles	65.0	79.0	79.0	79.0
<input type="checkbox"/> Produits de ventes	1.4	1.7	1.7	1.7
<input type="checkbox"/> Produits de l'aliénation de biens	3.8	4.5	4.5	4.5
<input type="checkbox"/> Remboursements des droits *	(21.5)	0.0	0.0	0.0
Total des revenus non disponibles	75.2	107.5	127.8	127.8
Total des revenus disponibles et non disponibles	1,318.9	1,510.3	1,550.6	1,546.8

*Ce montant se rapporte au CAFC et représenté des remboursements en rapport avec l'exemption des droits concernant le renouvellement des permis d'armes à feu.

Tableau 6: Besoins en ressources par direction ou secteur

(en millions de dollars)	2007-2008									
	Opérations fédérales et internationales	Services de police de protection	Services de police communautaires, contractuels et autochtones	Opérations relatives aux renseignements criminels	Opérations relatives à la police technique	Soutien des services de police	Services nationaux de police	Enregistrement, permis, infrastructure de soutien	Politiques, réglementation, communication et intégration	Total des dépenses prévues
Région de l'Atlantique	48,2	2,2	94,5	4,5	9,9	0,7	2,4	0,0	0,0	162,5
Région du Centre	251,7	17,4	35,8	22,7	37,6	1,1	5,0	0,0	0,0	371,4
Région du Nord-Ouest	66,0	3,8	184,1	11,0	18,8	1,2	3,2	0,0	0,0	288,1
Région du Pacifique	77,2	6,2	161,1	12,2	22,5	0,9	3,1	0,0	0,0	283,2
Direction générale	352,7	99,3	506,1	41,0	109,8	68,1	139,6	66,5	3,9	1 386,9
Total	795,8	128,9	981,7	91,4	198,6	72,0	153,3	66,5	3,9	2 492,2

Nota : ces chiffres n'incluent pas 80,5 millions de dollars en subventions et contributions non affectées; 204,2 millions de dollars en pouvoirs de dépenser sont conservés au niveau de l'organisation jusqu'à ce que la réaffectation régionale soit déterminée.

Tableau 7 : Services facturés

Service	Nature des frais	Fondement de l'établissement des frais	Raison de l'instauration ou de la modification des frais	Date d'entrée en vigueur du changement prévu	Études et consultations prévues
Permis d'entreprise	Réglementaire	Règlement sur les frais exigibles en matière d'armes à feu	S.o.	S.o.	Voir ci-dessous
Permis de particulier	Réglementaire	Règlement sur les frais exigibles en matière d'armes à feu	S.o.	S.o.	Voir ci-dessous
Certificats d'enregistrement	Réglementaire	Règlement sur les frais exigibles en matière d'armes à feu	S.o.	S.o.	Voir ci-dessous
Autorisations	Réglementaire	Règlement sur les frais exigibles en matière d'armes à feu	S.o.	S.o.	Voir ci-dessous
Permis de non-résidents	Réglementaire	Règlement sur les frais exigibles en matière d'armes à feu	S.o.	S.o.	La GRC collaborera avec l'ACSF pour établir un mécanisme de consultation.

Explications

1. Les permis d'armes à feu sont renouvelables aux cinq ans. Le 17 mai 2006, le gouvernement a annulé les frais pour le renouvellement des permis ou la modification des privilèges qui leur sont rattachés, et ce, jusqu'au 17 mai 2008. Les frais de renouvellement des permis pour mineur ont été annulés jusqu'au 17 mai 2008.
2. Les frais d'enregistrement des armes à feu ont été annulés en mai 2004.
3. Une déclaration d'armes à feu pour non-résident, confirmée par un agent des douanes, est réputée constituer un permis temporaire valide 60 jours.
4. Le plan de consultation et d'études établi relativement aux normes publiées devra être réévalué après l'intégration du CAFC à la GRC.

Tableau 8: Renseignements sur les dépenses de projets

Au cours des trois prochaines années, les projets suivants dépassent ou dépasseront le pouvoir d'approbation déléguée de la GRC.

2007-2008

Opérations fédérales et internationales

- EIPF – Windsor-Sarnia (AM)

Services de police communautaires, contractuels et autochtones

- Saskatchewan – Modernisation du système de télécommunications (AEP)
- Terre-Neuve et Labrador – Modernisation du système de télécommunications (AM) (demande d'APP et d'AEP)
- Mise en œuvre du système CIIDS (AEP)

Services nationaux de police

- Identification en temps réel (ITR)

Structure organisationnelle

- Territoires-du-Nord-Ouest – Behchoko, détachement (avant l'AAP)
- Nunavut – Iqaluit, QG de la Division V et détachement (AEP)
- Colombie-Britannique – QG de la Division E (AAP)
- Colombie-Britannique – Golden, détachement (avant l'AAP)
- Colombie-Britannique – Chilliwack, détachement (avant l'AAP)
- Colombie-Britannique – 100 Mile House Golden, détachement (avant l'AAP)
- Alberta – High Level, détachement (AAP)
- Alberta – Grande Cache, détachement (AAP)
- Alberta – Fort MacLeod, détachement (avant l'AAP)
- Alberta – Evansburg, détachement (AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, nouveau mess (AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, réseau de distribution électrique (demande d'AAP et d'AEP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, centre d'accès et de sécurité (demande d'AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, salle de tir de 25 mètres (demande d'AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, dortoirs (demande d'AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, Installation de refroidissement centrale (AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, Drainage du site (AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, Formation centralisée (avant l'AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, Renouvellement des ouvrages de génie civil (avant l'AAP)

- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, Centre du Patrimoine (EPA)
- Ontario – Toronto-Ouest, détachement (avant l'AAP)
- Ontario – Ottawa, CCP, annexe de l'immeuble C (avant l'AAP)
- Ontario – Ottawa, IOTPM, Relocation (avant l'AAP)
- Ontario – Ottawa, SCN, immeuble Nicholson, DG (demande d'AAP)
- Ontario – Ottawa, nouvel immeuble de l'administration (AAP)
- Ontario – Ottawa, élargissement du dépôt d'armes des IOTPM (demande d'AAP)
- Nouveau-Brunswick – Grand Falls, Bureau de district (AAP)
- Nouvelle-Écosse – QG de la Division H (AAP)
- Index national de justice pénale (INJP) projet N-III

2008-2009

Opérations fédérales et internationales

- EIPF – Windsor-Sarnia (AM)

Services de police communautaires, contractuels et autochtones

- Saskatchewan – Modernisation du système de télécommunications (AEP)
- Terre-Neuve et Labrador – Modernisation du système de télécommunications (AM) (demande d'APP et d'AEP)
- Mise en œuvre du système CIIDS (AEP)

Services nationaux de police

- Identification en temps réel (ITR)

Structure organisationnelle

- Territoires-du-Nord-Ouest – Behchoko, détachement (avant l'AAP)
- Nunavut – Iqaluit, QG de la Division V et détachement (AEP)
- Colombie-Britannique – QG de la Division E (AAP)
- Colombie-Britannique – Chilliwack, détachement (avant l'AAP)
- Colombie-Britannique – 100 Mile House Golden, détachement (avant l'AAP)
- Alberta – High Level, détachement (AAP)
- Alberta – Grande Cache, détachement (AAP)
- Alberta – Fort MacLeod, détachement (avant l'AAP)
- Alberta – Evansburg, détachement (AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, nouveau mess (AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, réseau de distribution électrique (demande d'AAP et d'AEP)

- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, centre d'accès et de sécurité (demande d'AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, dortoirs (demande d'AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, Installation de refroidissement centrale (AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, Drainage du site (AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, Formation centralisée (avant l'AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, Garage de poste (avant l'AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, Caserne C (avant l'AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, Renouvellement des ouvrages de génie civil (avant l'AAP)
- Ontario – Toronto-Ouest, détachement (avant l'AAP)
- Ontario – Ottawa, CCP, immeuble D (avant l'AAP)
- Ontario – Ottawa, CCP, Centre de formation des cadres (avant l'AAP)
- Ontario – Ottawa, CCP, annexe de l'immeuble C (avant l'AAP)
- Ontario – Ottawa, IOTPM, Relocation (avant l'AAP)
- Ontario – Ottawa, SCN, immeuble Nicholson, DG (demande d'AAP)
- Ontario – Ottawa, zone d'entraînement à l'extérieur (demande d'AAP)
- Ontario – Ottawa, élargissement du dépôt d'armes des IOTPM (demande d'AAP)
- Nouveau-Brunswick – Grand Falls, Bureau de district (AAP)
- Nouvelle-Écosse – QG de la Division H (AAP)
- Index national de justice pénale (INJP) projet N-III
- Colombie-Britannique – Chilliwack, détachement (avant l'AAP)
- Colombie-Britannique – 100 Mile House Golden, détachement (avant l'AAP)
- Alberta – High Level, détachement (AAP)
- Alberta – Fort MacLeod, détachement (avant l'AAP)
- Alberta – Evansburg, détachement (AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, réseau de distribution électrique (demande d'AAP et d'AEP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, dortoirs (demande d'AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, Installation de refroidissement centrale (AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, Drainage du site (AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, Formation centralisée (avant l'AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, Garage de la poste (avant l'AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, Caserne C (avant l'AAP)
- Saskatchewan – Regina, Division Dépôt, Renouvellement des ouvrages de génie civil (avant l'AAP)
- Ontario – Ottawa, CCP, immeuble D (avant l'AAP)
- Ontario – Ottawa, CCP, Centre de formation des cadres (avant l'AAP)
- Ontario – Ottawa, CCP, Centre d'interprétation des visiteurs du CCP (avant l'AAP)
- Ontario – Ottawa, CCP, Immeuble d'entraînement aux incidents du CCP (avant l'AAP)
- Ontario – Ottawa, CCP, annexe de l'immeuble C (avant l'AAP)
- Ontario – Ottawa, IOTPM, Relocation (avant l'AAP)
- Ontario – Ottawa, SCN, immeuble Nicholson, DG (demande d'AAP)
- Ontario – Ottawa, zone d'entraînement à l'extérieur (demande d'AAP)
- Nouveau-Brunswick – Grand Falls, Bureau de district (AAP)
- Nouvelle-Écosse – QG de la Division H (AAP)

2009-2010

Services de police communautaires, contractuels et autochtones

- Saskatchewan – Modernisation du système de télécommunications (AEP)
- Terre-Neuve et Labrador – Modernisation du système de télécommunications (AM) (demande d'APP et d'AEP)
- Mise en œuvre du système CIIDS (AEP)

Services nationaux de police

- Identification en temps réel (ITR)

Structure organisationnelle

- Territoires-du-Nord-Ouest – Behchoko, détachement (avant l'AAP)
- Nunavut – Iqaluit, QG de la Division V et détachement (AEP)
- Colombie-Britannique – QG de la Division E (AAP)

Des renseignements supplémentaires sur ces projets se trouvent à <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp>.

Tableau 9 : Rapport d'étape sur les grands projets de l'État

Au cours des trois prochaines années, la Gendarmerie royale du Canada sera responsable et effectuera l'administration des grands projets de l'État suivants :

2007-2008

1. Identification en temps réel
2. Système canadien d'information relativement aux armes à feu (SCIRAF II)

2008-2009

1. Identification en temps réel
2. Système canadien d'information relativement aux armes à feu (SCIRAF II)

2009-2010

1. Identification en temps réel
2. Système canadien d'information relativement aux armes à feu (SCIRAF II)

Des renseignements supplémentaires sur ces projets se trouvent à :

www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp.

Tableau 10 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Au cours des trois prochaines années, la Gendarmerie royale du Canada effectuera l'administration des programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars suivants.

2007-2008

Subventions

1. Pensions en vertu de la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC*
2. Indemnisation des membres de la GRC pour blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions

Contributions

1. Enregistrement, délivrance de permis et infrastructure de soutien – Contributions aux provinces, aux territoires ainsi qu'aux collectivités autochtones ou autres collectivités et organisations (sans but lucratif)

2008-2009

Subventions

1. Pensions en vertu de la Loi sur la continuation des pensions de la GRC
2. Indemnisation des membres de la GRC pour blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions

Contributions

1. Enregistrement, délivrance de permis et infrastructure de soutien – Contributions aux provinces, aux territoires ainsi qu'aux collectivités autochtones ou autres collectivités et organisations (sans but lucratif)

2009-2010

Subventions

1. Pensions en vertu de la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC*
2. Indemnisation des membres de la GRC pour blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions

Contributions

1. Enregistrement, délivrance de permis et infrastructure de soutien – Contributions aux provinces, aux territoires ainsi qu'aux collectivités autochtones ou autres collectivités et organisations (sans but lucratif)

Des renseignements supplémentaires sur ces programmes se trouvent à :

www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp.

Tableau 11 : Nouveau mode de prestation de services

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la poursuite par le Centre des armes à feu Canada des opérations du Bureau central de traitement (BCT) à Miramichi, au Nouveau-Brunswick pour accorder une période de fonctionnement normalisé du Programme à la suite de la mise en œuvre de la solution du système SCIRAF II prévue pour décembre 2005. La décision d'impartir les activités opérationnelles du BCT en tant que Nouveau mode de prestation de services (NMPS) sera évaluée pendant l'année financière 2008-2009.

Désignation de l'initiative NMPS	Statut actuel	Date de démarrage	Personne-ressource
Centre des armes à feu Canada – fonctionnement du Bureau central de traitement à Miramichi, Nouveau-Brunswick	La décision d'impartir les activités opérationnelles a été reportée à l'exercice 2008-2009 afin d'accorder une période de fonctionnement normalisé au SCIRAF II.	À déterminer à la suite de l'évaluation des options.	

Vous pouvez obtenir des renseignements sur l'état de l'initiative en matière de prestation de services (NMPS) à l'adresse internet suivante www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20062007/p3a_f.asp

Tableau 12 : Initiatives horizontales

Au cours des trois prochaines années, la Gendarmerie royale du Canada participera aux initiatives horizontales suivantes à titre de ministère partenaire responsable.

1. Équipes intégrées de la police des frontières (EIPF) (à titre de ministère responsable)
2. Équipes intégrées de la police des marchés (EIPM) (à titre de ministère responsable)
3. Équipes intégrées de la sécurité nationale (EISN) (à titre de ministère responsable)
4. Programme canadien des armes à feu (à titre de ministère responsable)

Nota : Conformément aux exigences du SCT, le programme des EISN ne correspond pas à la définition d'une initiative horizontale mais la GRC croit que ce programme constitue une priorité élevée dont l'inclusion est justifiée dans le présent rapport.

Des renseignements supplémentaires sur ces initiatives horizontales se trouvent à :

<http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp>.

Tableau 13 : Stratégie de développement durable

Sécurité des foyers et collectivités durables (2007 à 2009)

Quatrième stratégie de développement durable de la Gendarmerie royale du Canada

Le développement durable fait partie intégrante des activités de la Gendarmerie royale du Canada étant donné que sa relation avec la population du Canada, qui date de plus de 130 ans, est axée sur le soutien et la protection de la santé, du mieux-être et de la sécurité des communautés que nous servons. Lorsque la sécurité des quartiers et des foyers est assurée et la paix et l'ordre maintenue, les particuliers ont plus d'occasions de s'intéresser aux questions touchant l'environnement et les personnes qui en dépendent.

En établissant un juste équilibre entre les rôles traditionnels et non traditionnels des services de police, la GRC permet l'atteinte d'objectifs à court terme et à long terme visant les collectivités et les particuliers, notamment la protection des droits et libertés, la réduction de la criminalité et de la crainte suscitée par celle-ci, la prévention du crime, la sécurité et l'intégrité économiques, et le développement social. Grâce aux plans établis – autour de trois priorités principales que sont les collectivités durables, l'intendance institutionnelle et la gestion de l'environnement – cette quatrième Stratégie de développement durable de la GRC qui s'appuie sur la vision de « sécurité des foyers et collectivités durables » continue de mettre l'accent sur l'amélioration de nos opérations policières en ajoutant une nouvelle dimension à la valeur incommensurable apportée, chaque jour, par les agents de police dans la vie de particuliers et de familles.

Priorité première en matière de développement durable

But : 1.0 Collectivités plus saines et plus sûres	
Objectifs : 1.1 La GRC joue un rôle actif dans les collectivités durables	
Résultats à court terme	Indicateurs – Mesure du rendement
1A. Partenariats avec les collectivités Objectif fédéral de DD – V – Collectivités durables	
1.1.1 Partenariats efficaces avec les collectivités pour le soutien du développement durable – progression chaque année	Bénévolat à la GRC <i>N^{bre} total de bénévoles par année (N^{bre}), N^{bre} total d'heures de bénévolat par année (h)</i>
1B. Communautés autochtones Objectif fédéral de DD – V – Collectivités durables	
1.1.2 Capacité de fournir des services de police adaptés aux réalités culturelles – progression chaque année	Degré de formation des membres réguliers de la GRC sur les perceptions des autochtones <i>N^{bre} total de membres (N^{bre}), N^{bre} total de membres qui ont reçu la formation sur les perceptions des autochtones (N^{bre})</i>
1C. Jeunesse Objectif fédéral de DD – V – Collectivités durables	
1.1.3 Capacité de fournir des services de police spécialisée centrés sur les jeunes – progression chaque année	Membres de la GRC affectés à un poste Jeunesse <i>N^{bre} total de postes d'officiers Jeunesse à la GRC (N^{bre})</i>

Deuxième priorité en matière de développement durable Intendance institutionnelle

But : 2.0 Le développement durable est une façon de faire pour une organisation qui recherche l'excellence	
Objectifs : 2.1 Démonstration de la valeur du développement durable pour la GRC, ses clients et ses partenaires et appui au processus décisionnel fondé sur le renseignement	
Résultats à court terme	Indicateurs – Mesure du rendement
2A. Systèmes de gestion de l'environnement Objectif fédéral de DD – VI – Gestion du développement durable	
2.1.1 Systèmes de gestion prenant efficacement en compte les obligations réglementaires, les politiques gouvernementales et les attentes du public en matière d'environnement – mise en place d'ici 2010	Disponibilité d'information environnementale complète pour aider la prise de décisions saines <i>N^{bre} total de programmes DD nécessitant des stratégies de réduction du risque (Nbre); N^{bre} total de programmes avec besoins de données identifiés (N^{bre})</i>
2B. Pratiques compatibles avec la gestion durable Objectif fédéral de DD – VI – Gestion du développement durable	
2.1.2 Intégration des principes de développement durable dans les pratiques de la GRC – progression chaque année	Degré d'intégration à la planification des activités de la GRC <i>N^{bre} total annuel d'intégrations dans Analyse de l'environnement, Énoncé directionnel, Tableau de bord prospectif, Plan de gestion des biens, Système d'exécution des projets, présentations au Conseil du Trésor, RPP, RPM (N^{bre})</i>
2C Approvisionnementnements écologiques Objectif fédéral de DD – VI – Gestion du développement durable	
2.1.3 Intégration des principes de protection de l'environnement dans les pratiques d'approvisionnement de la GRC et autres activités – progression chaque année	Gestionnaires du matériel et personnel chargé des achats ayant suivi une formation sur les approvisionnementnements écologiques <i>N^{bre} total de gestionnaires du matériel et du personnel chargé des achats (N^{bre}); N^{bre} total de gestionnaires du matériel et du personnel chargé des achats ayant suivi une formation sur les approvisionnementnements écologiques (N^{bre})</i> Degré d'utilisation du système de contrats permanents de TPSGC pour l'approvisionnement écologique <i>N^{bre} total de conventions d'offres à commande de TPSGC pour approvisionnementnements écologiques mis en place par la GRC (N^{bre}); N^{bre} total de commandes subséquentes à des offres à commande (N^{bre})</i> Achat de carburant avec éthanol pour les véhicules de la GRC <i>Qté totale de carburant E10 achetée (L); Qté totale de carburant achetée pour les véhicules (L)</i>

Information additionnelle

Deuxième priorité en matière de développement durable Intendance institutionnelle (continué)

Résultats à court terme	Indicateurs – Mesure du rendement
2D. Renforcement des capacités Objectif fédéral de DD – VI – Gestion du développement durable	
2.1.4 Intégration du développement durable dans les activités de formation et de perfectionnement des employés de la GRC – progression chaque année	Cours de formation orientés sur le développement durable élaborés et dispensés aux employés de la GRC <i>N^{bre} total de cours / séances de formation élaborés (N^{bre}); N^{bre} total cours/séances de formation dispensés, par type (N^{bre}); N^{bre} total de participants par type (N^{bre})</i>
2.1.5 Augmentation du soutien et de la participation pour les programmes et initiatives interministériels en développement durable	Participation active aux initiatives interministérielles <i>N^{bre} total des participations actives, y compris sous-comité pour les initiatives de formation en DD de l'École de la fonction publique du Canada, et autres projets transministériels (N^{bre})</i>
2E. Communications Objectif fédéral de DD – VI – Gestion du développement durable	
2.1.6 Le programme de communication de la GRC sur le développement durable – amélioration	Initiatives de communication sur le développement durable élaborées et exécutées pour les employés de la GRC <i>N^{bre} total d'initiatives de communication élaborées (N^{bre}); N^{bre} total d'initiatives exécutées (N^{bre})</i>

Troisième priorité en matière de développement durable – Gestion de l'environnement

But 3.0 : Soutien aux interventions physiques à long terme de la GRC axées sur des principes de conservation, de protection et de restauration de nos systèmes de ressources naturelles	
Objectifs : 3.1 Intégration de considérations environnementales dans la gestion du cycle de vie des actifs et parcs de véhicules de la GRC	
Résultats à court terme	Indicateurs – Mesure du rendement
3A. Respect de l'environnement pour la conception des bâtiments et la gestion énergétique Objectif fédéral de DD – III – Réduction de l'émission de gaz à effet de serre	
3.1.1 Grâce à la sensibilisation, à l'éducation et à l'intégration de politiques, l'évaluation environnementale et énergétique dans la conception des bâtiments de la GRC connaît une amélioration	Prise en compte du respect de l'environnement dans la construction des bâtiments <i>N^{bre} total des nouveaux bâtiments construits (N^{bre}); N^{bre} total des nouveaux bâtiments construits avec prise en compte de la protection de l'environnement (N^{bre})</i>
3.1.2 Émissions de gaz à effet de serre par mètre carré des locaux – diminution chaque année	Émissions de gaz à effet de serre par année <i>Mesures sur la base des calculs existants pour les gaz à effet de serre</i>

Troisième priorité en matière de développement durable – Gestion de l’environnement (continué)

Résultats à court terme	Indicateurs – Mesure du rendement
<p>3B. Sites contaminés Objectif fédéral de DD – I, IV – Eau claire, Utilisation durable des ressources naturelles</p>	
<p>3.1.3 Obligations financières (selon définition du Conseil du Trésor) associées aux sites contaminés et risques inconnus des actifs du portefeuille de la GRC – diminution chaque année</p>	<p>Obligations financières associées aux actifs du portefeuille de la GRC selon le programme du plan d’action sur les sites contaminés du Conseil du Trésor</p> <p><i>Obligations financières de la GRC découlant des actifs du portefeuille selon le programme du plan d’action sur les sites contaminés du Conseil du Trésor (\$)</i></p> <p>Sites avec étape 1 complétée et/ou évaluation pour étape 2</p> <p><i>N^{bre} total de sites avec étape 1 et/ou évaluation pour étape 2 terminée (N^{bre}); N^{bre} total de sites dans le portefeuille de la GRC (N^{bre})</i></p> <p>Quantité de sites avec inventaire terminé pour les réservoirs de stockage (réservoirs avec ou sans obligation de déclarer)</p> <p>sous-cible 1 : 100 % des réservoirs avec obligation de déclarer d’ici 2007 sous-cible 2 : 100 % des réservoirs sans obligation de déclarer d’ici 2009</p> <p><i>N^{bre} total de réservoirs avec obligation de déclarer (N^{bre}); N^{bre} total de réservoirs sans obligation de déclarer; N^{bre} total de sites avec inventaire complété pour a) réservoirs avec obligation de déclarer et b) réservoirs sans obligation de déclarer (N^{bre})</i></p>
<p>3C. Eau potable Objectif fédéral de DD – I – Eau claire</p>	
<p>3.1.4 Systèmes de distribution d’eau potable gérés conformément aux règles de la GRC – augmentation</p>	<p>Systèmes d’eau potable gérés conformément aux normes et procédures de la GRC pour les systèmes de distribution d’eau potable</p> <p><i>N^{bre} total des systèmes de distribution d’eau potable (N^{bre}); N^{bre} total des systèmes de distribution d’eau potable exploités conformément aux exigences des procédures de la GRC (N^{bre})</i></p>
<p>3D. Matières dangereuses Objectif fédéral de DD – II – Pureté de l’air</p>	
<p>3.1.5 Capacité de gérer les matériaux de construction dangereux et les déchets dangereux – progression chaque année</p>	<p>Plans de gestion/réduction en place pour les bâtiments contenant des matériaux identifiés comme dangereux</p> <p><i>N^{bre} total de plans élaborés (N^{bre}); N^{bre} total de bâtiments avec matériaux identifiés comme dangereux (N^{bre})</i></p> <p>Installations avec inventaires confirmés de composés halocarbonés</p> <p><i>N^{bre} total de sites GRC (N^{bre}); N^{bre} total de sites avec inventaire confirmé (N^{bre})</i></p>

Information additionnelle

Troisième priorité en matière de développement durable – Gestion de l’environnement (continué)

Résultats à court terme	Indicateurs – Mesure du rendement
3E. Gestion des parcs de véhicules Objectif fédéral de DD – II, III – Pureté de l’air, réduction d’émission des gaz à effet de serre	
3.1.6 Stratégies opérationnelles visant à réduire l’incidence environnementale des véhicules de la GRC – amélioration d’ici 2010	Achat de carburant avec éthanol pour les véhicules de la GRC <i>Qté totale de carburant E10 achetée (L); Qté totale de carburant achetée pour les véhicules (L)</i>
3.1.7 Réduction des émissions de gaz à effet de serre par véhicule-kilomètre pour les véhicules de la GRC – d’ici 2010	Émissions de gaz à effet de serre par véhicule-kilomètre. <i>Qté totale des émissions de gaz à effet de serre pour le parc GRC (ég. CO2); kilométrage total du parc (km)</i>
Objectifs : 3.2 Intégration des considérations environnementales dans le cycle de vie des activités policières de la GRC	
3F. Activités policières Objectif fédéral de DD – IV – Utilisation durable des ressources naturelles	
3.2.1 Capacité de fournir le soutien constant nécessaire pour la prise en compte des considérations environnementales dans les activités policières–amélioration	Degré de réponse aux demandes de service opérationnel <i>N^{bre} total de demandes de service (N^{bre}); N^{bre} total de réponses DD ou de mesures de suivi (N^{bre})</i>

Tableau 14 : Vérifications et évaluations internes

Titre de la vérification ou de l'évaluation interne	Type de vérification ou d'évaluation	État	Date estimative de la fin	Lien électronique au rapport
Sécurité technique de l'organisation	Engagement d'assurance	En cours	Mars 2007	s.o.
États financiers du régime de retraite	Engagement d'assurance	En cours	Mars 2007	s.o.
Opérations de sécurité nationale – Cadre de gestion des renseignements criminels	Engagement d'assurance	En cours	Mars 2007	s.o.
Identification en temps réel (ITR)	Engagement d'assurance	En cours	Mars 2009	s.o.
Programme de protection des transporteurs aériens canadiens	Engagement d'assurance	En cours	Juin 2007	s.o.
Recrutement	Engagement d'assurance	Prévu	Décembre 2007	s.o.
PRIME BC	Engagement d'assurance	En cours	Décembre 2007	s.o.
TEAM	Engagement d'assurance	En cours	Juin 2007	s.o.
Suivi officiel de l'examen de la STO effectué en 2000	Engagement d'assurance	Prévu	Décembre 2007	s.o.
Programme des représentants des relations fonctionnelles	Engagement d'assurance	Prévu	Décembre 2007	s.o.
Régime de prestations de maladie	Engagement d'assurance	En cours	Septembre 2007	s.o.
Centre des armes à feu Canada – États financiers	Engagement d'assurance	En cours	Mars 2007	s.o.
Centre des armes à feu Canada – Contrôle de gestion	Engagement d'assurance	Prévu	Septembre 2007	s.o.
Services de police autochtones – Division contractante	Évaluation formative	En cours	Mai 2007	s.o.
Programme de reprise des opérations de maintien de la paix	Évaluation formative	En cours	Juin 2007	s.o.
Équipes intégrées de sécurité nationale (EISN)	Évaluation sommative	En cours	Août 2007	s.o.
Services de recrutement d'informatiqueurs	Évaluation sommative	En cours	Août 2007	s.o.
Initiatives liées à la sécurité publique et à la lutte contre le terrorisme	Évaluation stratégique	Prévu	Août 2007	s.o.
Centre des armes à feu Canada – Provinces participantes	Évaluation formative	En cours	Décembre 2007	s.o.
Système d'enregistrement de la citoyenneté	Évaluation formative	Prévu	Décembre 2007	s.o.
Sensibilisation à la stratégie canadienne antidrogue	Évaluation formative	Prévu	Mars 2008	s.o.
Stratégie canadienne antidrogue – application Recrutement	Évaluation formative	Prévu	Mars 2008	s.o.
Services de police autochtones – Division fédérale et le Nord	Évaluation formative	Prévu	Décembre 2008	s.o.
Projet pilote d'agent de sécurité communautaire	Évaluation formative	Prévu	Décembre 2008	s.o.
Olympiques de 2010	Évaluation formative	Prévu	Décembre 2008	s.o.
Stratégie nationale d'application de la loi en matière de contrefaçon	Évaluation formative	Prévu	Décembre 2008	s.o.



SECTION IV – AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

Secteurs organisationnels

Gestion générale et Contrôle (GGC)

En 2007-2008, la GGC continuera d'appuyer la GRC dans l'atteinte de son but stratégique, qui est d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités du pays, au moyen de ses priorités stratégiques que sont le crime organisé, le terrorisme, la jeunesse; les services aux communautés autochtones et l'intégrité économique.

Deux éléments de la priorité du GGC liée à la responsabilisation et à la gérance auront une incidence sur les activités de la GGC :

- **Cadre de contrôle des dépenses** : assurer une approche stratégique et intégrée pour la saine gestion et le contrôle des ressources de la GRC
- **Respect des règles en matière de passation de marchés et d'acquisition** : assurer une diligence raisonnable et appropriée pour aider la GRC à se conformer aux politiques gouvernementales

Les autres priorités comprennent :

- L'exercice d'un leadership continu de la part de GGC en matière de gestion et de mise en œuvre progressive de projets d'état importants dans toute l'organisation, p. ex., le projet de relocation de la DG au 3000, chemin Merivale, à Ottawa; la Division E de la DG; la Division H de la DG; le Centre de formation de la région du Pacifique; le Centre de dressage de chiens de police à Innisfail; le Collège canadien de police; Connaught; Pakenham; divers projets de modernisation de Dépôt et planification d'installations en vue de la tenue des jeux olympiques à Vancouver en 2010
- L'avancement de projets importants touchant les systèmes de la GGC, notamment l'intégration de systèmes administratifs et d'information (sur les finances, l'actif et les ressources humaines) pour appuyer de façon plus efficiente et efficace le processus décisionnel de la GRC; l'examen des principaux processus financiers et des principales

pratiques financières pour cerner les occasions d'amélioration afin de donner plus de poids à la fonctionnalité du système de contrôle du budget

En qualité d'autorité fonctionnelle de la GRC en matière de ressources financières et d'actif, la GGC doit constamment relever les défis suivants :

- Fournir une orientation fonctionnelle, des conseils et un contrôle opportuns et pertinents en vue de contribuer à la gérance saine d'un budget annuel de 3,7 milliards de dollars; de recettes de 1,4 milliard de dollars et d'un actif de plus de 2,3 milliards de dollars (valeur de remplacement)
- Offrir des cadres d'orientation et de stratégie intégrés ainsi qu'une interprétation et des conseils en matière de politiques à 24 000 clients et employés à la Direction générale, dans quatre régions, à la Division Dépôt et à 14 divisions et 700 détachements. Ces cadres de travail comprennent notamment la gestion financière; la comptabilité et le contrôle; la passation de marchés et les acquisitions; plus de 40 catégories et sous-catégories de biens, dont les terrains, les immeubles, les parcs automobiles et l'actif environnemental
- S'assurer que la GRC satisfait aux exigences gouvernementales en matière de législation et de politique dans plus de 50 domaines, tels que la *Loi sur la gestion des finances publiques*; les normes et politiques comptables; la gestion des importants biens de l'État; les biens immobiliers (postes isolés et logements de l'État) et les politiques et règlements sur la passation de marchés
- S'assurer que la GGC contribue à la réalisation du mandat, de la mission et des priorités stratégiques de la GRC et l'aide à relever ses défis opérationnels
- Veiller à l'efficacité, à l'opportunité et à la qualité de milliers de transactions, notamment des domaines de la comptabilité, des acquisitions et de la passation des marchés, qui représentent chaque année des centaines de millions de dollars pour la Gendarmerie

Autres sujets d'intérêt

- Continuer de garantir l'intégrité de la reddition de compte essentielle de la GRC aux organismes centraux et au Parlement et d'établir des rapports comme le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) et le Rapport ministériel sur le rendement (RMR), principaux documents de responsabilisation pour le Commissaire et la GRC; le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG); la Mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR); les Comptes publics, le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses
- Offrir un milieu de travail positif et productif, en insistant sur l'éthique et les valeurs, les communications et la gestion et le développement rigoureux des ressources humaines, conformément aux priorités de la GRC quant au lieu de travail
- Représenter les meilleurs intérêts de la GRC en tout temps et maintenir des relations de travail productives avec les organismes centraux, dont le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), le Bureau du vérificateur général (BVG), le Bureau du contrôleur général (BCG) et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)

Vérification interne, évaluation, révision de la gestion et assurance de la qualité

La structure de gouvernance de la GRC repose en grande partie sur la prestation de services stratégiques et professionnels de qualité dans les domaines de la vérification interne, de l'évaluation des programmes et de la révision de la gestion. L'assurance de la qualité, l'élaboration et la mise en application de politiques, de normes, de méthodes, d'outils et de procédures ainsi que l'établissement de plans annuels et à long terme de vérification et d'évaluation fondées sur les risques appuient aussi les priorités du gouvernement et de la GRC.

Vérification interne

Nous avons une fonction de vérification interne efficace qui est vue comme étant la meilleure pour ce type d'organisation. En 2007-2008, la Vérification interne continuera d'offrir des assurances quant aux processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance, conformément aux normes internationales sur la pratique de la vérification interne.

Une nouvelle politique du Conseil du Trésor sur la vérification interne est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2006. La mise en œuvre de cette nouvelle politique, une initiative pluriannuelle, exigera des ressources supplémentaires, une transition soigneusement planifiée ainsi que le suivi des résultats. En 2007-2008, nous entendons nous pencher sur les éléments suivants de la nouvelle politique :

- Comités de vérification indépendants dont les membres viennent de l'extérieur du gouvernement fédéral
- Rôle plus important du comité de vérification
- Opinion annuelle globale sur la pertinence et l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance
- Inclusion dans les plans de vérification interne des ministères des vérifications déterminées par le contrôleur général dans le cadre des examens sectoriels ou à l'échelle du gouvernement

Évaluation

La Division de l'évaluation est relativement nouvelle au sein de l'organisation de la GRC, mais son travail se fait déjà sentir sur ses activités et son processus décisionnel. On constate son influence sur les interventions de la force policière à la suite des évaluations menées sur le projet pilote Shiprider, sur la gestion des pensions, la sécurité maritime et les services de police autochtone, ainsi que dans les préparatifs menés par la GRC en vue des jeux olympiques de 2010.

En juin 2006, le Comité d'évaluation et de vérification de la GRC a approuvé un plan d'évaluation des risques mis à jour. Le plan, modifié pour l'exercice 2007-2008, porte presque exclusivement sur les évaluations requises pour satisfaire aux exigences du Conseil du Trésor en matière de financement. La Direction de l'évaluation, qui compte à son service trois employés à temps plein, est aux premiers stades de son développement, toutefois la tenue de ces évaluations dans le cadre du Plan constitue sa priorité principale pour l'exercice 2007-2008.

Étant donné qu'une nouvelle politique du Conseil du Trésor sur l'évaluation devrait entrer en vigueur en 2007-2008, la Direction de l'évaluation de la GRC devrait connaître, au cours des trois prochaines années, un accroissement important de ses activités. Aussi, au cours de cette période, la Direction s'emploiera à mettre en place une infrastructure et des politiques pertinentes pour respecter les dispositions de la nouvelle politique, qui doit être mise en place d'ici 2010.

La nouvelle politique devrait avoir pour effet d'augmenter la demande de services d'évaluation dans un proche avenir, aussi les ressources affectées à la Direction de l'évaluation devraient aller de pair avec les responsabilités qu'elle devra assumer compte tenu que l'affectation de ressources est demeurée stable au cours des deux derniers exercices. Pour satisfaire à une éventuelle demande accrue de services, la Direction souhaite que la haute direction de la GRC approuvera des ressources additionnelles – tant humaines que financières – qui lui permettront de mettre en place, au sein de l'organisation, une Direction de l'évaluation plus forte et plus efficace, apte à appuyer le processus décisionnel en matière de dépenses, de politiques et de gestion.

En 2007-2008, la Direction de l'évaluation poursuivra ses travaux avec ses partenaires, internes et externes, en vue d'offrir à la GRC des évaluations et des conseils indépendants, objectifs et de qualité.

Examen de la gestion et assurance de la qualité

Afin d'assurer la mise en œuvre de programmes et services responsables, nous avons mis en place un programme d'examen axé sur les opérations qui s'ajoute à nos services de vérification interne et d'évaluation. Nous avons aussi mis à jour le programme et les outils d'assurance de la qualité et d'examen de la gestion en y incorporant les principes de la gestion intégrée des risques et avons formé des groupes d'examen régionaux pour assurer l'efficacité des programmes.

Le processus d'assurance de la qualité fait maintenant partie intégrante du Plan de rendement des détachements ou des services (PRD/PRS). En outre, à compter de janvier 2007, les services qui ne sont pas tenus d'avoir un tel plan pourront se prévaloir du processus d'assurance de la qualité. Ainsi, les commandants d'unité et de détachement pourraient n'avoir qu'un seul document cadre pour la planification et le suivi de leurs activités et les autres services non opérationnels pourront accéder facilement à ces outils informatiques pour appliquer leur programme d'assurance de la qualité.

Au cours du présent exercice, le Programme d'examen de la gestion sera déployé à la Direction générale de la GRC. En préparation pour ce déploiement, à la fin du mois de mars 2007 vingt-cinq employés recevront une formation sur le sujet.

Planification et Politiques stratégiques

La GRC possède un cycle de planification structuré. S'appuyant sur la dernière analyse de l'environnement, elle fixe des priorités et élabore des stratégies connexes. Les stratégies sont élaborées et harmonisées dans l'ensemble de l'organisation à l'aide de la méthode du tableau de bord prospectif. Les divisions préparent des plans d'activité regroupés dans des plans d'activités de programme. Tous les plans d'activité comprennent : une analyse de l'environnement, une détermination des risques et des stratégies d'atténuation; une détermination des pressions; des initiatives qui cadrent avec les objectifs essentiels découlant des priorités stratégiques; une formulation des initiatives appuyant la stratégie des divisions ou des activités de programme ainsi qu'une décomposition de toutes les activités selon l'Architecture d'activités de programmes. De plus, le financement des initiatives qui cessent de représenter une priorité stratégique est réévalué pour affectation à une initiative de priorité supérieure une fois l'exercice d'évaluation du risque complétée.

La Direction de la planification et des politiques stratégiques (DPPS) de la GRC examine les plans des divisions et des secteurs d'activité afin de s'assurer que la planification organisationnelle concorde avec les priorités opérationnelles. Les plans présentés qui n'appuient pas la stratégie organisationnelle sont remis en question et améliorés au besoin.

Cette année, la GRC lance une nouvelle façon de cerner les pressions. Au moment où l'on dressera la liste des activités, projets et initiatives non provisionnés, les planificateurs doivent indiquer les ressources provenant d'autres activités, projets ou initiatives. Dans le cadre de ce processus, on indiquera les secteurs qui ne servent plus aux fins pour lesquels ils sont financés. On obtiendra ainsi un portrait fidèle des pressions actuelles.

Les pressions seront ensuite analysées et mises en ordre de priorité en fonction de facteurs tels que la sécurité publique, l'alignement aux priorités gouvernementales, aux priorités de la GRC, la valeur de l'investissement, etc. À la suite de cet examen, on dressera une liste des activités, en ordre prioritaire, qui sera prise en compte au moment de la répartition du budget.

Au cours de l'exercice 2006-2007, les plans de rendement des détachements (comprenant des pratiques exemplaires en matière de gestion du

Autres sujets d'intérêt

rendement) ont été mis en œuvre pour renforcer l'excellence du service dans les collectivités que nous servons et appuyer le processus de planification des activités.

La Direction de la planification et des politiques stratégiques améliore activement sa capacité à suivre, à analyser et à appliquer dans le cadre horizontal des initiatives gouvernementales l'apparition de documents du Cabinet, d'ententes inter et intragouvernementales, d'initiatives stratégiques et d'analyse des tendances et des programmes de recherche.

Planification stratégique et gestion du rendement

La planification stratégique est essentielle en vue d'assurer le bon fonctionnement de l'organisation. Elle guide la prise de décisions, favorise l'utilisation efficace des ressources et nous procure une rétroaction indispensable. Notre cycle de planification repose sur une démarche intégrée continue et est assorti d'activités stratégiques visant à renforcer et à appuyer la prise de décisions éclairées.

Notre cycle de planification est ponctué de trois examens principaux :

Premier examen (fin du printemps) :

- Bilan des tendances et des enjeux révélés par l'analyse de l'environnement et par les opérations
- Bilan des tendances nationales et internationales qui pourraient avoir une incidence sur les opérations
- Bilan des données tirées des sondages annuels, conçus pour mesurer les perceptions et les niveaux de satisfaction des citoyens, des services de police partenaires, des clients, des intéressés et des employés à l'égard de nos plans, priorités, programmes et services

Cet examen produit soit une confirmation, soit un rajustement de nos priorités afin qu'elles reflètent mieux les besoins des Canadiens dans un horizon de trois à cinq ans. L'Énoncé directionnel du Commissaire permet ensuite à tous les niveaux de la GRC de mieux orienter leurs responsabilités respectives à l'égard des Canadiens et de réfléchir aux plans qui nous permettraient d'améliorer la prestation de nos services.

Deuxième examen (automne) :

- Vérification semestrielle des progrès accomplis au regard des priorités stratégiques, des engagements et des objectifs
- Rajustements au besoin pour garantir des résultats et en donner pour leur argent aux Canadiens
- Détermination de l'orientation des programmes et des activités prioritaires des secteurs d'activité pour le prochain exercice financier
- Début du processus de planification aux Opérations.

Au terme de ce deuxième examen, les services administratifs établissent leurs plans d'activité – le décalage permet d'arrimer les plans administratifs aux priorités et aux besoins des Opérations.

Troisième examen (fin de l'hiver) :

- Révision des plans des activités de programme et des secteurs administratifs pour vérifier qu'ils soutiennent bien les priorités opérationnelles
- Détermination des besoins financiers pour soutenir les objectifs stratégiques

Bien que chacun de ces trois examens ait sa raison d'être propre, ils offrent tous l'occasion d'un regard rétrospectif et d'un regard prospectif, ce qui nous permet de voir si nous sommes sur la bonne voie ou si des ajustements sont nécessaires. Pour soutenir les besoins plus pressants de la prise de décisions éclairées, un cycle trimestriel de rapports sur le rendement a été mis en place qui permet de suivre l'évolution des initiatives en cours et des résultats désirés.

Gestion intégrée des risques

La Gestion intégrée des risques (GIR) fournit un appui et une orientation en matière de gestion des risques et pour l'élaboration de pratiques qui seront mises en œuvre dans toute l'organisation.

La Gestion intégrée des risques est un processus continu, proactif et systémique qui permet de comprendre les risques, d'un point de vue englobant toute l'organisation, et de les faire connaître. Ce processus facilite la prise de décisions stratégiques qui contribuent aux objectifs généraux de l'organisation.

En tant que force policière, la GRC doit gérer les risques de façon continue. Un processus décisionnel éclairé à tous les niveaux de l'organisation, une

diligence raisonnable accrue, la présentation de rapports pertinents et une affectation rationnelle des ressources pour appuyer l'atteinte des objectifs et des priorités de l'organisation sont au nombre des avantages découlant d'une organisation qui connaît les risques auxquels elle est exposée.

Plans d'activité nationaux

On a formé un comité directeur des cadres supérieurs à la Direction générale afin d'assurer le leadership et l'orientation nécessaires à la planification robuste des activités à la GRC.

Plans d'activité des divisions

Les plans d'activité des divisions, comme ceux de la Direction générale, sont nécessaires, puisqu'ils reflètent non seulement une compréhension claire des priorités stratégiques nationales intégrées aux activités divisionnaires, mais aussi une compréhension globale des priorités et des enjeux locaux.

Analyse de l'environnement

Tous les trois ans, la GRC effectue une analyse rigoureuse de l'environnement afin de cerner les grandes tendances nationales et mondiales. L'analyse porte sur sept domaines clés (données démographiques; société; économie, politique et gouvernance; sciences et technologie; environnement; police et sécurité) qui font ressortir les nouvelles tendances et actualisent les questions soulevées dans les versions antérieures. Dans l'intervalle, nous effectuons des analyses annuelles centrées sur les questions d'intérêt émergentes pour la GRC.

En 2006, on a accordé une attention particulière aux questions des gangs de rue et des armes à feu, questions qui représentent les principales tendances au pays comme partout en Amérique. Il est possible de consulter un document sur le sujet sur le site web de la GRC à l'adresse suivante : www.rcmp-grc.gc.ca.

Sondages de base

Des sondages de base sont effectués tous les ans afin d'obtenir une opinion générale sur notre rendement. Les questions sont axées essentiellement sur la satisfaction générale dans des domaines tels que : le rôle de la GRC afin d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités, la qualité de ses services, son professionnalisme, son degré de sensibilisation aux besoins variés, son engagement au sein des collectivités, sa visibilité, la valeur de ses partenariats

et la communication. Divers publics ont été ciblés : les citoyens du Canada, les clients de la Police contractuelle, les services de police partenaires, les employés et les parties intéressées. Des niveaux de satisfaction de base ont été établis en 2003.

Les résultats des sondages permettent aux gestionnaires de mesurer les progrès réalisés dans l'atteinte de leurs objectifs, et servent de référence à la préparation de leurs plans et priorités. Les gestionnaires fixent les objectifs, mettent les initiatives en œuvre et assurent un suivi des taux de satisfaction.

Il est possible de dégager des messages communs des résultats des divers sondages. La contribution de la GRC à la sécurité des foyers, des collectivités et du pays est perçue comme importante. Notre organisation est considérée comme professionnelle, l'intégrité et l'honnêteté y étant valorisées. En 2006, des améliorations ont été observées dans le domaine des relations de travail et de la qualité des services offerts aux Premières nations, aux Métis et aux Inuits qui constituent une partie de la clientèle des Services de police contractuels.

La GRC utilise l'Outil de mesures communes du gouvernement pour ces sondages et les résultats sont publiés sur ses sites Internet et intranet. La GRC se servira du prochain sondage auprès des employés (2007) pour évaluer les perceptions des employés relativement au rendement de la direction quant aux valeurs et à l'éthique.

Soutien intégré aux opérations

Grâce du Soutien intégré aux opérations (SIO), les trois sous-commissaires aux Opérations et le Commissariat obtiennent un soutien logistique et stratégique intégré, en temps opportun, qui répond à leurs besoins. Ce soutien permet de fournir des renseignements et des conseils pertinents aux personnes concernées, et en temps opportun, afin que la haute direction soit en mesure de mener ses activités et de remplir ses fonctions le mieux possible.

Sécurité publique et antiterrorisme

La GRC a créé le poste de coordonnateur national de la Sécurité publique et antiterrorisme (SPAT) au sein de la DPPS. Le titulaire du poste est chargé de surveiller l'enveloppe globale de la DPPS pour toutes les initiatives liées à la sécurité publique et à la lutte contre le terrorisme. Avec l'aide des gestionnaires responsable de SPAT, le coordonnateur assure l'application des politiques et des directives en matière

Autres sujets d'intérêt

de gestion et les aide à déterminer si les fonds reflètent les besoins du programme. La GRC rend compte au SCT par l'entremise d'un rapport annuel sur la SPAT, rapport qui est examiné par le coordonnateur de la SPAT.

Consultation et engagement

Conformément au désir du gouvernement d'engager davantage les partenaires dans les plans et les priorités, nous adoptons une stratégie nationale de consultation et d'engagement. Cette stratégie nous permettra de tenir compte des intérêts et des besoins de nos partenaires dans nos plans et nos priorités ainsi que de guider nos efforts collectifs visant la recherche des avantages à tirer de la prestation de services communs.

À mesure qu'évoluera notre stratégie de consultation et d'engagement, cette pratique sera intégrée à nos maximes organisationnelles.

Le tableau de bord prospectif, notre système de gestion du rendement

La GRC a adopté le tableau de bord prospectif (TBP) comme outil pour favoriser une planification des activités axée sur la stratégie et la gestion du rendement. Il nous permet de gérer et de mesurer notre rendement par rapport à nos priorités et nos objectifs stratégiques. De plus, il facilite la planification proactive, qui est essentielle à l'éclaircissement des objectifs et des mesures ainsi qu'à la détermination des secteurs où les ressources pourraient être utilisées plus efficacement en vue d'améliorer la prestation des programmes et des services de la GRC.

Comme le TBP est compatible avec plusieurs autres processus de gestion du rendement, il a de nombreux points en commun avec d'autres plans et priorités clés du gouvernement, notamment « Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes », la fonction moderne de contrôleur et l'Initiative d'amélioration des services.

Essentiellement, le TBP nous guide dans l'évaluation des ressources incorporelles critiques, notamment en ce qui a trait au personnel, aux données et à l'environnement, aidant les équipes de gestion à déterminer les facteurs qui favoriseront le succès ou l'atteinte des objectifs. Il nous permet également de décrire le travail de la GRC et de le justifier. Ce tableau nous aide à travailler de concert avec d'autres qui ont des objectifs similaires aux nôtres.

Le TBP offre aussi plusieurs autres avantages : responsabilisation et harmonisation gestionnelles relativement à l'atteinte des objectifs de rendement;

communication des priorités stratégiques à l'échelle organisationnelle; clarté et transparence de l'attribution des ressources; déclaration systématique des résultats.

Au cours des deux dernières années, les rapports de rendement à l'intention de l'État-major supérieur (EMS), présidé par le commissaire de la GRC, ont été produits suivant un calendrier rigoureux et exigeant, de manière à rapidement ancrer dans notre organisation une culture de gestion du rendement. À l'automne 2006, la GRC a établi des plans de rendement des détachements/des services (PRD/PRS) pour toute l'organisation. Les plans conçus dans chaque détachement et dans certains services opérationnels désignés seront mis en œuvre au cours de l'exercice 2007-2008. Le plan d'un service ou d'un détachement porte sur des questions qui touchent le service ou le détachement concerné et s'aligne sur les priorités stratégiques de la GRC. Cet outil vise à assurer l'application uniforme des principes de gestion du rendement à l'échelle de la GRC. Il contient un volet sur l'analyse environnementale, sur la consultation de la collectivité, un modèle de gestion du risque, un exercice sur l'assurance de la qualité et des mécanismes de reddition de compte. Le PRD/PRS fournit de l'information à divers niveaux de direction en vue d'une prise de décisions stratégiques. L'utilisation du tableau de bord prospectif fait dorénavant partie intégrante de nos pratiques organisationnelles quotidiennes et nous aide dans l'avancement de nos priorités stratégiques.

Le rapport *Balanced Scorecard Hall of Fame Report 2005*, publié en 2005 par la Harvard Business School, mentionne la GRC comme nouveau membre du temple de la renommée des tableaux de bord prospectifs. La GRC a adopté le tableau de bord prospectif comme système de gestion du rendement en août 2001 pour répondre aux exigences nouvelles de la police au XXI^e siècle, ce qui lui permet de démontrer son aptitude à rendre compte à ses nombreux intervenants ainsi que de clarifier et d'exécuter ses priorités stratégiques. La GRC est pour l'instant le seul organisme du gouvernement du Canada à avoir reçu l'honneur prestigieux de figurer dans le temple de la renommée des tableaux de bord prospectifs.

Pour de plus amples renseignements sur le TBP, veuillez consulter le site Web : www.bscol.com.

Pour en savoir davantage sur la gestion du rendement à la GRC, veuillez consulter notre site Web : www.rcmp-grc.gc.ca.

Gestion de l'information et Technologie de l'information

Comme c'était le cas pour les années précédentes, plusieurs facteurs importants influent sur le groupe de GI/TI :

- Les dépenses en technologie : Nombre de programmes de GI/TI sont intéressants, mais les fonds sont limités
- Le remplacement : Étant donné les dépenses en technologie, il est essentiel de garder les systèmes et le matériel fonctionnels aussi longtemps que possible
- La recherche et le développement : L'évolution rapide de la technologie complique le travail des organismes d'application de la loi qui doivent rester à jour
- La police internationale : Il faut établir des partenariats et des liens, et donc conjuguer la compatibilité et l'interopérabilité avec la protection des renseignements personnels

Nous avons réalisé d'important progrès à cet égard et nous sommes déterminés à continuer de renforcer la gestion de nos ressources de GI/TI.

Pour progresser sur la voie de la répression criminelle intégrée axée sur les renseignements, la GRC a besoin de systèmes et de technologie de l'information qui facilitent la collecte et la gestion de l'information, la création de renseignements et les échanges coordonnés et coopératifs avec ses partenaires. Les outils opérationnels intégrés, comme le Système d'incidents et de rapports de police (SIRP) et le Système national intégré d'information interorganismes (N-III) auquel nous collaborons, relie les bases de données de manière à ce que l'information qui y est versée puisse être consultée à partir de plusieurs systèmes.

Membre influent de la collectivité judiciaire fédérale, la GRC a le devoir de veiller à ce que les systèmes de GI/TI actuels et futurs soient compatibles les uns avec les autres, qu'ils soient uniformes et qu'ils s'intègrent bien au système global de soutien de l'appareil de justice pénale. Nous souhaitons optimiser l'utilisation de systèmes compatibles par la collectivité canadienne d'application de la loi pour que l'information et les renseignements soient à la disposition de tous ceux qui en ont besoin, au moment opportun.

La mise en commun des investissements en GI/TI profite à tous les partenaires qui y contribuent :

- Information et renseignements intégrés
- Interopérabilité et compatibilité avec les systèmes actuels et futurs, uniformité dans la terminologie et la présentation
- Gestion efficace et responsable des ressources
- Meilleur soutien à l'appareil de justice pénale pour coordonner les efforts soutenus en matière de sécurité publique

Le programme de GI/TI est offert à partir de la Direction générale et des quatre régions du pays. La responsabilité des initiatives de GI/TI est dispersée dans l'organisation, certaines relevant directement du dirigeant principal de l'information (DPI) et d'autres relevant des centres de décision ou des régions. Les cadres supérieurs déterminent les priorités stratégiques à des séances de planification annuelles. Les principaux plans et enjeux de GI/TI sont communiqués aux cadres supérieurs pendant les retraites de l'Équipe de gestion supérieure durant tout le cycle de planification de la GRC étant donné la priorité et l'importance qu'accorde l'État-major supérieur (EMS) aux projets de TI.

La GRC a poursuivi ses efforts de renforcement de la gestion des programmes et des projets en établissant un cadre de planification de GI/TI, une méthode de gestion de projet normalisée et des contrôles centralisés des acquisitions. Le DPI reçoit un compte rendu mensuel ou trimestriel des progrès réalisés dans les principaux projets. Ces rapports présentent les progrès accomplis par rapport aux plans, ainsi que les principaux secteurs à risque et les stratégies d'atténuation. Tout nouveau programme, service ou solution commerciale de GI/TI et toute amélioration à ceux existants, dans la mesure où ils présentent des enjeux pour la protection des renseignements personnels, doivent être précédés d'une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP) régulièrement mise à jour. Toutes les EFVP sont aussi examinées par la Sous-direction de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, qui veille au respect des obligations fédérales et à l'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Nous sommes déterminés à améliorer la qualité des services de GI/TI grâce à la mise en œuvre d'un programme d'amélioration continue du service (PACS). Ce programme a pour buts principaux de renforcer la

Autres sujets d'intérêt

gouvernance de la TI et d'adopter des « pratiques exemplaires » de gestion des services de TI comme la Bibliothèque de l'infrastructure des TI (BITI). Le PACS et le nouveau Bureau de projets du DPI amélioreront la gestion des programmes et des projets de GI/TI en fournissant une méthode rigoureuse de planification des stratégies et des activités, une meilleure priorisation des projets, l'approbation et la surveillance des projets ainsi que le soutien et la prestation des services de TI. En outre, nous intégrons l'outil de planification et d'établissement de rapport du tableau de bord prospectif (TBP) aux projets et aux initiatives de GI/TI afin de rendre compte du rendement par rapport aux objectifs stratégiques selon un cycle de 90 jours.

Secteur des ressources humaines

Au cours de l'exercice 2006-2007, le Secteur des ressources humaines a mené un examen exhaustif de son contexte opérationnel afin de cerner les principaux défis auxquels il doit faire face et leurs incidences sur ses programmes. À la suite de cet examen, nous avons élaboré un nouveau cadre stratégique des RH en vue de relever ces défis. Le cadre fournit le fondement d'une approche exhaustive et globale pour gérer les ressources humaines de la GRC, une approche qui porte non seulement sur la façon d'attirer et de recruter des candidats compétents, mais aussi sur ce qu'il faut faire pour développer davantage leurs compétences, procéder aux affectations et garder les employés dont l'organisation a besoin. Ce cadre jette aussi la base pour une gestion efficace de l'effectif et le soutien des employés au quotidien et à long terme afin d'accroître les niveaux de compétence, de rendement et de responsabilité. Ce sont là des composantes essentielles sur lesquelles il faut se pencher pour s'assurer que la GRC sera en mesure de réaliser les objectifs stratégiques qu'elle s'est fixés et de remplir ses engagements envers ses clients, partenaires et intervenants.

Le Cadre a aussi permis de relever les principaux processus des RH à améliorer à plus long terme pour la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie. Pour l'exercice 2007-2008, le Secteur des RH a indiqué les activités particulières qu'il pourrait entreprendre à court terme pour satisfaire à ces priorités, ces activités sont résumées dans les sections qui suivent. Chaque section commence par un bref aperçu des défis à relever et contient une liste des principales activités prévues pour 2007-2008.

Examen et mise à jour de la stratégie de recrutement

Le recrutement de membres réguliers continue d'être une priorité pour le Secteur de RH et ce en raison d'un certain nombre de tendances : le grand nombre de départs à la retraite, la demande croissante de services policiers et la concurrence accrue au chapitre de l'embauche d'employés compétents et spécialisés. En 2007-2008, les RH continueront d'accroître les efforts déployés en matière de recrutement, d'améliorer ses processus et de veiller à ce que la GRC dispose des ressources nécessaires, notamment en faisant ce qui suit :

- Collecte, traitement et analyse systémiques du savoir de l'organisation et des tendances du marché du travail en ce qui concerne les occasions d'avancement et des démarches prises pour recruter des gens, de façon à cerner et à appliquer des stratégies efficaces de recrutement
- Coordination nationale et fourniture de produits de marketing professionnels, uniformes et ciblés
- Identification de segments de marché uniques et élaboration d'outils et de produits ciblés visant à accroître la compréhension de ce qu'est un effectif représentatif et à assurer la diversité de l'effectif
- Efficacité accrue du traitement des nombreuses demandes de mises en candidature et des méthodes visant à recruter des candidats compétents
- Amélioration de la planification et de la gestion fondées sur une prévision efficace des besoins actuels et futurs d'employés des RH et de la capacité requise au sein du programme de recrutement
- Augmentation de la capacité de la Division Dépôt de former les recrues, notamment réfection et construction d'immeubles et mise en place de l'infrastructure, augmentation du personnel de formation et utilisation de méthodes de formation améliorées

Planification générale de la relève

En raison de divers facteurs, la GRC fait face à des pressions accrues pour cerner, de façon proactive, la relève éventuelle et la former. La courbe de l'effectif actuel est « mince au milieu », c'est-à-dire que l'effectif de l'organisation se compose d'un grand nombre d'employés qui comptent de nombreuses

années de service ainsi qu'un grand nombre de nouveaux employés, mais un nombre moindre d'employés qui possèdent l'expérience suffisante pour remplacer les personnes occupant des postes de cadre qui prennent leur retraite. On constate également un accroissement du nombre d'entrées à la retraite, qu'une forte proportion des retraités occupent des postes de haut niveau au sein de l'organisation et sont des spécialistes chevronnés et que l'âge moyen des nouveaux retraités est relativement jeune. Compte tenu de la nécessité d'assurer un leadership efficace et continu, le Secteur des RH lancera, en 2007-2008, des initiatives pour répondre à ce défi, notamment les suivantes :

- Amélioration des méthodes visant à cerner l'éventuelle relève, compte tenu des exigences en matière de compétences, de rendement et d'expérience, des besoins de l'organisation et de facteurs liés à l'équité en matière d'emploi
- Élaboration d'un modèle type pour le développement et l'exercice du leadership
- Amélioration continue et application générale de programmes de développement du leadership en RH, notamment le Programme de plein potentiel et le Programme de perfectionnement des aspirants officiers (pour les sous-officiers) ainsi que le Programme de perfectionnement des cadres supérieurs (pour les officiers)
- Planification ciblée de la relève, axée sur la formation de remplaçants prêts à occuper des postes prioritaires
- Élaboration de méthodes pour faciliter le transfert et la rétention du savoir organisationnel détenu par les employés cadres qui prennent leur retraite, notamment le mentorat et l'encadrement.

Valorisation et fidélisation des employés de la GRC

Le Secteur des RH reconnaît que le rendement et le succès de l'organisation dépendent en grande partie d'employés qui se sentent valorisés dans leur travail et qui sont satisfaits de leur cheminement de carrière à la GRC. À cet égard, la relation que le Secteur des RH entretient avec les employés est un élément important dont il faut tenir compte, tout comme le rôle des superviseurs et des gestionnaires de la GRC. Le Secteur des RH doit diriger et appuyer les gestionnaires des RH dans les efforts visant à offrir un milieu de travail sain, valorisant, habilitant et souple. En 2007-2008, le Secteur des RH prendra des moyens

pour relever et communiquer les éléments qui contribuent au sentiment de satisfaction et à la fidélisation d'un employé. Ces moyens comprennent :

- L'examen et l'intégration de l'analyse menée par les RH sur les facteurs favorisant la fidélisation d'un employé
- Une analyse plus poussée des domaines nécessitant une plus grande compréhension, notamment l'analyse du sondage mené auprès des employés
- La recherche et la documentation sur les initiatives en cours et les efforts déployés dans toute l'organisation pour améliorer la fidélisation et la satisfaction des employés
- Une communication intégrée et améliorée des responsabilités des superviseurs et gestionnaires
- L'établissement des domaines prioritaires sur lesquels on ne s'est pas encore penché de façon efficace
- La recherche de pratiques optimales dans l'industrie pouvant servir à corriger les points faibles de la GRC
- L'élaboration d'un plan exhaustif visant à assurer que les lacunes seront comblées

Stratégie de dotation exhaustive et durable

La croissante exponentielle et les changements au sein de la GRC, liés à un besoin accru de connaissances spécialisées, causent d'importantes pressions sur les processus de dotation et d'avancement professionnel pour la mise en place de méthodes d'affectation des employés plus souples et opportunes et le maintien des employés à des postes où leurs compétences peuvent véritablement contribuer au succès de l'organisation. Pour relever ces défis, le Secteur des RH élaborera une stratégie exhaustive fondée sur de nouvelles approches et méthodes visant à améliorer l'efficacité et l'efficience des processus de dotation et d'avancement professionnel. Cette stratégie comprendra :

- Une analyse exhaustive de chaque étape critique des processus de dotation pour toutes les catégories d'employés, visant à réorganiser et à simplifier ces processus
- Un examen et un énoncé officiel des pouvoirs de délégation en matière de dotation, conformément à la nouvelle *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* (LEFP) et l'élaboration d'outils pour préciser les rôles et les responsabilités
- L'élaboration d'un modèle global de prestation de services de dotation en réponse aux besoins exprimés par le client

Autres sujets d'intérêt

Méthodes améliorées visant à développer et à garder des compétences spécialisées

Les services policiers gagnent en complexité et requièrent davantage de connaissances particulières et ce pour diverses raisons : un besoin accru de connaissances socioculturelles et d'habiletés langagières particulières; le déploiement d'efforts pour s'attaquer à des crimes dans des domaines liés à l'économie ou à la technologie, ou aux deux; l'intégration avec d'autres organismes d'application de la loi et administrations connexes et les complexités liées à l'échange de renseignements; ainsi qu'un nombre accru de complexités juridiques et de demandes de connaissances spécialisées en matière d'enquête et de divulgation de la preuve. La GRC a la réputation d'être une force policière compétente qui possède un savoir-faire. Pour garder ce caractère distinctif, le Secteur des RH doit fournir le soutien nécessaire en adoptant des méthodes améliorées en matière de formation et de perfectionnement dans des domaines spécialisés pour assurer le maintien et l'amélioration continue des connaissances requises, faciliter l'embauche et le maintien en poste d'employés possédant des compétences spécialisées et favoriser l'acquisition d'expertise approfondie. En 2007-2008, le Secteur des RH verra à :

- Assurer que l'effectif possède les compétences requises pour remplir les objectifs stratégiques de la GRC, en mettant l'accent sur l'acquisition des compétences en ce qui concerne le terrorisme et la sécurité nationale, l'intégrité de l'économie, les Autochtones, le crime organisé et la jeunesse
- Améliorer la planification et la gestion des dépenses de formation pour assurer que les ressources sont affectées aux domaines où les besoins sont les plus grands et aux rôles stratégiques ou critiques de l'organisation
- Assurer une coordination accrue de la formation offerte dans les écoles de la GRC, notamment au Centre de formation de la région du Pacifique (CFRP) et au Collège canadien de police à Ottawa
- Adopter de nouvelles méthodes de formation décentralisée, en temps opportun, de façon à joindre un grand nombre d'employés (formation en ligne, etc.)
- Utiliser davantage une formation appliquée et des techniques d'auto-perfectionnement intégrées au travail quotidien, grâce à une supervision active, au mentorat, au travail d'équipe et à des projets spéciaux

Supervision de l'employé et évaluation du rendement

La GRC doit répondre aux attentes du public et à celles du gouvernement en matière de reddition de compte et de transparence par une gestion efficace des risques et une utilisation appropriée des ressources. Le Secteur des RH est chargé d'appliquer diverses méthodes pour cerner, prévenir et réduire le risque et la responsabilité liés au travail et à la conduite des employés de la GRC et assurer le bon rendement des employés. Il y a donc lieu de préciser et d'intégrer les méthodes de communication des responsabilités de l'employé et du gestionnaire dans ces domaines. Un des principaux moyens à sa disposition est l'amélioration des processus de gestion du rendement des employés. Récemment, on a signalé l'importance d'examiner les pratiques en cours et de développer de nouvelles méthodes pour répondre de façon coordonnée et exhaustive aux exigences liées à la conformité et à la responsabilité des RH. En 2007-2008, le Secteur des RH s'appliquera à améliorer la gestion du rendement et la supervision de l'employé en intégrant les efforts déployés pour assurer que les employés possèdent les compétences et la motivation requises pour utiliser pleinement leurs capacités et ainsi contribuer aux objectifs stratégiques de la GRC. Pour ce faire, il faudra l'intégration, l'application générale ou l'amélioration des éléments suivants :

- Le Programme de perfectionnement des superviseurs et le Programme de perfectionnement des gestionnaires, offerts à toutes les catégories d'employés
- Comblent les écarts, un processus d'amélioration du rendement pour assurer que les employés possèdent les compétences nécessaires pour soutenir les objectifs opérationnels de leur service
- Promotion et soutien du mentorat et de l'encadrement, notamment au moyen du Programme d'encadrement sur le terrain
- Alignement stratégique amélioré des ententes de gestion du rendement des cadres et outils d'élaboration d'objectifs de rendement pour les non-cadres également alignés sur les objectifs stratégiques de la GRC
- Outils pour la tenue d'évaluations annuelles du rendement
- Promotion et soutien pour l'élaboration de plans de formation pour tous les employés
- Méthodes visant à tenir les superviseurs responsables de veiller à ce que les employés contribuent aux objectifs stratégiques de la GRC et se conforment aux exigences relatives au maintien des compétences opérationnelles

- Déploiement d'efforts pour accroître la connaissance et l'utilisation du programme de reconnaissance des employés et appliquer de nouveaux moyens de reconnaissance des employés

Processus disciplinaire amélioré

Le Secteur des RH doit assurer l'intégrité de l'organisation et se conformer aux politiques pertinentes et aux dispositions législatives contenues notamment dans la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, la *Loi sur les langues officielles*, la *Charte canadienne des droits et libertés* et la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*. De pair avec une supervision et une gestion du rendement améliorées, il faut s'assurer que les méthodes relatives à l'application des responsabilités prévues par ces lois soient efficaces et bien comprises. Un des éléments clés du cadre législatif est le processus disciplinaire, prévu dans la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, qui s'applique aux membres réguliers et civils de la GRC. En 2007-2008, le Secteur des RH verra à améliorer ce processus en prenant les mesures suivantes :

- Mettre en place un système officiel, efficace et responsable, d'examen des griefs et de prise de mesures disciplinaires pour le règlement des griefs et la prise de mesures disciplinaires en temps opportun qui comprendrait les fonctions de représentant des membres, une représentation adéquate des officiers et des arbitres (pour les griefs et les mesures disciplinaires) relevant tous du directeur général des arbitres
- Élaborer et mettre en place un nouveau règlement relatif à la suspension sans solde et allocations pour assurer que cette mesure disciplinaire soit appliquée de façon uniforme et appropriée

Analyse intégrée de l'effectif des RH et de la recherche en RH

Le Secteur des RH reconnaît le besoin d'améliorer la qualité de l'information et la gestion du savoir sur les RH, d'entreprendre une analyse plus exhaustive de l'effectif et de gérer le rendement de façon stratégique de façon à orienter la prise de décision, la planification des RH ainsi que la gestion du programme à tous les niveaux. En 2007-2008, des efforts additionnels seront déployés en vue d'établir de façon officielle les méthodes et les réseaux pour l'intégration et l'échange de renseignements et du savoir sur les RH. Ils comprendront :

- L'élaboration et le suivi de mesures clés sur l'effectif et les progrès réalisés dans le cadre de la stratégie des RH (notamment la tenue de

sondages). Cette démarche mesurerait pourrait comprendre la prise de mesures visant à comprendre les niveaux de compétence et de rendement des employés qui jouent des rôles essentiels et stratégiques

- L'analyse démographique de l'effectif, par exemple le taux de roulement, le taux d'entrées à la retraite, la répartition de l'effectif selon l'âge, etc.
- La prévision d'éventuelles incidences d'un effectif changeant sur les programmes des RH
- L'indication des tendances liées aux risques et à la responsabilité en matière de RH, afin de mettre l'accent sur les efforts de prévention et de réduction de ces risques
- La recherche sur les pratiques exemplaires et des tendances dans le domaine de la gestion des RH, notamment l'orientation et les politiques des organismes centraux
- L'élaboration de processus administratifs transformés et simplifiés qui intègrent et facilitent toutes les activités des RH, permettent une gestion efficace de l'information et du savoir et appuient, comme il se doit, la prestation de services de RH et la planification de l'effectif de la GRC

Planification intégrée des RH

Le Secteur des RH fait doit aussi veiller à l'intégration de la planification de ses activités au sein de la planification stratégique et la planification de l'effectif de tout le Secteur des RH et avec le reste de la GRC.

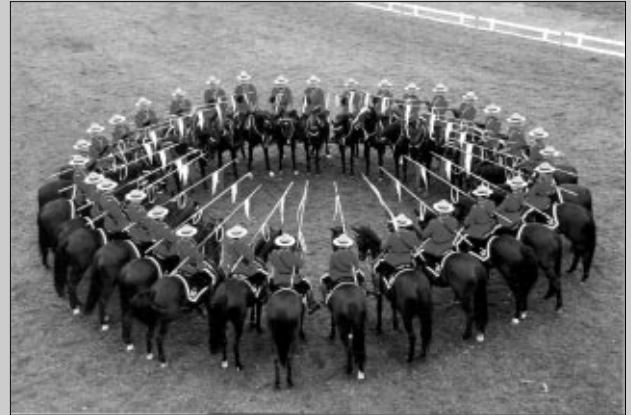
Un certain nombre d'initiatives seront menées en vue d'améliorer l'efficacité et la coordination de la planification des RH, notamment les suivantes :

- Élaboration d'un Cadre de responsabilisation de gestion des RH (CRGRH) et de définitions visant à préciser les rôles et les responsabilités, dans l'ensemble de la GRC, en matière de gestion des ressources humaines
- Élaboration de méthodes et d'outils pour communiquer les responsabilités liées à la gestion des RH dans l'ensemble de la GRC, par exemple l'inclusion appropriée de documents de formation
- L'adoption de méthodes et de réseaux améliorés pour une coordination et une intégration efficaces dans tout le Secteur des RH, et pour assurer le suivi et rendre compte des progrès réalisés au chapitre de la mise en œuvre de stratégies en matière de RH



Gendarmerie royale
du Canada

Royal Canadian
Mounted Police



**Gendarmerie royale du Canada
Rapport sur les plans et les priorités
2007-2008**

**Chapitre spécial
Centre des armes à feu Canada**

TABLE DES MATIÈRES

SECTION V – CENTRE DES ARMES À FEU CANADA

• Transfert du Centre des armes à feu Canada à la GRC	103
• Aperçu	103
• Mission	103
• Mandat	104
• Valeurs	104
• Cadre de fonctionnement	104
• Survol du programme	105
• Risques, embûches et perspectives	106
• Plans et priorités	107
• Adaptation des initiatives du CAFC aux priorités stratégiques de la GRC	108
• Résultats et cadre de gestion	109
• Tableaux financiers	110



CHAPITRE SPECIAL – CENTRE DES ARMES À FEU CANADA

Transfert à la GRC

En mai 2006, après la publication du rapport de suivi du Vérificateur général (VG) sur le Centre des armes à feu Canada, le nouveau gouvernement a transféré la responsabilité et l'administration de la *Loi sur les armes à feu*, du Programme canadien des armes à feu et du Centre des armes à feu Canada (CAFC) à la GRC. Le commissaire de la GRC a ainsi pris en charge les fonctions de commissaire aux armes à feu et le Centre des armes à feu Canada est devenu un service du sous-commissaire aux Services nationaux de police.

Ce faisant, le gouvernement confirmait sa volonté d'assurer un contrôle efficace des armes à feu ciblant les criminels et de maximiser la sécurité publique. Le 21 juin 2006, le ministre de la Sécurité publique déposait le projet de loi C-21, *Loi modifiant le Code criminel* et la *Loi sur les armes à feu*, qui lève l'obligation d'enregistrer les armes d'épaule sans restrictions tout en obligeant les détaillants à enregistrer toutes les ventes d'armes à feu sans restrictions. Les particuliers seraient toujours tenus de posséder un permis, de se soumettre à une vérification policière et de suivre une formation de sécurité s'ils veulent acheter ou posséder une arme à feu ou acheter des munitions. Il serait également toujours obligatoire d'enregistrer les armes à feu prohibées et à autorisation restreinte, comme les armes de poing, et tous les propriétaires d'arme à feu continueraient d'être tenus de ranger leurs armes à feu conformément aux normes. Les agents de police seraient toujours en mesure de savoir si une personne en possession d'une arme à feu est en règle ou non.

Aperçu

Centre des armes à feu Canada

Le Centre des armes à feu Canada fait maintenant partie intégrante des Services de police nationale (SPN), qui regroupent déjà plusieurs programmes de soutien aux opérations policières. Sa mission, son mandat et ses valeurs fondamentales demeurent inchangés, ainsi que son but qui consiste à assurer la sécurité des foyers et des collectivités, ce qui touche quatre domaines prioritaires de la GRC, soit le crime organisé, le terrorisme, la jeunesse et les Autochtones.

Le CAFC procure à tous les services nationaux et internationaux de police des informations sur l'enregistrement des armes à feu et sur l'octroi de permis aux particuliers et aux entreprises tout en fournissant à la police et à d'autres organisations des informations et une expertise essentielles à la prévention de la criminalité liée aux armes à feu et du mauvais usage de ces derniers, ainsi qu'aux enquêtes dans ce domaine, au Canada et dans le monde. Cette information permet aux intéressés de savoir si une arme est légale, de savoir si une personne en possession d'une arme est en règle et de repérer les cas de trafic. Le CAFC collabore avec les provinces et les territoires, avec des organisations nationales intéressées à la sécurité relative aux armes à feu et avec de nombreux moniteurs de formation dans les domaines de la chasse et du maniement des armes à feu au Canada pour assurer la promotion des normes de sécurité en matière de rangement, d'exposition, de transport et de maniement. Il collabore en outre avec les Autochtones dans des projets nationaux, régionaux et locaux visant à offrir des cours de sécurité, des services de vérification des armes à feu et une aide aux personnes souhaitant présenter une demande de permis ou d'enregistrement.

Mission

Dans le cadre de la mission de la GRC, soit assurer la sécurité des citoyens au Canada, la mission du CAFC consiste à fournir un soutien aux corps policiers et aux autres organismes chargés de l'application de la loi, à prévenir le mauvais usage des armes à feu au Canada,

Centre des armes à feu Canada

et à améliorer la sécurité publique en limitant le nombre de décès et de blessures par balle et en atténuant les risques en encadrant la possession, l'utilisation et l'entreposage des armes à feu.

La GRC continuera de veiller à la mise sur pied et à la gestion d'un programme d'armes à feu qui contribuera à la réduction de la violence commise avec des armes à feu et au respect des obligations incombant au gouvernement en vertu de la *Loi*. Le Programme des armes à feu vise à réduire la violence associée à l'usage des armes à feu par les moyens suivants :

- En appuyant les organismes d'application de la loi dans leurs efforts visant à prévenir la criminalité associée à l'usage des armes à feu et dans leurs enquêtes
- En encadrant l'acquisition, la possession et la propriété des armes à feu
- En réglementant certains types d'armes à feu
- En prévenant l'utilisation abusive des armes à feu

Mandat

Le CAFC a pour mandat de concourir à la sécurité publique par les moyens suivants :

- En limitant le nombre de décès et de blessures par balle et les risques liés aux armes à feu par l'encadrement de la possession, de l'utilisation et de l'entreposage de ces dernières
- En fournissant à la police et à d'autres organismes les compétences et informations essentielles à la prévention des actes malicieux commis avec une arme à feu ainsi qu'aux enquêtes dans ce domaine, au Canada et ailleurs dans le monde

Valeurs

La GRC gère le Programme des armes à feu dans le respect de ses valeurs fondamentales et des valeurs suivantes :

- Respecter la possession et l'utilisation légitimes d'armes à feu au Canada, et offrir aux utilisateurs d'armes à feu un service de qualité et un traitement équitable tout en assurant la protection de leurs renseignements confidentiels
- Reconnaître que la collaboration des provinces, des autres organismes fédéraux, des Autochtones, des organisations policières, des propriétaires et utilisateurs d'armes à feu, des moniteurs de sécurité, des vérificateurs, des entreprises et des

groupes responsables de la sécurité publique est essentielle à l'efficacité et à la réussite du programme

- Améliorer continuellement le service et favoriser l'innovation afin de maximiser la qualité, la conformité, l'efficacité et les résultats globaux
- Informer et sensibiliser les clients du programme d'armes à feu
- Gérer prudemment les ressources pour les optimiser et présenter des rapports clairs et précis sur le rendement et la gestion de celles-ci
- Respecter les valeurs et les principes d'éthique de la fonction publique du Canada en s'engageant à respecter les règles d'équité en matière de dotation, à offrir une formation au personnel et à favoriser l'éclosion d'un climat de travail propice à la participation et à l'initiative

Cadre de fonctionnement

Le Centre des armes à feu Canada, avec le Programme canadien des armes à feu, est le seul secteur d'activité de la GRC qui soit régi par une autre loi que la *Loi sur la GRC*. Le Programme des armes à feu est suivi de près par les comités parlementaires, par l'opinion publique et par le Bureau du vérificateur général. Le nouveau gouvernement entend en réduire les coûts, éliminer les complications administratives inutiles pour les propriétaires d'arme à feu et revoir la nécessité de maintenir l'enregistrement des armes d'épaule.

Par le projet de loi C-21, le nouveau gouvernement amorce une démarche visant à régler certains problèmes en modifiant la *Loi sur les armes à feu*. S'il est adopté, ce projet de loi aura des conséquences majeures pour le CAFC. Dans l'immédiat, le CAFC et la GRC s'emploient à appuyer les initiatives du nouveau gouvernement et à revoir leurs méthodes en fonction des recommandations du rapport du Vérificateur général. Par ailleurs, la GRC s'attend à ce que l'intégration administrative du CAFC soit terminée à la fin de 2007-2008. Cette intégration profitera au Centre en le rapprochant du milieu policier qu'il a pour fonction d'appuyer.

Programme canadien des armes à feu

Le Programme des armes à feu, qui fait appel à plusieurs ministères et organisations ainsi qu'aux administrations provinciales et territoriales, relève maintenant de la GRC. Les principales activités qui s'y rattachent sont énumérées ci-dessous :



L'efficacité de l'exécution du Programme des armes à feu dépend de partenariats entre l'administration fédérale, les administrations provinciales et les organismes d'application de la loi. Les partenaires fédéraux, comme Sécurité publique et Protection civile Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada, le ministère de la Justice et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, jouent un rôle central, comme d'ailleurs les contrôleurs des armes à feu (CAF) provinciaux. Ces derniers assurent le service à la clientèle et s'occupent du travail administratif et des décisions ayant trait par exemple à l'octroi de permis, aux autorisations de transport et aux autorisations de port. Ce sont également eux qui nomment les moniteurs du Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu.

Certains gouvernements provinciaux ou territoriaux, ayant décidé de ne pas prendre en charge l'application de la *Loi sur les armes à feu*, n'ont pas nommé de CAF. Par conséquent, le CAF en fonction dans ces provinces et ces territoires relève du gouvernement fédéral. C'est le cas de Terre-Neuve-et-Labrador, du Manitoba, du Nunavut, de la Saskatchewan, de l'Alberta, des Territoires du Nord-Ouest, de la Colombie-Britannique et du Yukon. Quant aux provinces de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Nouvelle-Écosse, elles ont nommé leur propre CAF. Les activités provinciales sont financées par le gouvernement du Canada dans le cadre d'ententes bilatérales.

Centre des armes à feu Canada

La GRC travaille également avec des organisations autochtones et d'autres organismes communautaires pour faire connaître les exigences du programme et accroître la conformité. Ces efforts sont eux aussi financés par des ententes de contribution.

Au cœur du programme d'appui de l'administration de la Loi sur les armes à feu se trouve le Système canadien d'information relativement aux armes à feu (SCIRAF), qui relève maintenant de la GRC. La GRC s'occupe aussi du Centre d'information de la police canadienne (CIPC), dont le système est relié au SCIRAF, ce qui lui permet de fournir des données actuelles aux contrôleurs des armes à feu relativement à la délivrance de permis et à l'admissibilité permanente des titulaires de permis. Le Registre canadien des armes à feu en direct (RCAFED) fait partie du SCIRAF. Par le truchement du CIPC, il fournit des renseignements utiles aux policiers canadiens qui sont appelés à faire une intervention ou à mener une enquête. Le RCAFED fournit à la police un accès immédiat aux informations dont elle a besoin dans ses enquêtes et ses activités opérationnelles. Le SCIRAF contient aussi des renseignements sur les armes à feu enregistrées. L'enregistrement aide la police et les autres agents de sécurité publique à mener leurs enquêtes avec efficacité et efficience en leur permettant de connaître rapidement le propriétaire légitime d'une arme à feu trouvée et de la lui restituer s'il y a lieu.

Le CAFC bénéficie également des services d'autres organismes et ministères fédéraux. Ainsi, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) est chargée de certains aspects du Programme aux frontières. Ces activités sont financées dans le cadre d'un protocole d'entente. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), quant à lui, délivre les permis d'importation et d'exportation d'armes à feu en vertu de la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*. Le MAECI n'est pas remboursé pour cette activité, car celle-ci faisait partie de son mandat avant l'entrée en vigueur du projet de loi C-68 en décembre 1995.

Risques, embûches et perspectives

La GRC se donne pour mandat d'aider le gouvernement à assurer la sécurité des foyers et des collectivités. Elle continuera de faire fond sur ses succès et sur les leçons du passé pour surmonter les obstacles et profiter des occasions liées au Programme des armes à feu. Les priorités du Centre sont déterminées par le grand résultat stratégique vers lequel il tend, soit la réduction maximale des risques posés au Canada et à l'étranger par la présence d'armes à feu au Canada, de la façon la plus efficace et la plus économique possible. La GRC entend poursuivre ses efforts pour développer ses rapports avec ses clients et les groupes d'intérêts. Le contrôle des armes à feu est un dossier délicat pour les instances politiques et administratives; aussi importe-t-il de reconnaître les occasions de faire circuler l'information et de mobiliser les intéressés.

Bien que la grande majorité des propriétaires d'armes à feu renouvellent leurs permis, certains ne se conforment toujours pas. Le CAFC adoptera des procédés visant à faciliter le renouvellement des permis. Les formulaires simplifiés ont été bien reçus par cette dernière dans le passé et ont contribué à une augmentation du taux de conformité. Un formulaire simplifié de renouvellement des permis est en usage depuis juillet 2005. Ce nouveau formulaire, de même que les rappels de renouvellement, a eu une incidence notable sur le taux de renouvellement. Le CAFC continuera de faire valoir également les autres moyens d'améliorer le respect de la loi.

Dans son rapport, le Vérificateur général a pointé du doigt le problème de la qualité des données. De fait, la qualité de l'information recueillie et tenue à jour revêt une importance centrale pour le Programme. Plus les organismes d'application de la loi comptent sur les informations obtenus du PCAF pour accomplir leur travail – augmentant de ce fait la sécurité de leur personnel et réduisant le niveau de risque pour la population –, plus il importe de leur fournir des données précises et à jour. Non seulement le CAFC a-t-il entrepris une opération de validation des adresses conformément aux recommandations du Vérificateur général, mais il continuera de mener son évaluation permanente de la qualité des adresses figurant sur les permis et des renseignements figurant dans les enregistrements. Le CAFC ne ménagera pas ses efforts pour faire comprendre l'importance de cette question à ses partenaires chargés de l'exécution

de la loi. Par ailleurs, il continuera d'améliorer son service en exploitant au maximum les avantages d'Internet (changements d'adresse, cessions entre entreprises, cessions entre entreprise et particulier en ligne). Cette orientation se traduira par une amélioration des données recueillies pour les clients et par une réduction des coûts.

Plans et priorités

Dans l'avenir immédiat, au seuil de l'exercice 2007-2008, en attendant l'adoption du projet de loi C-21, le CAFC continuera de se concentrer sur les priorités suivantes :

Maximiser les avantages du Programme canadien des armes à feu en matière de sécurité publique

Le CAFC s'emploiera à fournir continuellement un excellent service à sa clientèle variée, qui comprend les services de police, les propriétaires d'armes à feu, les groupes de promotion de la sécurité, les associations d'utilisateurs d'armes à feu et le grand public, afin de mieux faire connaître les avantages du Programme des armes à feu.

Favoriser le respect de la loi

Le CAFC encouragera le respect de la *Loi sur les armes à feu* et des lois connexes en collaborant avec les contrôleurs des armes à feu, les provinces, ses partenaires fédéraux, les services de polices, les propriétaires d'arme à feu et d'autres agents de la sécurité publique pour la prévention des actes criminels et des blessures et le soutien des mesures d'exécution.

Mobiliser le public, les partenaires et les autres milieux

Le CAFC fera connaître le Programme des armes à feu par des activités d'information publique qui contribueront aux objectifs de la Loi sur les armes à feu et des lois connexes.

Améliorer le service

Le CAFC améliorera ses services en poursuivant la mise en place d'une nouvelle infrastructure de renouvellement des permis comprenant la simplification des demandes, la rationalisation des formalités visant à faciliter le respect des règles, la poursuite de l'amélioration de la qualité et de l'intégrité des données (p. ex. les données d'enregistrement), la mise en valeur du réseau des vérificateurs et la prestation de services et la communication d'informations utiles, rapides et accessibles au moyen de divers canaux (téléphone, Internet, papier) afin de mieux répondre aux besoins des particuliers, des entreprises, des organismes d'application de la loi et des autres partenaires.

Améliorer l'efficacité des opérations internes

Le CAFC améliorera l'arrimage avec les autres SPN comme l'équipe nationale de soutien à l'application de la loi sur les armes à feu (ENSALAF). Cette harmonisation permettra de servir l'ensemble des services chargés de l'application de la loi d'une manière plus rationnelle et efficace. L'intégration à la GRC fournit une occasion de réaliser des économies d'échelle à moyen et à long terme par l'intégration des services généraux comme les services des finances, des ressources humaines, des communications et de l'informatique. Un nouvel organigramme optimisé décrira l'intégration du CAFC aux SPN et à la GRC.

Rendre des comptes au Parlement et au public et intégrer le Cadre de responsabilisation de gestion

Les rapports au Parlement concernant le CAFC et le Programme seront intégrés à ceux de la GRC : Rapport ministériel sur le rendement, Rapport sur les plans et priorités, Budget principal des dépenses et Rapport annuel du Commissaire. Il en va de même pour le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG).

Adaptation des initiatives du CAFC aux priorités stratégiques de la GRC

Bien que nouveau à la GRC, le CAFC contribue déjà aux priorités stratégiques de cette dernière par les initiatives suivantes :

Crime organisé

De concert avec l'équipe nationale de soutien à l'application de la loi sur les armes à feu (ENSALAF), le CAFC contribue aux efforts visant à enrayer le trafic des armes à feu mené par le crime organisé. Le CAFC envisage d'élargir sa fonction de soutien opérationnel et sa participation aux enquêtes sur le crime organisé pour tout ce qui touche les armes à feu.

Terrorisme

Le CAFC est présent aux Nations Unies et collabore avec Interpol pour combattre le trafic des armes de petit calibre. Le Canada est reconnu dans le monde pour ses mesures de contrôle des armes à feu, et le Centre des armes à feu Canada est exécuté au Canada et en collaboration avec des partenaires étrangers pour enrayer la circulation illégale des armes à feu et empêcher que celles-ci ne tombent entre les mains de terroristes au Canada ou ailleurs.

Jeunes

Le CAFC fait la promotion de l'entreposage et du maniement sécuritaires auprès de tous les propriétaires et utilisateurs d'armes à feu, mais il insiste tout particulièrement auprès des jeunes. En effet, les jeunes sont encouragés à respecter les règles de sécurité énoncées dans la *Loi sur les armes à feu* relativement au rangement et au maniement des armes à feu. Le CAFC est également actif auprès des Premières nations en Ontario et en Saskatchewan dans le but d'intégrer un volet sur la sécurité dans le maniement des armes à feu aux programmes scolaires des réserves.

Milieu autochtone

Le CAFC collabore avec les communautés autochtones dans le cadre de divers projets. Ainsi, avec l'aide du CAFC, la Nation indépendante des Métis de Red Sky fournit toute une gamme de services au public, notamment des cours de sécurité, aux Métis et aux membres des Premières nations dans le nord-ouest de l'Ontario. Par ailleurs, un certain nombre de Premières nations visées par le Traité n° 6 en Alberta ont mis en œuvre une initiative unique visant à intégrer aux programmes scolaires des réserves un volet sur la sécurité dans le maniement des armes à feu. Enfin, avec l'aide financière du CAFC, l'Assemblée des premières nations diffuse des informations sur les armes à feu à des assemblées publiques afin de sensibiliser les membres des communautés et les dirigeants des Territoires du Nord-Ouest.

Résultats et cadre de rendement

Objectif stratégique			
Réduction des risques posés par la présence d'armes à feu au Canada et à l'étranger.			
Résultats visés et indicateurs			
<p>Résultats visés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès réduit aux armes à feu pour les personnes qui constituent une menace pour la sécurité publique • Information utile pour le maintien de l'ordre et l'application de la loi • Utilisation et entreposage sécuritaires des armes à feu • Information des clients, des organismes communautaires et du grand public au sujet des exigences du Programme 		<p>Indicateurs de rendement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Révocations et refus de permis (particuliers et entreprises) et motifs invoqués • Demandes de renseignements au RCAFED et affidavits produits • Participation aux cours de sécurité • Taux de renouvellement des permis; nouveaux clients; cessions entre particuliers 	
Activités et extraits			
Enregistrement, délivrance des permis, infrastructure de soutien, exploitation d'un système d'enregistrement efficace et économique, autres activités non liées à l'enregistrement.		Politiques, réglementation, communication et intégration : cadre législatif et politique efficace pour appuyer le Programme des armes à feu.	
<p>Activités :</p> <p>La <i>Loi</i> est administrée.</p>	<p>Extraits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Délivrance des permis • Enregistrement et traitement des cessions • Délivrance des permis d'entreprise • Contrôles d'admissibilité permanente 	<p>Activités :</p> <p>La conformité est favorisée par des activités de sensibilisation du public</p>	<p>Extraits :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilité des activités de diffusion et des moyens de communication
<p>Les services sont adaptés aux clients et les processus ont été simplifiés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du service à la clientèle pour la délivrance des permis, l'enregistrement des armes et les demandes de renseignements par téléphone 	<p>Les politiques et les programmes sont améliorés grâce à des processus d'élaboration des politiques plus efficaces et plus pertinents</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des points de vue des groupes d'intérêt dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques et des règlements
<p>Le contrôle frontalier des armes à feu bénéficie de procédures de surveillance efficaces</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déclarations des non-résidents 	<p>Le programme des armes à feu est intégré à l'approche nationale visant la sécurité de la population</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement du rôle de soutien des corps policiers et des organisations chargées de faire appliquer la loi dans la coordination efficace des activités de contrôle des armes à feu avec d'autres mesures de contrôle

Tableaux financiers

Le tableau suivant présente les dépenses prévues pour le Programme des armes à feu Canada.

Tableau 1: Dépenses prévues et ETP

(en millions de dollars)	*Prévision des dépenses 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses prévues 2008-2009	Dépenses prévues 2009-2010
Enregistrement, permis, infrastructure de soutien				
Budgétaire	61,5	50,4		
Législatif (régime d'avantages sociaux des employés)	3,8	3,6		
Contributions	13,0	12,4		
Total partiel	78,3	66,4		
Politiques, réglementation, communication et intégration				
Budgétaire	3,9	3,4		
Législatif (régime d'avantages sociaux des employés)	0,4	0,3		
Contributions	1,0	0,3		
Total partiel	5,3	4,0		
Budget principal des dépenses (brut)		83,6	70,4	
Moins : recettes disponibles		0,0	0,0	
Total – Budget principal		83,6	70,4	
Ajustements :				
Économies prévues sur les achats :		0,0	0,0	
Budget supplémentaire des dépenses :		(9,8)**	0,0	
<i>Annonce budgétaire :</i>				
Péremption prévue		(2,2)	0,0	
Total des ajustements		(12,0)	0,0	
Total des dépenses prévues		71,6	70,4	
Moins : recettes non disponibles		13,4***	(4,3)	
Plus : Coût des services reçus sans frais		4,4	4,2	
Coût net du Programme		89,4	70,3	
Équivalents temps plein		366,0	362,0	

Les ressources financières et les ressources humaines prévues au programme dépendent de l'adoption du projet de loi C-21 *Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur les armes à feu*. Pour cette raison, les dépenses prévues pour 2007-2008 et 2008-2009 ne sont pas encore déterminées.

*Notes : Une amnistie pour la cueillette de droits émanant des propriétaires d'armes à feu qui doivent renouveler leurs permis a été annoncée le 17 mai 2006, pour une période de deux ans prenant fin en mai 2008, ce qui occasionne une baisse importante des recettes prévues.

** Un montant de 3,2 M\$ est inclus au Budget supplémentaire des dépenses pour le CAFC au budget des opérations reportées, 3 M\$ en compressions de dépenses et 10 M\$ d'autorisations disponibles aux Crédits pour financer une portion des manques à recevoir occasionnés par l'amnistie. Ces items totalisent 9,8 M\$.

***Le montant des recettes non disponibles a été réduit du montant des remboursements afférents à l'amnistie concernant les droits de renouvellement des permis pour les armes à feu. Des détails additionnels sont fournis au Tableau 4 : Sources des recettes non disponibles.

Tableau 2 – Items du CAFC inclus aux crédits et au Budget principal de la GRC

Crédit ou poste législatif (en millions de dollars)	2007-2008 Budget principal	2006-2007 Budget principal
45 Dépenses de fonctionnement		
– excluant les activités et tâches d'enregistrement	43,1	50,7 ⁽¹⁾
– Activités et tâches d'enregistrement	10,7	14,7 ⁽¹⁾
55 Contributions	12,7	14,0
(S) Contributions au Régime d'avantages sociaux des employés	3,9	4,2
Total	70,4	83,6

⁽¹⁾ Représente les montants inclus aux deux crédits de fonctionnement du CAFC désignés comme Dépenses de fonctionnement – excluant les activités et tâches d'enregistrement et Activités et tâches d'enregistrement (Budget principal des dépenses, crédits 20 et 25 respectivement).

Tableau 3 : Services reçus sans frais

(en millions de dollars)	2007-2008
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	2,7
Contributions couvrant la part de l'employeur des cotisations d'assurance des employés et les dépenses payées par le SCT – (à l'exclusion des fonds de roulement)	1,5
Total 2007-2008 des services reçus sans frais	4,2

Tableau 4 : Source des recettes non disponibles

Recettes non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions de recettes 2006-2007	Recettes prévues 2007-2008	Recettes prévues 2008-2009	Recettes prévues 2009-2010
Enregistrement, permis, infrastructure de soutien				
Activités liées à la délivrance des permis				
Permis de particuliers	5,7	1,9*	1,9*	21,7
Permis d'entreprises	0,1	0,6	0,1	0,6
Déclarations de non-résidents	1,9	1,9	1,9	1,9
Divers (Autorisations, etc.)	0,4	0,4	0,4	0,4
Remboursements des droits**	(21,5)	0,0	0,0	0,0
	(13,4)	4,3	4,3	24,6
Politiques, réglementation, communication et intégration				
Recettes diverses	0,0	0,0	0,0	0,0
Divers (selon les comptes publics)	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des recettes non disponibles	(13,4)	4,3	4,3	24,6

*Note : Le 17 mai 2006, le gouvernement annonçait une amnistie pour une période de deux ans se terminant en 2007-2008 sur les droits payables par les propriétaires d'armes à feu qui doivent renouveler leur permis, ce qui s'est traduit par une forte baisse des recettes prévues.

**Ce montant représente les remboursements reliés à l'exemption des droits prescrits en rapport avec le renouvellement des permis d'armes à feu.

Tableau 5 : Services facturés

Service	Nature des frais	Fondement de l'établissement des frais	Raison de l'instauration ou de la modification des frais	Date de mise en vigueur prévue	Études et consultations prévues
Permis d'entreprise	Réglementaire	Règlements sur les armes à feu	S.o.	S.o.	Voir explication ci-dessous
Permis de particulier	Réglementaire	Règlements sur les armes à feu	S.o.	S.o.	Voir explication ci-dessous
Certificat d'enregistrement	Réglementaire	Règlements sur les armes à feu	S.o.	S.o.	Voir explication ci-dessous
Autorisations	Réglementaire	Règlements sur les armes à feu	S.o.	S.o.	Voir explication ci-dessous
Permis de non-résident	Réglementaire	Règlements sur les armes à feu	S.o.	S.o.	La GRC collaborera avec l'ACSF pour établir un mécanisme de consultation

Explications :

1. Les permis d'armes à feu sont renouvelables aux cinq ans. Le 17 mai 2006, le gouvernement annonçait un moratoire sur les droits exigés pour les renouvellements ou pour modifier des permis, jusqu'au 17 mai 2008. Aussi, les droits pour le renouvellement des permis des personnes mineures d'âge ont été exemptés jusqu'au 17 mai 2008.
2. Les droits pour l'enregistrement des armes à feu ont été exemptés par le gouvernement en mai 2004.
3. Une déclaration d'arme à feu par un non résident, confirmée par un agent de douanes, est considérée comme étant un permis valide pour une durée maximale de 60 jours.
4. La méthodologie de planification des consultations et processus de renouvellement afférents aux normes publiées doit faire l'objet d'une réévaluation après la période de transition du CAFC à la GRC.

Tableau 6 : Principales initiatives réglementaires

Règlements	Résultats prévus
<p>Les règlements suivants concernant la Loi c-10A (<i>Loi sur les modifications à la Loi sur les armes à feu et au Code criminel</i>) n'ont pas été mis en oeuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Règlement sur les expositions d'armes à feu</i> : entrée en vigueur prévue pour 2008; • <i>Règlement sur le marquage des armes à feu</i> : entrée en vigueur prévue pour le 1^{er} décembre 2007; • <i>Règlement sur les armes à feu des agents publics</i> : partiellement mis en oeuvre. Les sections qui exigent aux agences publiques de faire rapport de leurs stocks d'armes à feu au Régistraire entreront en vigueur en 2008; • <i>Règlement sur l'importation et l'exportation d'armes à feu (particuliers)</i> : partiellement mis en oeuvre. Les sections en vigueur traitent de l'importation d'armes à feu et des exigences de déclaration aux frontières. Les sections qui ne sont pas encore en vigueur sont tributaires et coïncident avec des portions de la Loi sur les armes à feu qui ne sont toujours pas en vigueur; • <i>Règlement sur l'importation et l'exportation d'armes à feu (entreprises)</i> : n'est pas en vigueur. Les règlements sont tributaires et coïncident avec des portions de la <i>Loi sur les armes à feu</i> qui ne sont toujours pas en vigueur. 	<p>Les buts des règlements sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le respect du Programme par le public • Améliorer l'efficacité administrative • Réduire les coûts • Respecter les obligations internationales

Tableau 7 : État d'avancement des grands projets de la Couronne

Au cours des trois prochaines années, la Gendarmerie royale du Canada (CAFC) sera responsable des grands projets de la Couronne suivants :

2007-2008

1. Système canadien d'information relativement aux armes à feu (SCIRAF II)

2008-2009

1. Système canadien d'information relativement aux armes à feu (SCIRAF II)

2009-2010

1. Système canadien d'information relativement aux armes à feu (SCIRAF II)

Pour en savoir plus sur ces projets, voir :

www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimf.asp

Table 8 : Initiatives horizontales

Au cours des trois prochaines années, la Gendarmerie royale du Canada participera aux initiatives horizontales suivantes à titre de partenaire principal :

1. Programme canadien des armes à feu – Partenaire responsable

Pour en savoir plus sur ces initiatives horizontales, voir :

www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimf.asp

Tableau 9 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Au cours des trois prochaines années, la Gendarmerie royale du Canada effectuera l'administration des programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars suivants.

2007-2008

Contributions

1. Enregistrement, délivrance de permis et infrastructure de soutien – Contributions aux provinces, aux territoires ainsi qu'aux collectivités autochtones ou autres collectivités et organisations (sans but lucratif)

2008-2009

Contributions

1. Enregistrement, délivrance de permis et infrastructure de soutien – Contributions aux provinces, aux territoires ainsi qu'aux collectivités autochtones ou autres collectivités et organisations (sans but lucratif)

2009-2010

Contributions

1. Enregistrement, délivrance de permis et infrastructure de soutien – Contributions aux provinces, aux territoires ainsi qu'aux collectivités autochtones ou autres collectivités et organisations (sans but lucratif)

Des renseignements supplémentaires sur ces programmes se trouvent à :

www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp.

Tableau 10 : Nouveau mode de prestation de services

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la poursuite par le Centre des armes à feu Canada des opérations du Bureau central de traitement (BCT) à Miramichi, au Nouveau-Brunswick pour accorder une période de fonctionnement normalisé du Programme à la suite de la mise en œuvre de la solution du système SCIRAF II prévue pour décembre 2005. La décision d'impartir les activités opérationnelles du BCT en tant que Nouveau mode de prestation de services (NMPS) sera évaluée pendant l'année financière 2008-2009.

Désignation de l'initiative NMPS	Statut actuel	Date de démarrage	Personne-ressource
Centre des armes à feu Canada – fonctionnement du Bureau central de traitement à Miramichi, Nouveau-Brunswick	La décision d'impartir les activités opérationnelles a été reportée à l'exercice 2008-2009 afin d'accorder une période de fonctionnement normalisé au SCIRAF II.	À déterminer à la suite de l'évaluation des options.	

Vous pouvez obtenir des renseignements sur l'état de l'initiative en matière de prestation de services (NMPS) à l'adresse internet suivante www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20062007/p3a_f.asp

Tableau 11 : Vérifications et évaluations internes

Désignation de la vérification ou de l'évaluation interne				
Projet	Type	État	Date d'achèvement prévue	Lien électronique vers le rapport
Centre des armes à feu Canada – états financiers	Engagement d'assurance	En cours	Mars 2007	S.o.
Centre des armes à feu Canada – Cadre de contrôle de gestion	Engagement d'assurance	Planifié	Septembre 2007	S.o.
Centre des armes à feu Canada – Provinces participantes	Évaluation formative	En cours	Décembre 2007	S.o.

Tableau 12 : Centre des armes à feu Canada : coûts pour le gouvernement fédéral et exigences de dépenses prévues anticipées

En réponse à la recommandation 4,27 du rapport de mai 2006 de la Vérificatrice générale, sur le Programme des armes à feu Canada, les coûts directs et indirects sont définis comme suit :

- **Coûts directs** : représentent les coûts remboursés par le CAFC à ses partenaires pour les services/activités directs fournis au soutien du programme et pour lesquels les parties se sont entendues par voie d'un protocole d'entente
- **Coûts indirects** : certains coûts du Centre des armes à feu Canada encourus par les partenaires fédéraux qui ne sont pas remboursés par le CAFC (voir les définitions au Rapport de la Vérificatrice générale). Les coûts indirects peuvent être scindés en deux catégories : ceux qui sont encourus et non remboursés par le centre (par exemple, les hausse de la solde qui découlent d'une entente collective et qui incombent aux ministères suite à une délibération du Conseil du Trésor ou, les frais centraux de soutien aux infrastructures ou des ministères) ; aussi, les coûts indirects peuvent être ceux qui sont reçus sans frais, comme l'hébergement et les avantages sociaux des employés et, à titre d'exemple, le Régime de soins dentaires de la fonction publique.

Organisation (en millions de dollars)	Dépenses antérieures (1995-1996 à 2005-2006)	Prévision des dépenses 2006-2007 (au 31 décembre 2006)	Dépenses prévues 2007-2008	Dépenses prévues 2008-2009	Dépenses prévues 2009-2010
Coûts directs :					
Centre des armes à feu Canada	663,4	56,1	55,1	Les ressources financières et les ressources humaines prévues au programme dépendent de l'adoption du projet de loi C-21 <i>Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur les armes à feu</i> . Pour cette raison, les dépenses prévues pour 2007-2008 et 2008-2009 ne sont pas encore déterminées.	
Gendarmerie royale du Canada ⁽¹⁾	117,2	0,0	0,0		
Autres ministères fédéraux (coûts remboursés par le CAFC) :					
Agence des services frontaliers du Canada	20,6	1,7	1,7		
Ministère de la Justice	1,2	1,0	0,8		
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	1,7	0,1	0,1		
Développement des ressources humaines Canada ⁽²⁾	32,7	0,0	0,0		
Paiements de transfert aux provinces	190,9	12,4	12,4		
Paiement de contributions aux collectivités autochtones ou autres	1,8	0,3	0,3		
Total des coûts directs :	1 029,5	71,6	70,4		

1 Reflète les coûts directs remboursés à la GRC par le ministère de la Justice/CAFC avant le 17 mai 2006. À compter de 2006-2007, les coûts directs et indirects de la GRC au soutien du Programme des armes à feu seront inclus aux coûts directs de fonctionnement du CAFC.

2 RHDC ne fournit plus de services de soutien au CAFC pour le Centre de traitement central à Miramichi au Nouveau Brunswick.

Coûts indirects non remboursés par le Centre des armes à feu Canada :					
Sécurité publique et Protection civile Canada	1,2	0,3	0,3	0,3	0,3
Gendarmerie royale du Canada	4,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Gendarmerie royale du Canada – ENSALA	8,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Agence des services frontaliers du Canada	7,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Service correctionnel Canada	36,2	8,1	9,3	9,3	9,3
Commission nationale des libérations conditionnelles	5,1	0,9	0,9	0,9	0,9
Ministère de la Justice	11,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Ministère du Commerce international Canada	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	14,2	2,7	2,7	2,7	2,7
Autres	9,2	1,8	1,6	1,6	1,6
<i>Total des coûts indirects :</i>	97,6	13,8	14,8	14,8	14,8
Total des coûts pour le Programme	1 127,1	85,4	85,2		
<i>Recettes nettes</i> ⁽³⁾	(120,6)	13,4	(4,3)		
Coûts nets pour le Programme	1 006,5	98,8	80,9		

Le mandat de l'ENSALA depuis 2005-2006 a été recentré sur la lutte contre l'utilisation des armes à feu.

3 Les recettes sont portées au crédit du Trésor et le CAFC ne peut en disposer pour compenser les dépenses.

Note: Veuillez consulter le tableau des Initiatives horizontales pour obtenir des explications sur les résultats prévus, les prévisions de dépenses et les coûts indirects non remboursés au CAFC par ses partenaires fédéraux pour corroborer les prévisions de dépenses liées à la livraison de leur portion du Programme des armes à feu. Les dépenses sont arrondies à la centaine de mille la plus rapprochée, ex : 75 000 dollars sont arrondis à 0,1 million, et 45 000 dollars sont arrondis à 0,0 million.



SECTION VI : ANNEXE

Autres informations sur le RPP

Pour de plus amples renseignements sur nos plans et nos priorités en matière de programmes, veuillez visiter notre site Web :

www.grc-rcmp.gc.ca

Pour obtenir les publications mentionnées dans le rapport, veuillez communiquer avec les Services nationaux de communication par téléphone, au (613) 993-1088, ou par télécopieur, au (613) 993-0953.

Pour toute question générale au sujet de la GRC, veuillez composer le (613) 993-7267 ou vous rendre à l'adresse électronique suivante :

http://www.grc-rcmp.gc.ca/contact/index_f.htm

Pour de plus amples renseignements concernant le présent rapport, veuillez communiquer avec :

Paul Gauvin
Sous-commissaire à la Gestion générale et au Contrôle
Gendarmerie royale du Canada
1200, promenade Vanier, Ottawa (Ontario),
K1A 0R2
Téléphone : (613) 993-3253
Télécopieur : (613) 993-3770
Courriel : paul.gauvin@rcmp-grc.gc.ca

Sigles et acronymes

A

AAP Architecture des activités de programme
ACCP Association canadienne des chefs de police
ACDI Agence canadienne de développement international
ACSTA Administration canadienne de la sûreté du transport aérien
ACUPIES ... Système automatisé d'échange d'information policière entre le Canada et les États-Unis
ADM Armes de destruction massive
AE Assurance-emploi
AEC Affaires étrangères Canada
AECIC Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
AIPRP Accès à l'information et de la protection des renseignements personnels
AI Assurance-emploi
AINC Affaires indiennes et du Nord canadien

AIPRP Sous-direction de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels
AL Agent de liaison
AMBER America's Missing Broadcast Emergency Response
APCC Arrangement sur la police civile au Canada
APP Approbation préliminaire des projets
AQ Assurance de la qualité
ARC Agence du revenu du Canada
ASFC Agence des services frontaliers du Canada

B

BCDNU Bureau du contrôle des drogues des Nations Unies
BCIEE Banque canadienne d'images contre l'exploitation des enfants
BCP Bureau du Conseil privé
BCT Bureau central de traitement
BNDG Banque nationale de données génétiques
BPIEPC Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile
BVG Bureau du vérificateur général du Canada

C

C.-B. Colombie-Britannique
CAE Chaîne d'approvisionnement électronique
CAFC Centre des armes à feu Canada
CANAFE Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
CBP/BP Customs Border Protection/Border Patrol (É.-U.)
CBRN Intervention en cas d'incident chimique, biologique, radiologique et nucléaire
CCCMV Comité consultatif du Commissaire sur les minorités visibles
CCNCA Comité consultatif national du Commissaire sur les Autochtones
CCP Collège canadien de police
CETS Child Exploitation Tracking System (Système d'analyse contre la pornographie juvénile)
CFPI Cours de formation sur les perceptions des Inuit

Annexe

CGO Conseil de gestion des Opérations
CIA Central Intelligence Agency (É.-U.)
CIC Citoyenneté et Immigration Canada
CICAD Commission interaméricaine de lutte
contre l'abus des drogues
CICTE Comité interaméricain contre le
terrorisme
CIPC Centre d'information de la police
canadienne
CIPC-R Renouvellement du Centre d'information
de la police canadienne
CIVPOL Police civile
CNCEE Centre national de coordination contre
l'exploitation des enfants
CNO Centre national des opérations
CNPC Centre national de prévention du crime
CO Crime organisé
CPDTF Commonwealth Police Development Task
Force
CPM Cabinet du Premier ministre
CPSIN Réseau canadien d'information sur la
sécurité publique
CPSND Comité permanent de la sécurité
nationale et de la défense
CRF Trésor
CRG Cadre de responsabilisation de gestion
CSPDS Comité sénatorial permanent de la
défense et de la sécurité
CST Centre de la sécurité des
télécommunications
CT Conseil du Trésor

D

DARE Programme de sensibilisation aux
dangers de la drogue
DEA Drug Enforcement Administration (É.-U.)
DGBS Direction de la gestion des biens saisis
DGJ Direction de la gestion juricomptable
DME Diversification des modes d'exécution
DPI Dirigeant principal de l'Information
DPI Droits de propriété intellectuelle
DRC Direction des renseignements criminels

E

ECT Entente communautaire tripartite
EEIC Exploitation des enfants dans Internet au
Canada
EFVP Évaluation des facteurs relatifs à la vie
privée
EG Examen de la gestion
EGS Équipe de gestion supérieure
EIELI Équipe intégrée d'exécution de la Loi sur
l'immigration
EIPF Équipe intégrée de la police des
frontières

EIPM Équipe intégrée de la police des
marchés
EIPP Équipe intégrée de la police des ports
EISN Équipe intégrée de la sécurité nationale
EME Équité en matière d'emploi
EMR Évaluation de la menace et des risques
EMS État-major supérieur
ENEP Équipe nationale des enquêtes
portuaires
ENSALA Équipe nationale de soutien à
l'application de la Loi sur les armes
ESE Examen des systèmes d'emploi
ESPPC Équipe spéciale de perfectionnement de
la police du Commonwealth
ETP Équivalent temps plein

F

FBI Federal Bureau of Investigation

G

GCC Garde côtière canadienne
GED Gouvernement en direct
GFR Gestion fondée sur les résultats
GG&C Gestion générale et Contrôle
GIR Gestion intégrée du risque
GI-TI Gestion et technologie de l'information
GPVI Groupe du protocole et des visites
internationales
GRC Gendarmerie royale du Canada
GSTI Gestion des services des technologies de
l'information
GTI Groupe tactique d'intervention
GTISM Groupe de travail interministériel sur la
sûreté maritime
GTNO Gouvernement des Territoires du
Nord-Ouest

I

IACP Association internationale des chefs de
police
IAFIS Integrated Automated Fingerprint
Identification System
IAS Initiative d'amélioration des services
ICE Immigration and Customs Enforcement
(US)
ICITAP International Criminal Intelligence
Training Assistance Program
IIET Équipe intégrée d'exécution de la Loi sur
l'immigration
IJI Initiative sur la justice intégrée
INJP Index national de justice pénale
INTERPOL .. Organisation internationale de police
criminelle
IPP Personne jouissant d'une protection
internationale

IRTC Initiative de recherche et technologie
CBRN
ISADE International Symposium on the Analysis
and Detection of Explosives
ITR Identification en temps réel
IWETS Interpol Weapons Electronic Tracing
System

L

LAI Lutte antiparasitaire intégrée
LEFP Loi sur l'emploi dans la fonction publique
LEIDB Loi sur l'exportation et l'importation des
diamants bruts
LERDS Loi sur l'enregistrement de renseignements
sur les délinquants sexuels
LGFP Loi sur la gestion des finances publiques
LIMS Loi sur les infractions en matière de
sécurité
LIPR Loi sur l'immigration et la protection des
réfugiés
LIS Loi sur les infractions en matière de
sécurité
LMFP Loi sur la modernisation de la fonction
publique
LSJPA Loi sur le système de justice pénale
pour les adolescents

M

M.R. Membre régulier
MAECI ministère des Affaires étrangères et du
Commerce international
MAINC Ministère des Affaires indiennes et du
Nord canadien
MC Mémoire au Cabinet
MDJ Ministère de la Justice
MDN Ministère de la Défense nationale
MINUCI Mission des Nations Unies en Côte
d'Ivoire
MINUSIL Mission des Nations Unies au Sierra
Léone
MJ Ministère de la Justice
MJANR Mise à jour annuelle des niveaux de
référence
MPO Ministère des Pêches et des Océans
MRHDC Ministère des Ressources humaines et
du Développement des compétences

N

NAS Numéro d'assurance sociale
NIBIN National Integrated Ballistics
Identification Network
N-III Système national intégré d'information
interorganismes
NIST National Institute of Standards and
Technology

NMPS Nouveau mode de prestation de services
NU Nations Unies

O

OEA Organisation des États américains
OFI Opérations fédérales et internationales
ONG Organisation non gouvernementale
ONU Organisation des Nations Unies
OPP Police provinciale de l'Ontario
ORI Outil de recherche intégré
OS Orientation stratégique
OSCE Organisation pour la sécurité et la
coopération en Europe
OT Opérations techniques

P

PA Perceptions autochtones
PA Protocole d'accord
PACS Programme d'amélioration constante
des services
PCAM Prévention du crime par le
développement social
PCDS Prévention du crime par le
développement social
PE Protocole d'entente
PEC Priorité extrémistes criminels
PIB Produit intérieur brut
PIP Portail d'informations policières
PJPI Personne jouissant d'une protection
internationale
PNASP Partenariat nord-américain pour la
sécurité et la prospérité
PNB Produit national brut
PNH Police nationale d'Haïti
PNILO Plan national d'immobilisations, de
logement et d'opérations
PNPA Programme national de la Police des
Autochtones
PPP Programme de la Police des Premières
nations
PPTAC Programme de protection des
transporteurs aériens canadiens
PSN Politique de sécurité nationale
PTSP Programme technique de sécurité
publique

R

R&D Recherche et développement
R-CIPC Renouvellement du Centre d'information
de la police canadienne
R.-U. Royaume-Uni
RCAFED Registre canadien des armes à feu en
direct

Annexe

RCIIB Réseau canadien intégré d'identification balistique
RCISP Réseau canadien d'information pour la sécurité publique
RECOL Centre de signalement en direct des crimes économiques
RGLVMSL ... Réseau Grands Lacs/Voie maritime du Saint-Laurent
RH Ressources humaines
RHDC Ressources humaines et Développement des compétences Canada
RMR Rapport ministériel sur le rendement
RNDS Registre national des délinquants sexuels
RO Renseignements organisationnels
RPE Régime de prestations des employés
RPP Rapport sur les plans et les priorités

S

S.O. Sans objet
SAEA Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones
SAID Système automatisé d'identification dactyloscopique
SAPJ Système d'analyse de la pornographie juvénile
SARC Système automatisé de renseignements sur la criminalité
SCC Service correctionnel du Canada
SCEAF Système canadien d'enregistrement des armes à feu
SCIRAF Système canadien d'information relativement aux armes à feu
SCRC Service canadien de renseignements criminels
SCRS Service canadien du renseignement de sécurité
SCT Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
SDD Stratégies de développement durable
SDMPI Sous-direction du maintien de la paix internationale
SDPPS Sous-direction de la planification et des politiques stratégiques
SDSM Sous-direction de la sécurité ministérielle
SDVI Sous-direction des visites et des voyages internationaux
SGC Solliciteur général du Canada
SGRR Structure de gestion des ressources et des résultats
SIBI Système d'identification balistique intégré
SIJ Services d'information et d'identité judiciaire

SIRP Système d'incidents et de rapports de police
SLJ Services de laboratoire judiciaire
SMA Sous-ministre adjoint
SNP Services nationaux de police
SOI Soutien opérationnel intégré
SP Service de police
SPAT Sécurité publique et antiterrorisme
SPCCA Services de police communautaires, contractuels et autochtones
SPDO Système de priorisation des dossiers opérationnels
SPF Services de police fédérale
SPN Services de police nationale
SPP Services de police de protection
SPPCC Sécurité publique et Protection civile Canada
SPRR Structure de planification, de rapports et de responsabilisation
SRRJ Système de récupération de renseignements judiciaires
SSVV Système de suivi des visites et des voyages
SVI Section des voyages internationaux

T

TBP Tableau de bord prospectif
TC Transports Canada
TEAM Système de gestion des dépenses globales et des actifs
TI Technologie de l'information
TP Trafic de personnes
TPSGC Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
TRAF Tableau de référence des armes à feu

U

UA Union africaine
UE Union européenne
UMECO Unité mixte d'enquête sur le crime organisé
UMPC Unité mixte des produits de la criminalité
UNCIVPOL .. Police civile de la Force des Nations Unies
USINS US Immigration and Naturalization Service

V

VGT Virtual Global Taskforce
VPLT Vision et plan à long terme